



Tél. (027) 2 31 51
Publicité :
Publicitas - Sion
tél. (027) 3 71 11
Le numéro 40 ct.

Un café-restaurant anéanti par le feu

(VOIR PAGE 25)

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Un enterrement et deux naissances

(De notre correspondant à Rome GEORGES HUBER)

Trois événements se sont produits ces derniers jours, qui révèlent des changements dans les orientations politiques de l'Italie. Ce sont des événements d'importance inégale. Ils ont pourtant ceci de commun qu'ils manifestent tous une opposition à l'égard du marxisme. Ce sont la fin de la coalition de centre-gauche, après une existence de dix ans, le lancement de la revue internationale *Intervento*, enfin, l'annonce de la constitution d'un « Mouvement populaire chrétien » parmi les catholiques.

Les observateurs s'accordent à reconnaître qu'une coalition politique de centre-gauche, groupant démocrates chrétiens, sociaux-démocrates, socialistes et républicains, n'est désormais plus viable, en raison des tendances manifestement pro-communistes des socialistes. Ceux-ci ne ca-

chent pas leur dessein de se servir d'une hypothétique coalition de centre-gauche, après les prochaines élec-

tions législatives, pour frayer la voie à la formation d'un front populaire, qualifié par euphémisme d'« équilibres plus avancés ». Que les démocrates chrétiens ne puissent se prêter à ce jeu, sans trahir leur idéal et leurs promesses électorales, cela saute aux yeux.

La revue fraîchement fondée *Intervento* a été présentée à l'Association de la presse étrangère. C'est un périodique de culture et de politique. L'équipe de rédaction, qui comprend plusieurs étrangers, se propose de

(SUITE PAGE 30)

Taxe supplémentaire sur les carburants au Conseil des Etats

UNE MESURE ANTI-DEMOCRATIQUE DEFINITIVEMENT APPROUVEE

BERNE. — Mardi matin, au cours de la seconde séance de la session de printemps, le Conseil des Etats a approuvé par 33 voix sans opposition l'arrêté fédéral concernant le financement des routes nationales — déjà accepté par le Conseil national en décembre —. Il a proposé de ce fait d'autoriser le gouvernement à augmenter de 15 à 20 centimes par litre la taxe supplémentaire sur les carburants pour moteurs en vue d'assurer le financement de la construction des routes nationales. La Chambre des cantons a, d'autre part, adopté par 31 voix sans opposition, la loi fédérale encourageant la gymnastique et le sport, qui permettra une application de l'article 27 quinquies de la Constitution voté en septembre 1970.

MESURE PROVISOIRE ?

L'augmentation de la taxe supplémentaire perçue sur les carburants est une mesure provisoire. « Elle deviendra caduque, prévoit le texte de la loi, lorsqu'elle ne sera plus nécessaire pour amortir l'avance de la Confédération » consentie en vue du développement de notre réseau routier. Une mise en vigueur préventive a été dé-

(SUITE PAGE 31)

Le Conseil national dit oui au 13^e mois

Une mesure démagogique

(VOIR PAGE 2)

Israël a éliminé une menace

Les troupes libanaises contrôlent à nouveau le Sud

DE NOTRE CORRESPONDANT A JERUSALEM JACQUES HELLE

JERUSALEM. — En d'autres temps, en d'autres lieux et circonstances, avec d'autres adversaires, l'on eut crié à la guerre. Pendant quatre jours : blindés, commandos hélicoptérés, chasseurs bombardiers ont pilonné, dynamité, nettoyé les bases que les Palestiniens armés avaient établies au Sud Liban.

Depuis l'écrasement des Feddayins au mois de septembre 1971 par les bédouins armés, les Palestiniens ne disposaient plus que de deux abris, celui qu'offrait la Syrie qui contrôle étroitement leurs activités, celui que le Liban s'était résigné à abandonner dans la région sud, exactement sous le nez des Israéliens qui disposent là d'un avantage topographique. A la veille de l'arrivée de M. Jarring à Jérusalem les Feddayins montèrent en territoire israélien plusieurs opérations qui firent cinq morts au total.

Les Israéliens savaient que le gouvernement libanais ne peut ou ne veut exercer sa souveraineté au Sud Liban au prix d'un conflit avec les organisations palestiniennes : son armée est faible et l'équilibre intercommunautés précaire.

Depuis des mois les Israéliens ont tracé une route au Sud Liban pour leurs patrouilles blindées. Ils ont installé des postes d'observation et des unités mobiles y accomplissent fréquemment des actions qui ne reçoivent aucune publicité.

Jusqu'ici les Israéliens montaient de brèves et brutales opérations de représailles. Elles faisaient l'effet d'un coup de bélier dans un édredon, car une fois les

commandos partis, les Palestiniens se réinstallaient et reprenaient leurs harcèlements.

Après les attentats de la fin février, les Israéliens montèrent une opération qui dura quatre jours pleins. Cinquante Palestiniens armés furent tués et une centaine blessés.

Comme pour toute arme lourde ils ne disposaient que de quelques mortiers de 120 mm. Leur résistance fut sporadique et inefficace. Leurs adversaires eurent dix blessés seulement, une vingtaine de maisons détruites et une trentaine endommagées. Les bases du Fatah ont été démantelées.

Pour Jérusalem qui avait prévenu Beyrouth que les troupes ne s'installeraient pas à demeure, le but essentiel de l'opération était d'amener l'armée libanaise au Sud Liban afin qu'elle y exerce son autorité et empêche les Palestiniens d'agir.

Jacques Helle

LES SENATEURS MIKE MANSFIELD ET HUGH SCOTT INVITES EN CHINE

WASHINGTON. — Le premier ministre de Chine populaire, M. Chou En-lai, a invité les sénateurs Mike Mansfield et Hugh Scott, leaders respectivement de la majorité démocrate et de la minorité républicaine au Sénat américain, à se rendre en Chine populaire à une date qui sera arrêtée ultérieurement, annonce la Maison-Blanche.

Le porte-parole présidentiel, M. Ronald Ziegler, a précisé qu'il s'agissait d'une initiative de M. Chou En-lai et qu'elle a été formulée au cours de sa dernière réunion avec M. Nixon, à Shanghai. Le chef du gouvernement chinois, a souligné le porte-parole, a adressé cette invitation, par l'intermédiaire du président, aux deux sénateurs après « avoir noté qu'ils avaient exprimé leur intérêt à se rendre en visite en République populaire de Chine ».

NF FLASH

LIRE PAGE :

- 2-31 : Nouvelles suisses
- 3 : Pythagore - Lectures en pantoufles
- 7 : Sur nos écrans
- 9, 13, 15 : Sports
- 17, 21, 25, 27, 28 : Le Valais sous la loupe
- 29 : Avis mortuaires
- 30 : Valais-dernières
- 32 : Dernières dépêches

Amitié et simplicité à la réception des skieurs suisses à Cointrin

Le Valais accueille aujourd'hui ROLAND COLLOMBIN



Hier à 12 h 05, quatre skieurs-descendeurs de l'équipe suisse, parmi lesquels le médaillé d'argent Roland Collombin, sont arrivés à Genève-Cointrin. Ils ont été reçus par les autorités genevoises, ainsi que par une forte délégation valaisanne, composée en majeure partie de dirigeants sportifs de la vallée de Bagnes. Nos photos : l'accueil des skieurs à leur descente d'avion ; on reconnaît de bas en haut Jean-Daniel Daetwyler, Roland Collombin, notre médaillé olympique, Michel Daetwyler et René Berthod. A gauche, les parents Collombin heureux de revoir leur fils en compagnie de Laurent Bircher, chef technique de l'association valaisanne. (Voir notre reportage en page 9)

EN BREF..

● RESERVE NATURELLE POUR LA FAUNE ANDINE

Le Fonds mondial pour la nature (W.W.F) et l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, à Morges, annoncent la création en Bolivie de la réserve naturelle nationale d'Ulla-Ulla, destinée à protéger la faune et la flore des Andes. Cette réserve, limitrophe de la pampa péruvienne protégée de Cojata, abrite notamment des vigognes, des pumas, des condors, des foulques géantes, des flamants, des oies sauvages et d'autres oiseaux aquatiques.

● POUR UN MEILLEUR ECOULEMENT DU TRAFIC

Le comité permanent pour les problèmes du tourisme et du trafic de la rive gauche du lac Majeur a adressé une lettre à la direction des douanes suisses, au Conseil d'Etat tessinois et aux autorités compétentes italiennes de la région lombarde pour proposer toute une série d'améliorations aux divers passages de la frontière italo-suisse. Le comité demande notamment qu'une douane commerciale soit bâtie à Ponte-Tresa pour le trafic lourd entre Luino et le Tessin, que l'ouverture du nouveau poste prévu à Lavena-Torazza soit accélérée, qu'on évite le passage du trafic lourd à travers les postes de Zenna et Fornasette et qu'on bâtisse au plus vite le nouveau pont prévu à Cremenaga, pour mieux satisfaire le trafic touristique bilatéral.

● ELECTRICITE DE LAUFENBOURG S.A.

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue lundi sous la présidence de M. Eberhard Reinhardt, président du conseil d'administration, a approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice se terminant le 30 septembre 1971. Conformément à la proposition du conseil d'administration, elle a décidé la répartition d'un dividende de 35 francs brut par action.

Selon un communiqué émanant de la société publié mardi, MM. Edmund Barth, Max Rohr, Felix W. Schulthess et Arthur Winiger se sont retirés du conseil d'administration. MM. Julius Binder, de Baden, Peter Graf, Pierre Krafft et Robert Lang, de Zurich, ont été élus nouveaux membres du conseil d'administration.

● OUVERTURE DE LA SEMAINE BERNOISE DE LA PAIX

Placé sous le thème : « Education, issue du cercle infernal de la violence », le professeur et sociologue Johan Galtung d'Oslo a ouvert lundi à Berne la semaine bernoise de la paix. Cette semaine de la paix comprendra une série de conférences qui au cours de quatre soirées traiteront du thème : la paix s'apprend-elle ?

● CORRESPONDANCE TELEPHONIQUE AVEC LA ROUMANIE

Le 1^{er} mars, la taxe d'une conversation de trois minutes dans la correspondance téléphonique avec la Roumanie sera ramenée de 11 fr. 85 à 8 fr. 10. Pour la quatrième minute supplémentaire, il sera perçu une taxe de 2 fr. 70.

■ LES PRESIDENTS DE LA S.E.S. A LUCERNE

Les présidents des sections des anciens de la Société des étudiants suisses se sont réunis à Lucerne pour leur assemblée annuelle.

Les participants ont examiné la question de savoir s'il fallait donner à la société de nouvelles structures vu qu'elle est une communauté d'éducation et d'action. La discussion a montré qu'il n'y avait pas encore d'opinion arrêtée au sein de la société et que la commission de réforme des structures, en charge actuellement, devait pousser plus avant la recherche de solutions concrètes.

A la Chambre basse

Le 13e mois de salaire pour les fonctionnaires fédéraux approuvé sans opposition

LE COUT DE L'OPERATION : PRES D'UN QUART DE MILLIARD

BERNE. - Hier matin, le Conseil national a approuvé le treizième mois de salaire pour les fonctionnaires, au vote d'ensemble, par 153 voix, sans opposition, après avoir approuvé deux amendements « féministes » présentés par Mme Blunschy-Steiner (PDC - SZ) et Sahlfeld (soc/SG), et repoussé des propositions tendant à augmenter le montant du treizième salaire à verser à la fin de cette année. Dans le même contexte, la chambre du peuple a décidé de laisser à l'Assemblée fédérale la compétence, pour la période de 1973 à 1976, de régler les allocations de renchérissement au personnel de la Confédération. Enfin, a été abordé l'examen d'un arrêté concernant l'achat de terrains à Coire, pour y construire des logements à l'intention du personnel fédéral, arrêté qui suscite diverses oppositions.

L'amendement de Mme Blunschy-Steiner avait pour but de modifier les dispositions concernant l'allocation de mariage, de telle sorte que les fonctionnaires des deux sexes la reçoivent, et non seulement ceux du sexe masculin, comme le prévoyait le projet du Conseil fédéral. Cette idée a été combattue par certains, qui ont rappelé son emploi, et surtout auraient préféré que toutes les inégalités de traitement dont la femme est l'objet dans le statut des fonctionnaires fassent l'objet d'une révision d'ensemble. La proposition de la députée schwytzoise a été néanmoins approuvée, par 75 voix contre 51.

Mme Sahlfeld, pour sa part, a suggéré d'introduire dans la loi un texte obligeant le fonctionnaire divorcé à verser au profit de ses enfants les allocations qu'il reçoit pour eux, en plus de la pension alimentaire qu'il doit payer, à moins que le juge n'en décide autrement.

Ici encore, plusieurs juristes du conseil tout en reconnaissant la valeur de l'amendement quand au fond, ont estimé qu'il n'avait pas sa place dans le statut des fonctionnaires. Mme Sahlfeld a cependant maintenu son propos, et a gagné, par 75 voix contre 51.

Il n'en a pas été de même pour M. Eibel (rad ZH) dont la proposition, qui visait à faire du 13^e mois de salaire une sorte de prime de fidélité,

LE CENTRE DE SCHAFFHOUSE FERME AU TRAFIC

SCHAFFHOUSE. - Depuis quelque temps déjà, le centre de la vieille ville de Schaffhouse est, à titre d'essai, fermé au trafic routier, tous les samedis. Cette réglementation sera, en vertu d'une décision du conseil communal, introduite à titre définitif à partir de mercredi.

son versement total ou partiel dépendant du nombre d'années de service,

Une solution démagogique

Nous sommes extrêmement heureux de cette amélioration sensible des conditions financières des fonctionnaires fédéraux. Nous pensons là essentiellement aux catégories inférieures. Mais nous continuons à affirmer que la seule vraie solution consiste en une revalorisation réfléchie des fonctions et en une adaptation des salaires tenant compte du coût de la vie, des impératifs familiaux, et bien entendu des capacités de chacun. Nous savons bien que dans ces classes inférieures, les salaires sont absolument insuffisants.

L'octroi sans discrimination d'un treizième mois de salaire, que l'on prône comme étant une mesure sociale, est à notre avis une source d'injustice. Il suffit de penser que le supplément accordé ainsi aux titulaires de fonctions dirigeantes sera trois ou quatre fois plus élevé que celui dont bénéficieront les agents des catégories moyennes ou inférieures. La Confédération se devrait pourtant de donner l'exemple, en pratiquant une politique des salaires humaine. Son personnel, dont nous reconnaissons ici les mérites, ne doit donc pas être obligé de jouer constamment le rôle du quémandeur.

Il faut aussi songer aux répercussions que cette décision va avoir sur toute l'économie privée.

a été repoussée par 124 voix contre 4. La loi serait ainsi vidée de toute substance, ont dit les opposants. Quant aux amendements, en vue d'augmenter, dans le 13^e mois à verser à la fin de cette année, le montant de l'indemnité de résidence - la commission proposait de doubler, et M. Dueby (soc BE) de quadrupler la somme prévue à cet effet par le Conseil fédéral : 100 francs pour le fonctionnaire marié, un douzième de l'indemnité pour le célibataire - ils ont été refusés par 80 voix contre 70, et 107 voix contre 49.

Celle-ci n'a pas attendu l'avis du Conseil fédéral pour payer convenablement ses employés. Dans la plupart des entreprises, les augmentations automatiques - pour les employés capables - couvrent largement l'augmentation du coût de la vie. Mais si, maintenant, sans tenir compte nullement des conditions propres à chaque maison, le paiement en fin d'année d'un rappel équivalant à un mois de salaire devenait une carte forcée, il est évident que cette mesure empreinte de démagogie flétrirait en péril l'existence de nombreuses entreprises, surtout de celles qui payent bien leurs collaborateurs 12 mois sur 12.

Il n'est pas vain d'affirmer que notre pays connaît une vraie paix du travail, qui résulte d'une réelle bonne volonté du patronat, et aussi du travail conscient des organisations syndicales. Le moment n'est pas venu de miner les bases d'un édifice social que le monde entier nous envie.

Le Conseil fédéral et les Chambres choisissent une solution de facilité, au lieu de résoudre en profondeur le problème essentiel de la situation financière et des conditions de travail des serveurs de la Confédération. Il s'agit là de plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont le sort doit absolument être réglé autrement que par des mesures démagogiques qui favorisent surtout les « mieux payés ».

NF

Le prix Nobel François Jacob à l'université de Genève
La biologie, demain: qui décidera?

Ni colloque pour spécialistes ni conférence de vulgarisation, que ces 90 minutes de considérations sur « la biologie, demain » auxquelles se livrait vendredi soir, et devant un très nombreux public, le prix Nobel français François Jacob. La parole que lui donna le professeur A. Tissières, de l'université de Genève, se mua vite en effet en un hommage au professeur Jean Weigle, avant de s'ouvrir sur une réflexion générale sur la biologie d'aujourd'hui et de s'achever sur l'énorme pouvoir qu'aura acquis - mais à l'usage de qui? - une science en perpétuelle explosion.

C'est probablement à dessein que le prix Nobel de médecine et de physiologie 1965 (qu'il a partagé avec Jacques Monod et André Lwoff) a longuement parlé de Jean Weigle, ce professeur trop tôt disparu. Cette expression, banale d'habitude, tout l'auditoire de l'école de physique l'a d'ailleurs compris immédiatement, prenait un sens extraordinaire au travers des souvenirs de l'orateur. Cette profession d'amitié a introduit l'aspect proprement scientifique de l'exposé, dont seuls les initiés pouvaient pénétrer le secret et saisir les subtilités. Ce

qui ressort de la science et de la mesure biologiques est le fait que biochimistes et généticiens, il y a vingt ans, ne se causaient guère, alors qu'aujourd'hui ils collaborent, avancent ensemble et se retrouvent dans l'homme, point culminant commun de leurs efforts.

Cet homme qui peut dès lors prendre en marche l'évolution. Une question se détache alors distinctement des propos de François Jacob, et nul n'y peut rester insensible : dès que le biologiste sera en mesure de manipu-

ler la matière de base de la génétique, qui va décider et qui dira ce qu'il adviendra d'en faire ?

Cette sorte d'appel du pied à une future science de la décision a été contrebalançée à la fin de l'exposé par d'autres considérations du savant, dont on a pu comprendre qu'il ne condamnerait pas les sciences humaines à n'être que de type biologique, non sans poser d'ailleurs de sérieuses questions à leur égard.

Une bonne dose d'humour, de probité, de lucidité - pour ne pas écrire naïvement d'intelligence - a permis au professeur Jacob, invité des amis de Jean Weigle, de ne pas aller là où on voulait le conduire : à une confession sur le rôle ambigu du savant aux prises avec les problèmes que le siècle lui offre généreusement.

(cedos)

Bientôt 2 millions de véhicules à moteur en Suisse

BERNE. - Le Bureau fédéral de statistique communique que le nombre des véhicules à moteur (cyclomoteurs non compris) immatriculés en Suisse le 30 septembre 1971 s'élevait à 1,765 millions, soit à 6% de plus que l'automne précédent. C'est la troisième fois consécutive que l'effectif global s'agrandit de près de 100 000 unités. De nombreux indices font prévoir une nouvelle expansion de même importance d'ici à la fin de septembre 1972.

Notre pays comptait 1,482 million de voitures de tourisme, c'est-à-dire 99 000 ou 7% de plus qu'en 1970. De 1966 à 1971, il s'est donc produit une augmentation de près d'un demi-million. Si les conditions économiques restent aussi favorables qu'actuelle-

ment, le parc de voitures de tourisme dépassera sans doute la limite des deux millions en 1977 déjà. Même en s'appuyant sur des pronostics plus prudents et en admettant un certain ralentissement de la croissance, on doit prévoir qu'il y aura en 1980 au plus tard bien deux millions de voitures de tourisme en circulation. La plupart des estimations récentes donnent pour alors un effectif de 2,2 millions.

En augmentation de 5200 ou de 4% le total des véhicules utilitaires s'élevait à 146 000. Les 110 000 camions et voitures de livraison forment la majeure partie de cette catégorie. La progression, de 4% en moyenne générale, est particulièrement accusée pour les véhicules les plus lourds.

TOUR DU MONDE EN 80 LIGNES

● SEISME AU JAPON

Un tremblement de terre violent et prolongé a ébranlé mardi soir le centre de Tokio.

Le séisme, qui a atteint une intensité de quatre points sur l'échelle japonaise qui en compte sept, s'est produit à 18 h. 23 locales (10 h. 23 hec) et a duré deux minutes et demie.

A titre de précaution, la circulation ferroviaire a été immédiatement interrompue dans la capitale et les zones environnantes.

● ACCORD EUROPEEN SUR L'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM

Un important accord vient d'être conclu entre les représentants d'organismes publics ou privés de six pays européens pour l'étude, en commun, d'une usine d'enrichissement de l'uranium par le procédé de la diffusion gazeuse.

Les six pays européens qui vont participer à cette étude au sein d'une association, créée à cet effet, sont la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne.

● THERAPEUTIQUE POUR LES TRAFIQUANTS DE DROGUE

Cinq jeunes Polonais ont été jugés la semaine dernière à Lodz, pour s'être procuré, à l'aide de fausses ordonnances, des stupéfiants qu'ils revendaient ensuite au prix fort à des amateurs de drogue.

Le chef du groupe, un jeune homme de 19 ans, a été condamné à un an et demi de prison ferme, et ses complices à des peines avec sursis. Néanmoins, pour apprendre à ces derniers les vertus du travail, le tribunal les a condamnés, en outre, à laver pendant de longues heures, les autobus et les tramways de la régie des transports de Lodz.

● ACTES DES PSEUDO PONTIFES

Le Saint-Siège publie 210 documents de ses archives secrètes, du Vatican, du Latran et d'Avignon, relatifs à quatre anti-papes : Clément VII (1378 - 1394), Benoît XIII (1394 - 1415), Alexandre V (1409 - 1410) et Jean XXIII (1410 - 1415).

Le volume, de 350 pages, porte le titre d'« acta pseudo-pontificum » (actes des pseudo-pontifes).

● LIBERATION PROVISOIRE POUR DES ASSASSINS

Le tribunal supérieur de la sécurité d'Etat a décidé la libération provisoire sous caution des quatre ressortissants palestiniens inculpés dans l'assassinat de M. Wasfi Tall, ancien premier ministre jordanien, en septembre dernier.

La caution a été fixée par le tribunal à 1 000 livres égyptiennes pour chaque accusé.

La décision du tribunal a été annoncée mardi matin au cours d'une audience publique.

● LANCEMENT DE « PIONNIER 10 »

Le lancement de Pionnier 10 en direction de Jupiter, qui a été ajourné lundi soir en raison des conditions météorologiques défavorables, a été fixé à mercredi 20 h. 32 locales (jeudi 4 h. 32 hec). De plus, mercredi vers 8 heures (hec), l'armée de l'air américaine projette de lancer un satellite espion, destiné à détecter tout lancement de missiles balistiques à partir de l'URSS et de la Chine populaire.

● M. GREEN A RENCONTRE M. SATO

M. Marshall Green, secrétaire d'Etat adjoint américain s'est entretenu mardi avec le premier ministre japonais, M. Eisaki Sato, pour lui expliquer la position américaine après la visite du président Nixon à Pékin.

Au cours de cet entretien, M. Green a révélé que le président Nixon et le président Mao Tsé-toung avaient discuté principalement de théories philosophiques, lors de la visite du chef d'Etat américain à Pékin.

LECTURES EN PANTOUFLES par Gil

GUILLAUME AU COURT-NEZ

Par L. Gabriel-Robinet

Editeur : Editions G.P. des Presses de la Cité, Paris

Les aventures de Guillaume au court-nez qu'a écrites L. Gabriel-Robinet forment un ouvrage intéressant en divers points, et je suis persuadé que les Editions G.P. qui l'ont choisi pour leur collection « Super 1000 » destinée à la jeunesse ont remarqué ses caractéristiques avant moi.

Aux lecteurs je dirai de ne point passer au récit sans avoir pris connaissance de l'« avertissement au lecteur ». Ils pourront y découvrir l'intention de l'auteur et par là acquérir une meilleure disposition pour apprécier la lettre et l'esprit du livre.

L'auteur expose avec clarté une situation faite en partie d'événements de l'histoire et en partie du merveilleux de la légende. Il dit : « Bien que Guillaume d'Orange au court-nez ait réellement existé, les événements qui jalonnent sa prodigieuse existence sont si étroitement mêlés à la légende — voire au conte de fée — qu'il est pratiquement impossible de dire avec certitude à quelle date exacte naquit et mourut le héros de cette aventure, sous quel règne elle se déroula, à quelle famille il appartient et quelle fut sa descendance ». Ainsi la situation est bien établie et l'intérêt du récit apparaît alors dans la forme et l'esprit que l'auteur saura donner aux aventures qu'il va relater.

L. Gabriel-Robinet en compulsant

les ouvrages d'histoire contemporains comme les transcriptions des manuscrits du « cycle de Guillaume d'Orange » a eu l'inspiration d'en tirer une substance intensément imprégnée de l'enthousiasme, de la force et de la foi du Moyen-Age. Le récit parfois s'approche de l'aventure rabelaisienne où l'appétit et le rire vont submergeant ; cependant, l'esprit courtois de la chevalerie s'impose avec constance.

Après avoir combattu à outrance, monté sur Beaucant son fier coursier, après avoir pris Orange l'inepugnabile et fait de Guibourg sa femme, le terrible Guillaume au court-nez va recevoir l'appel de Dieu. Il prendra l'habit de moine, mais l'impétuosité de son caractère ne va pas disparaître pour cela. Ses aventures au cloître, face aux brigands, face à Satan en prennent une saveur plus vigoureuse encore. Après son combat singulier contre le roi de Coimbre, le géant Isoré qui assiégeait Paris, Guillaume reprendra le chemin de la pénitence en laissant sur sa trace un souffle de légende épique.

Par son atmosphère d'aventures extraordinaire, par son écriture savoureuse et joviale et par les illustrations exécutées par René Péron, le livre de L. Gabriel-Robinet donnera satisfaction à l'imagination active de nos jeunes.

LA SUISSE

Editeur : Atlantis, Zürich

Entre la relation historique du pays et l'analyse géographique des lieux, il y a la partie documentaire indispensable pour posséder de l'évolution helvétique une image complète et merveilleusement alerte.

Tout l'art de l'écrivain est de savoir développer son sujet en le nourrissant de vérité, d'esprit et de charme. De chapitre en chapitre, Martin Hürlimann s'identifie progressivement avec l'image de la Suisse. Le résultat est digne de tous éloges. Et pourtant, il a fallu à l'auteur beaucoup de talent pour donner à l'ouvrage un certain intérêt en évitant la facilité historique et l'abondance des qualificatifs Suisse merveilleuse, Suisse incomparable.

Croyez-moi, l'auteur a bâti à sa mesure d'homme et d'observateur un bonheur sans égoïsme qu'il croit ne devoir à personne, déterminé par son métier, sa vocation propre.

Il a fait tout d'abord un portrait de la Suisse. « L'image de la Suisse, écrit-il, n'est pas concevable sans la Suisse, qu'il soit détestable ou digne d'estime, réactionnaire ou progressiste, imbu de lui-même ou soucieux d'ouverture au monde. Sans la Suisse et sa volonté politique, ce conglomérat de peuplades qu'est la Suisse n'aurait jamais accédé au rang de concept unitaire, ou alors il serait depuis longtemps retombé au néant. Il n'existe donc pas de portrait de la Suisse dont serait exclue l'histoire faite par les Suisses — une histoire qui ne saurait demeurer figée et qui requiert de chaque génération sa contribution propre. » Le propos de Martin Hürlimann est de montrer à travers l'homme et les régions un pays au soleil mais aussi avec des ombres.

Pour créer l'atmosphère des dates d'histoire suisse, l'auteur, avec aisance, et sans nulle érudition pesante, a condensé l'essentiel en 11 pages et ce petit trésor de notes a donné, pour exemples :

- 515 le roi Sigismond de Bourgogne fonde l'abbaye de Saint-Maurice
- 1873 L'académie de Genève devient université.
- 1945 Etablissement de relations

Exclusivité : M. Weber, Genève

diplomatiques avec l'Union soviétique.

C'est ensuite l'analyse de chaque canton. Ici aussi, les pages remarquablement claires et bien composées réunissent les données générales historiques, géographiques et quelquefois économiques. Le Valais baigne dans le soleil du texte et de la photographie. Il n'y a pas de légendes dorées chez Martin Hürlimann mais un souci constant des réalités historiques.

L'ouvrage reflète la Suisse avec une sincérité réelle et les étonnantes photographies de l'auteur en font une attraction unique.

LES REVUES

MAISON ET JARDIN

Spécial Printemps 1972

Lorsque cette revue française édite un numéro spécial, les critères qu'elle proclame dans la recherche du confort moderne et du sens esthétique le plus raffiné, trouvent à s'exprimer avec plus d'intensité. En portant son attention sur la conception actuelle et les perspectives d'avenir des cuisines et des salles de bains, l'éditeur donne une suite judicieuse à l'évolution qui depuis bien des années déjà se mani-

este dans la construction, l'espace, l'aménagement et la décoration des cuisines comme des salles de bain.

Après avoir subi l'époque de la miniaturisation et l'idée d'être « un lieu que l'on cache à sa famille ou à l'invité », la cuisine aspire à devenir « un lieu de réunion et de réception ». Dans cette perspective, les collaborateurs de *Maison et Jardin* ont choisi quelques dizaines de réalisations offertes actuellement sur le marché. Les caractéristiques de chaque modèle présenté sont étroitement liées aux matériaux utilisés. Ainsi, le lamifié, le bois, la céramique, tour à tour, fournissent les données aux décors qui passent par la trame du « sophistiqué » ou par l'accueil paisible d'une cuisine de ferme d'antan.

Avec la même habileté et le même soin, la présentation de la « salle de bain » est un chapitre particulièrement attrayant. Les matériaux utilisés participent ici également à déterminer un choix parmi les réalisations les plus caractéristiques. Le marbre, évocateur de somptuosités passées « allie la noblesse de la matière à la pureté des lignes ». La céramique devient un objet de façon merveilleux sous les doigts de l'artiste qui peut créer et ses formes et ses couleurs, en ouvrant un large horizon de possibilités intimement liées à une expression artistique personnelle. Il y a aussi le bois, le rhodoïd, l'acier, la peinture, les tissus et les papiers peints. C'est un festival de couleurs enchanteur qui éclate de joie de vivre.

Très intelligemment, les réalisateurs ont réuni à la suite de chaque chapitre, un catalogue d'accessoires qui ne manqueront pas de piquer notre curiosité en apportant nombre de suggestions au goût sûr.

Ce cahier de printemps de *Maison et Jardin* est fait d'une riche ambiance de joie, de beauté et de douceur dans l'habitation.

La maison idéale

Comment aménager l'entrée de son logement afin qu'elle soit à la fois accueillante et pratique ? Un choix d'idées diverses nous est présenté par la revue suisse à l'enquête de : « L'entrée, une carte de visite ». Les solutions proposées tiennent compte de situations différentes et de la place restreinte dont on peut disposer. Par la photographie et par le dessin, ce ne sont pas moins de quinze suggestions originales qui sont exposées avec les détails se rapportant aux prix et aux fournisseurs du mobilier propre à ces aménagements.

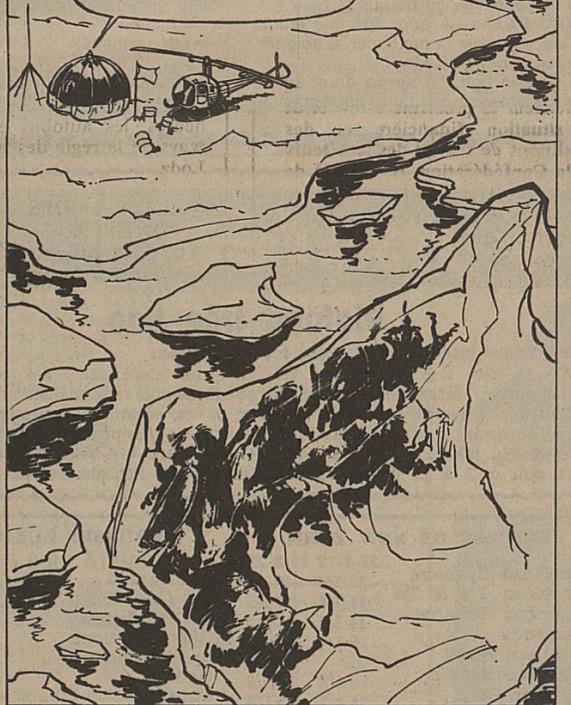
La visite d'un village de vacances à Leysin, est très intéressante. Des vues générales extérieures permettent de se faire une bonne idée de la conception de liberté qui a présidé à ces constructions. Toujours par la photographie, nous pénétrons ensuite à l'intérieur d'un de ces logements où nous parcourons à loisir chacune des pièces. La solution présentée est élégante et sobre tout en permettant une intimité familiale agréable.

Un article particulièrement attirant présente la construction de piscines intérieures privées. Quatre réalisations font l'objet d'exposés complets accompagnés de photographies suggestives et de plans de situation générale de la maison et de son complexe piscine.

Les aventures de Pythagore & Cie

PLUS TARD, QUAND L'ÉMOTION S'EST UN PEU APAISÉE...

...DES MILLIERS DE MAMMOUTHS ONT DÉJÀ ÉTÉ DÉCOLIVÉS DANS LE SOL GELÉ DE LA TOUNDRA L'IMMENSE STEPPE ARCTIQUE, MAIS ON N'EN A ENCORE JAMAIS VU PAREILLEMENT PRISONNIERS D'UN ICEBERG...



ON PEUT IMAGINER QUE NOS GÉANTS ONT TROUVÉ LA MORT EN TOMBANT DANS UNE CREVASSE DE GLACIER, QUI ÉTAIT DISSIMULÉE SOUS UNE COUCHE DE TERRE ET DE MAIGRE VÉGÉTATION. EN BROTANT SANS MÉFIANCE, NOS BÊTES ONT DU S'AVENTURER...

LA VIOLENCE DE LA CHUTE, A PROVOQUÉ DE MULTIPLES FRACTURES DES PATTES, À CE QUE J'AI PU VOIR.

AU COURS DES SIÈCLES, CEI ENORME CERCLIEIL S'EST DONC DÉTACHÉ DU GLACIER ÉTA GLISSÉ SUR LA FALAISE, POUR FINALEMENT DÉRIVER DANS L'OcéAN ARCTIQUE.



CE TRAGIQUE ACCIDENT NE SUFFIT PAS À EXPLIQUER QUE LES MAMMOUTHS AIENT COMPLÈTEMENT DISPARU... TRÈS JUSTE!



SE SONT-ILS ENLISÉS DANS DES MARÉCAGES LORS D'UN BRUSQUE RÉCHAUFFEMENT DE L'ATMOSPHÈRE ? ONT-ILS ÉTÉ NOYÉS DANS UN RAZ DE MARÉE COMPARABLE AU DÉLUGE ?... POUR MA PART, JE PENSE QU'ILS ONT ÉTÉ VICTIMES DE L'HOMME. C'EST LUI LE RESPONSABLE DE CETTE DISPARITION, COMME IL A DÉTRUIT LE BISON D'AMÉRIQUE ET COMME IL EST EN TRAIN D'EXTERMINER LES BALEINES...



LE MAMMOUTH LUI FOURNISSAIT UNE IMPORTANTE RÉSERVE DE VIANDE ; SA PEAU LE VÉTAIT ; SES OS SERVAIENT DE COMBUSTIBLE ET MÊME DE MATÉRIAU DE CONSTRUCTION...



LE MAMMOUTH, LE BISON ET LA BALEINE... JE N'EN PEUX PLUS...



Mémento

1er mars

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 5 14 33.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé à l'hôpital ou à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 5 17 94 (heures des repas).

Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11

Ambulance. - SAT, tél. 5 63 63.

Dépannage de service. - Jour et nuit : tél. 5 07 56.

Chippis. - A.A. - Les mardis de 20 à 22 h., tél. 5 11 80.

Grône, Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, par M. André Allégroz, tél. 4 24 44.

Le Ranch. - Bar-rest.-piscine. Tous les soirs restauration chaude jusqu'à la fermeture.

Bar du Bourg, Sierre. - Fête de la Bière Die Lustigen 5 aus Prag.

Sion

Pharmacie de service. - Pharmacie Wuilloud, tél. 2 42 35.

Médecin de service. - Dr Ducrey, tél. 2 59 55.

Chirurgien de service. - Dr Burgener, téléphone 2 26 66.

Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11

Hôpital de Sion. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites : tous les jours de 13 à 15 h. et de 19 à 20 h., tél. 3 71 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, tél. 2 10 14.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 2 12 17 ; Erwin Naefen et Vuissoz, tél. 2 66 41 et 2 16 88 ; Max Perruchoud, tél. 2 16 99, 5 03 02, 5 18 46 ; Sédunoises, tél. 2 28 18 ; Vosfray, tél. 2 28 30.

Service de dépannage. - Tél. 2 73 73.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 2 33 33 ; place du Midi, tél. 2 65 60.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires ouvert du lundi matin au samedi à midi. Epicerie VEGE, Mme G. Fumeaux, rue Pratifiori 29, tél. 027 - 2 11 58.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 h., de 13 à 16 h. et de 18 à 20 h., tél. 2 15 66.

Service du dépannage du 0,8. - Tél. 2 38 59 et 2 23 95.

A.A. - Réunion le mercredi à 20 h. au buffet de la Gare 1er étage, tél. 2 78 61.

Centre de consultations conjugales. - 21, avenue de la Gare, ouvert du lundi au vendredi de 9 à 17 h., tél. 2 35 19. Consultations gratuites.

Dancing de la Matze. - Tous les soirs dès 21 heures. Lundi fermeture hebdomadaire.

Dancing-cabaret le Gallon. - Tous les soirs dès 21 h. avec attractions. Fermé le mardi

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

Médecin de garde. - Week-end 27 février. Dr Zumstein, tél. 2 10 40, en semaine urgence seulement adressez-vous à l'hôpital, tél. 2 26 05.

Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 20 h.

Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.

Ambulance officielle. - Tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.

A.A. - SOS d'urgence, tél. 2 11 55, 5 44 61 et 2 12 64. Réunion le vendredi à 20 h. 30 au DSR.

Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, tél. 2 22 95 - Gilbert Pagliotti, tél. 2 25 02 - Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.

Service de dépannage. - Du 21 au 28 février. Garage des Alpes, tél. 2 22 22, du 28 février au 6 mars, Carrosserie Germano, tél. 2 25 40.

Ski-club. - dimanche 5 mars, sortie à Ovronnaz, prix Fr. 5.-; inscriptions au Colibri jusqu'au vendredi soir 3 mars. Départ 8 heures sur la place du Manoir. Les 18 et 19 mars, sortie de deux jours à Champoluc, Prix Fr. 50.- tout compris et inscriptions chez Claudine, au Colibri, jusqu'à vendredi soir 3 mars dernier délai. (Places limitées.)

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, tél. 3 66 85.

Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fêtes. - Appeler le 11

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, tél. 3 65 14. - Claudine Es-Borrat, tél. 3 70 70.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 19 17 ou 3 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 20 22.

Hôpital. - Heures de visites : chambres communes et mi-privées : mardi, jeudi, samedi et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 18 h.

Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, tél. 4 20 22. - J.L. Marmillod, tél. 4 22 04. - Antoine Rithner, tél. 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Galerie des Marmettes. - De 14 h. à 21 h. (samedi et dimanche dès 10 h.) : sculptures de Martin de la Fuente, soudeur. Peinture de Viviane Bérard et André Delay

Viège

Médecin de service. - Dr Zimmermann, téléphone 6 33 63.

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.

Ambulance. - André Lambrigger, tél. 6 20 85. Andenmatten et Rovina, tél. 6 36 24, 6 22 28.

Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fêtes. - Appeler le 11.

Brigue

Médecin de service. - Dr Anderegg, téléphone 3 10 70.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 23 32.

Service dentaire pour les week-ends et jour de fête. - Appeler le 11

Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 3 12 37.

Patrouilleur du Simplon du TCS. - Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.

Atelier de réparations et dépannage TCS. - Garage Moderne, tél. 3 13 81.

LE BLOC-NOTES D'EVE 1972

« Une bonne parole éteint mieux qu'un seau d'eau. » Cervantès

UN MENU :

- Salade niçoise
- Poitrine de veau farcie
- Pommes paille
- Brie
- Vacherin

LE PLAT DU JOUR :

Poitrine de veau farcie
Faire cuire dans de l'eau bouillante salée 2 artichauts, pendant un quart d'heure et ne conserver que les fonds. Les passer au beurre et les émincer. Les mélanger avec 2 carottes coupées en petits dés et cuites à l'eau et une petite boîte de petits pois égouttés.

Ajouter 75 g de chair à saucisses, lier avec un œuf entier battu, saler, poivrer, ajouter une cuillerée à soupe de persil haché, 1 gousse d'ail pilée et 50 g de gruyère râpé. Inciser 750 g environ de poitrine de veau et la farcir avec la préparation précédente. Lorsque la poche est bien bourrée, la recoudre ou mieux, l'envelopper dans une crêpe de porc.

Placer la poitrine de veau dans un plat allant au four, arroser avec 50 g de beurre fondu et un verre de vin blanc sec et l'entourer d'une dizaine de petits oignons.

Faire cuire pendant une heure et demie environ, en arrosant fréquemment.

Pour servir, couper des tranches épaisses et décorer le plat de service avec des bouquets de cresson et des pommes paille (ce plat peut aussi être présenté froid avec des cornichons ou de la moutarde forte).

VOTRE BEAUTE

Maquillage et adolescence
Une lectrice mère de famille nous écrit la chose suivante : « Ma fille me trouve vieux-jeu parce que je l'empêche de se maquiller (elle n'a que 15 ans). A quel âge une jeune fille peut-elle commencer à soigner sa peau et se farder ?
A son âge, un savon doux suffit, mais souvent pendant l'adolescence

la peau pose des problèmes et il faut la soigner. Sèche, employer une crème de jour nutritive et un lait démaquillant nourrissant et hydratant.

Grasse, employer une fois par jour un émulsif qui débouche les pores. Couperosée, employer une crème de jour soin-protection et un lait démaquillant très doux.

En ce qui concerne le maquillage, épiler le dessous des sourcils, mettre sur les cils un cosmétique incolore ou à la rigueur teinté. Le jour une crème hydratante ou un fond de teint fluide coloré quand le teint ne l'est pas.

VOTRE SANTE

L'hémorragie externe
L'hémorragie externe revêt trois aspects : l'hémorragie en nappe, l'hémorragie veineuse et l'hémorragie artérielle.
- L'hémorragie en nappe est un saignement diffus superficiel. Son étendue, parfois importante, rend spectaculaire et grave en apparence. La quantité de sang perdu est cependant la plupart du temps négligeables.

ET POUR FINIR, RIONS UN PEU

Educateur
Le fils de monsieur et madame Dupont vient d'avoir dix-sept ans et son père estime qu'un garçon de son âge doit savoir certaines choses. Aussi appelle-t-il son héritier dans le bureau :
- Mon garçon, tu es presque un homme, lui dit-il, il y a sûrement un tas de choses qui t'intriguent encore. Alors, vas-y, pose-moi des questions !
- Eh bien ! papa, je voudrais savoir comment... euh ! ... comment on fabrique ...
- Les enfants, hein ? sourit le père.
Alors, le gamin :
- Non ! Le whisky !

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Centrale de Sion
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. (027) 2 31 51 - 52. Ch. postaux 19-274.
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gerard Gessler, rédacteur principal. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puippe, rédacteur de jour. Gaspard Zwissig, rédacteur de nuit. Jean-Pierre Bahler et Jacques Mariéthoz, rédacteurs sportifs. Pierre Fournier et Henry Fournier, rédacteurs stagiaires.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES :
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone (027) 3 71 11. Téléx 3 81 21.

DELAI DE RECEPTION DES ANNONCES :
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 h.
Avis mortuaire : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau, ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au (027) 2 31 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

Surface de composition d'une page : 289 x 440 mm.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes anches, 25 mm de largeur.
5 colonnes réclame : 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITE :
Annonces : 36 centimes le mm (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclame : 1 fr. 35 le mm (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 80 centimes le mm (colonne de 54 mm).
Avis mortuaire : 68 centimes le mm (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



météo

Plafond très bas
Prévisions jusqu'à ce soir pour toute la Suisse :
Le ciel sera en général très nuageux. Cependant, des éclaircies, quelquefois assez belles, pourront se développer localement. Sur le Plateau, le temps reste très brumeux et les brouillards ou stratus bas, qui se seront formés au cours de la nuit, se dissiperont lentement vers midi. En plaine, la température atteindra zéro à 4 degrés à la fin de la nuit et 7 à 12 degrés cet après-midi selon l'ensoleillement.

LA TENDANCE SUR LES MARCHES EUROPEENS

PARIS : irrégulière.
Avec cependant une prédominance des plus-values.

FRANCFORT : soutenue.
Les hausses ne sont toutefois pas très importantes.

AMSTERDAM : irrégulière.
Les internationales et valeurs locales évoluent sans tendance bien précise.

BRUXELLES : légèrement meilleure.
Les achats ont toutefois été sélectifs.

MILAN : affaiblie.
Le marché demeure maussade et les transactions sont peu importantes.

LONDRES : affaiblie.
La cote se replie sur un large front. Les écarts de cours ne sont cependant pas très importants.

BOURSES SUISSES

Tendance : irrégulière.

A la lecture de la cote, certaines valeurs ont enregistré des prises de bénéfices.

Swissair port. fléchit de 5 points à 705, la nom. de 6 à 591.

Dans le secteur bancaire, gain de 40 francs pour UBS à 4230. Par contre, SBS (-35), CS (-10), BPS couche sur sa position de la veille.

Fluctuations irrégulières des omniums financiers - les écarts dans un sens ou dans l'autre se chiffrent de 5 à 40 francs.

Aux assurances, Réassurances ternaine à 2240, Winterthur port. à 1400, la nom. à 925 et Zurich 5375.

Les chimiques, Ciba-Geigy port. (-5), la nom. (plus 10), le bon de participation, activement traitée (plus 20),

Sandoz (-60) et Lonza (-20).
Parmi les valeurs industrielles redevons BBC (-20), Saurer (plus 35), Nestlé port. (plus 15), la nom. (-5), Aluisse port. plus 15), la nom. (-5) et Sulzer nom. (plus 5).

Dans le compartiment des actions étrangères, les américaines fluctuent irrégulièrement : Control Data (-8 1/2), Dupont (-5), Gen. Foods (plus 3 1/2) ainsi que Int. Nickel, Honeywell (-4), IBM (-18), Litton (-8) et Mobil Oil (plus 5 1/2).

Parmi les françaises, Machines Bull abandonne 1/2 point alors que Péchiney répète son cours de la veille.

Irrégularité des valeurs hollandaises, Philips (-1), Royal Dutch (-1/2) et Unilever (plus 2 1/2).

Les allemandes s'adjugent de 1 à 5 francs, VW (plus 6), Demag, essoufflée, abandonne 1 point à 229.

PLANS DE LA SOCIETE NOMINEE DE GENÈVE

Affiliated fund	D	7.27	9.86
Chemical fund	D	20.11	21.98
Europafonds 1	DM	45.35	47.70
Technology fund	D	8.-	8.72
Unifonds	DM	25.28	26.60

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New-York nous sont communiqués par Bache and Co Overseas S.A., Genève

BOURSES SUISSES

	28-2-72	29-2-72
Aluisse port.	2195	2210
Aluisse nom.	1065	1060
Bally	1340	1330
Banque pop. suisse	2335	2335
B.V.Z.	100	99
Brown Boveri	1460	1440
Ciba-Geigy nom.	1640	1650
Ciba-Geigy port.	2865	2860
Crédit suisse	4180	4170
Elektro Watt	2950	2920
G. Fischer port.	1350	1350
Gomergratbahn	620 D	620 D
Holderbank port.	432	432
Innovation	405	390
Italo-Suisse	279	278
Jelmoli	1175	1175
Landis & Gyr	1620	1625
Lonza	2240	2220
Metallwerke	940	920 D
Motor Columbus	1510	1500
Nestlé port.	3200	3215
Nestlé nom.	2195	2190
Réassurances	2235	2240
Sandoz	4410	4350
Saurer	1640	1675
S.B.S.	4175	4140
Suchard	6775	6750
Sulzer	3495	3500
Swissair port.	710	705
Swissair nom.	597	591
U.B.S.	4190	4230
Winterthur-Ass.	1390	1400
Zurich-Ass.	5350	5375
Philips	51 3/4	50 3/4
Royal Dutch	148	147 1/2
Alcan Utd	83 3/4	82 3/4
A.T.T.	169	169
Dupont de Nemours	632	627
Eastmann Kodak	414	416
General Electric	233 1/2	235 1/2
General Motors	308	308
I.B.M.	1438	1420
International Nickel	131 1/2	135
Penn Central	19 3/4	19 1/4
Standard Oil N.J.	297 1/2	297
U.S. Steel	125	128

BOURSE DE NEW YORK

	28-2-72	29-2-72
American Cyanam.	39 3/4	40
American Tel & Tel	43 5/8	43 1/2
American Tobacco	44 3/4	44 1/2
Anaconda	19 1/4	19
Bethlehem Steel	32	32 7/8
Canadian Pacific	16 1/2	16 5/8
Chrysler Corp.	33 1/2	33 1/4
Creole Petroleum	23 1/2	23 5/8
Du Pont de Nem.	162	162
Eastman Kodak	107 3/8	109 5/8
Ford Motor	69 1/8	69 3/8
General Dynamics	28 3/8	29 1/2
General Electric	60 3/8	60 5/8
General Motors	79 5/8	79 1/8
Gulf Oil Corp.	29 1/8	28 1/4
I.B.M.	367	368 1/2
Int. Nickel	34 1/2	34 1/8
Int. Tel. & Tel.	63 5/8	63 7/8
Kennecott Cooper	28 1/4	28 1/2
Lehmann Corp.	17 5/8	17 1/4
Lockeed Aircraft	13 5/8	13 1/2
Marcor Inc.	28 5/8	28 3/4
Nat. Dairy Prod.	45 3/8	45 5/8
Nat. Distillers	16 7/8	16 3/4
Owens-Illinois	48 1/4	47 7/8
Penn. Central	4 7/8	4 7/8
Radio Corp. of Arm	41 1/4	41 1/4
Republic Steel	22 3/8	22 1/2
Royal Dutch	37 7/8	37 3/4
Standard Oil	76 7/8	75 1/2
Tri-Contin Corp.	17 1/4	16 3/4
Union Carbide	45 1/8	45 1/8
U.S. Rubber	19 3/8	19
U.S. Steel	33	33
Westlong Electric	43 3/8	44 3/4

Tendance : ferme.

Volume : 20.310.000

Dow Jones :

Industr.	928.13
Serv. pub.	113.34
Ch. de fer	255.62

INDICE BORSIER DE LA S.B.S.

Industrie	423.6
Finance et assur.	306.4
Indice général	379.8

BOURSES EUROPEENNES

	28-2-72	29-2-72
Air liquide	374	376
Cie Gén. Electr.	416	426
Au Printemps	141.10	143.20
Rhône-Poulenc	175.50	176.50
Saint-Gobain	160.80	160.40
Ugine	162.50	164.30
Finsider	291	290
Montecatini-Edison	702.50	695
Olivetti priv.	1439	1450
Pirelli S.p.A.	1545	1540
Daimler-Benz	369.50	370
Farben-Bayer	142.50	144.20
Hoechst Farben	170	174
Kärstadt	364	364.20
NSU	228	226
Siemens	241.10	244.10
Deutsche Bank	345	346.20
Gevaert	1615	1670
Un. min. Ht-Kat.	1510	1545
A.K.U.	76.20	74.70
Hoogovens	72.20	73
Philips Glœil.	43.10	41.90
Royal Dutch	121.10	120.40
Unilever	131	133.90
Casaneq	962.-	964.-
Energievalor	118.-	118.25
Europavalor	165.75	166.-
Intervalor	105.75	106.25
Swissvalor	271.50	270.75
Swissmobil 1961	1135.-	1135.-
Usser	1118.-	1120.-
VALCA	102.-	102.50

PRIX DE L'OR

Lingot	6000.-	6075.-
Plaquettes (100 g)	600.-	620.-
Vrenell	51.-	54.-
Napoléon	47.-	50.-
Souv. (Elisabeth)	46.-	49.-
20 dollars or		

cinemas

Sierre Bourg 027 5 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Parlato italiano s.t.fr. - Deutsch - Titel
T'AMMAZZO!.. RACCOMANDATI A DIO
en couleurs

Sierre Casino 027 5 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans - dernier jour
Danger!... Suspense!... au pays des coupeurs de têtes
SAMOA LA FILLE SAUVAGE

Montana Le Casino 027 7 27 64

Ce soir à 17 heures et 21 heures
LE SAMOURAI
Le film de Melville avec Alain et Nathalie Delon

Crans Le Cristal 027 7 11 12

A 17 heures et 21 heures
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT
Rod Steiger - Sydney Poitier.

Sion Arlequin 027 2 32 42

Jusqu'à dimanche 5 mars, soirée à 20 h. 30 dimanche
matinée à 15 heures
Marlene Jobert, Michel Piccoli, Michael York dans le dernier
film de Philippe de Broca
LA POUDRE D'ESCAPETTE
Un divertissement excellent
parlé français - eastmancolor - 16 ans.

Sion Lux 027 2 15 45

Jusqu'à dimanche 5 - soirée à 20 h. 30 - dimanche matinée
à 14 heures
Ugo Tognazzi - Romana Franceesca - Andela Goodwyn dans
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS
Le film est excellent, l'histoire très drôle irrésistible,
allez le voir (Le Canard Enchaîné)
parlé français - couleurs - 18 ans

Sion Capitole 027 2 20 45

Fermé pour transformations

Ardon Cinéma 027 8 15 32

Ce soir : relâche
Samedi-dimanche : Libération

Fully Michel

Aujourd'hui : relâche
Jeudi et vendredi - 16 ans
Un « western » avec Kirk Douglas
SEULS SONT LES INDOMPTES

Martigny Corso 026 2 26 22

Dès ce soir - 16 ans
Un film de guerre avec Clint Eastwood
DE L'OR POUR LES BRAVES
Des G.I.s conçoivent un plan d'une audace inouïe!

Martigny Etoile 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche 5 - 14 ans
« Les 24 heures du Mans », la course la plus
importante du monde à l'écran
Steve McQueen dans

LE MANS
Jo Siffert pilote la Porsche 917 vainqueur en 1970 et 1971

Saint-Maurice Zoom 025 3 64 17

(Anciennement cinéma « Roxy »)
Jeudi 2 - 16 ans - Réouverture
(Nouvelle direction)
Le retour triomphal de Sean Connery
dans le rôle de « James Bond »
LES DIAMANTS SONT ETERNELS

Monthey Plaza 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - dès 18 ans - Scopecouleur
Le meilleur film américain de l'année

JOE
avec Peter Boyle, Dennis Patrick
Le « Midnight Cowboy » de 1971

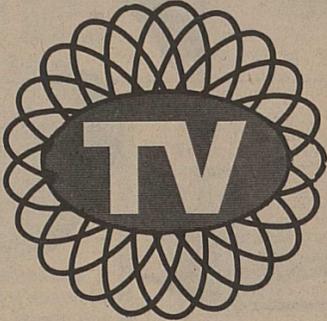
Monthey Monthéolo 025 4 22 60

MIGROS
Connaissance du monde
Dès demain à 20 h. 30 - dès 12 ans - Scopecouleur
Un film de Jacques Tati

TRAFFIC
Bex Rex

Ce soir relâche
Dès demain à 20 h. 30 - dès 18 ans - Scopecouleur
Un film de Louis Malle
LE SOUFFLE AU CŒUR

*
* **Toutes** *
* **vos** *
* **annonces** *
*
* **par Publicitas** *
* **3 71 11** *



TV Suisse romande

- 16.45 Le jardin de Romarin
- 17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vie et métier
- 18.30 (C) L'art et nous
- 18.50 Babar
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 (C) Francis aux paradis perdus
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 Ici Berne
- 20.30 Le francophonissime
- 20.55 Ecole ouverte
- 22.35 Téléjournal
- (C) Portrait en 7 images

TV Suisse alémanique

- 16.15 Telekolleg
- 16.45 Tips für Sie
- 17.30 Die Welt ist rund
- 18.15 Telekolleg
- 18.45 De Tag isch vergange
- 18.50 Tagesschau
- 19.00 Die Antenne
- 19.25 (F) Duell zu dritt. Filmserie. Hooverland
- 20.00 Tagesschau
- 20.20 Rundschau
- 21.15 (F) Ihr Auftritt, Al Mundy. Kriminalserie. Eine Kiste roter Rüben
- 22.00 Tageschau
- 22.10 Il Balcon tort
- 22.40 Programmorschau und Sendeschluss

TV France 1

- 12.30 Télémidi 72
- 14.26 Télévision scolaire
- 17.00 Télévision scolaire
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Kiri le clown
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 Télésoir
- 20.15 Le 16 à Kerbriant (8)
- 20.30 Le grand échiquier
- 23.30 Télénuît

TV France 2

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Les Chevaliers du ciel
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.00 Cours du conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Ma sorcière bien-aimée
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- 20.05 (C) Les dossiers de l'écran L'Homme du Niger
- 22.00 (C) Débat
- 23.30 (C) 24 heures dernière

TV Notre sélection du jour

Ecole ouverte

L'une des trois missions de la télévision consiste à remplir une fonction d'éducation. Pour cela il existait un service de télévision scolaire qui a été supprimé (alors qu'à la radio ce service fonctionne normalement), faute d'un accord sur les objectifs à atteindre, avec les directions d'enseignement.

La télévision n'oublie pas non plus que lorsque le second programme romand commencera à être diffusé, celui-ci aura aussi une vocation d'éducation permanente, proposant des émissions de recyclage, de perfectionnement professionnel.

C'est que les problèmes d'éducation prennent de plus en plus d'importance dans la vie moderne. Dans cette perspective, on pourra suivre ce soir la première d'une série d'émissions « Ecole ouverte ». Ces émissions visent à établir un contact plus étroit entre les établissements scolaires et les parents surtout. Les méthodes

pédagogiques évoluent, les parents ne savent pas toujours exactement quel est l'enseignement donné à leurs enfants, à l'école. « Ecole ouverte » proposera une série de reportages sur divers établissements scolaires de Suisse romande. Et en visitant ces lycées, collèges et écoles ce sera l'occasion de se familiariser avec l'enseignement moderne. Premier reportage au lycée cantonal de La Chaux-de-Fonds. Reportage suivi d'un débat avec la participation d'enseignants, MM. André Tissot directeur du lycée, André Labhardt, professeur à l'université de Neuchâtel, Jean Cavadini, secrétaire de la coordination romande en matière d'enseignement, M. Vuillemin professeur de français. Les téléspectateurs pourront poser des questions en direct, en formant le numéro de téléphone qui sera indiqué au début de l'émission.

Le 5 à 6 des jeunes est cette semaine placé sous le signe de l'étrange et du fantastique.

Télémaque



Les vedettes de la nursery

Ce n'est pas toujours facile de l'être... mais ces deux lionceaux, à peine âgés de trois semaines, ne se laissent pas déranger dans leur sommeil par les spectateurs. Qui pour une fois ne sont pas des humains, mais également des pensionnaires du zoo, soit un agneau, un petit lama et un mouton.



SUPERMAN



Sottens

Informations à 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30. 6.00 Bonjour à tous. Miroir-première. 6.35 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 7.50 Le ski, aujourd'hui. 8.05 Revue de presse. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service. 10.05 La ménagère approvoisée. 11.05 Crescendo. 12.00 Le journal de midi. On cause, on cause... A mots couverts. 12.28 Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Tom Jones. 16.50 Bonjour les enfants. 17.05 De vive voix. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 72. 20.00 Disc-o-matic. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Les concerts de Genève. 22.40 Club de nuit. 23.30 Jazz-contact. 23.55 Miroir-dernière.

Second programme

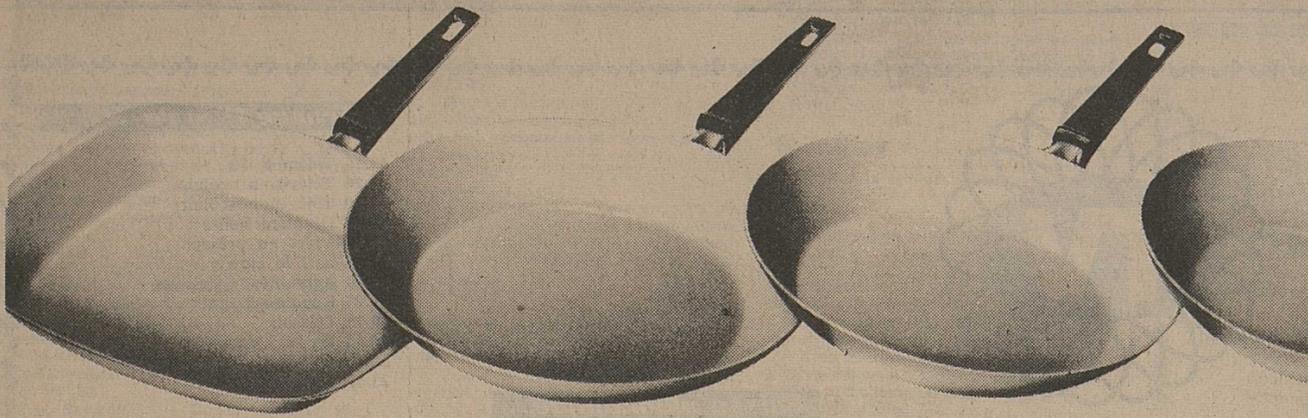
10.00 Panorama musical de Suisse romande. 10.15 Radio-scolaire. 10.45 American short stories in special English. 11.00 L'université radiophonique internationale. 11.20 Propos suisses sur l'Unesco. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midimusique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Le journal romand. 18.30 Rhyth'm pop. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.05 On cause, on cause... 20.06 La semaine littéraire. 20.30 Play time. 20.45 Vivre ensemble sur la planète. 21.00 Edition spéciale. 22.00 Vive l'opérette... 22.30 Activités internationales.

Beromunster

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Musique. 6.20 Mélodies populaires. 6.30 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Musique d'opéra et de ballet. 9.00 Extracte. 10.05 Préludes. 10.50 Radio scolaire. 10.50 Le festin de l'araignée. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.05 Palette musicale. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Daisy Bates. 14.30 Radio scolaire. 15.05 Dans le ton populaire. 16.05 Hits internationaux. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Miroir du temps et musique. 22.15 Inf. 22.30 Ewan MacColl, sa vie et ses chansons. 22.30-1.00 Big band ball.

Monte Ceneri

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.00 Disques, concert. 7.10 Sports, arts et lettres. Musique variée. 8.45 Radio scolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.15 Revue de presse. 12.30 Inf. 13.00 Chansons. 13.25 Confidential Quartet. 13.40 Orch. 14.05 Radio 2-4. 16.05 In Fila. 16.50 Disques. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Passeggiata in nastroteca. 18.45 Chron. de la Suisse italienne. 19.00 Mr. Acker Bilk. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Horizons tessinois. 20.30 Paris-top-top. 21.00 1972 année du livre. 21.45 Rythmes. 22.05 Orch. Radiosa. 22.35 La « Côte des barbares ». 23.00 Inf. 23.25-24.00 Nocturne musical.



Voici l'occasion d'adopter le TEFLON*!

(* Trade Mark Du Pont de Nemour)

Car nos poêles et casseroles sont maintenant en vente

en Multipack

Vous économisez ainsi

4 francs dès l'achat de 2 pièces

6 francs, dès l'achat de 3 pièces, etc.

(poêles ou casseroles au choix)



	Prix normal	Prix en Multipack, dès 2 pièces au choix
Pour l'électricité et le gaz:		
Poêle à frire 22 cm	11.-	9.-
26 cm	14.-	12.-
28 cm	17.-	15.-
28 cm carrée	19.-	17.-
Casserole 14 cm	13.-	11.-
16 cm	15.-	13.-
18 cm	17.-	15.-
20 cm	19.-	17.-
Pour le gaz:		
Poêle à frire 26 cm	11.-	9.-
28 cm	12.-	10.-
Casserole 14 cm	8.-	6.-
16 cm	9.-	7.-
18 cm	10.-	8.-
20 cm	11.-	9.-

Ce que l'on doit savoir sur le TEFLON.

Vous pouvez faire frire et cuire avec ou sans graisse. Les aliments ne peuvent ni brûler, ni coller.

Vous pouvez maintenant aussi travailler avec des objets métalliques. Le TEFLON ne se raie pas.

Les poêles en TEFLON sont nettoyées en un clin d'œil car rien ne reste collé. Rincer, frotter avec un torchon — cela suffit.

Cela est valable pour l'intérieur et l'extérieur, car le revêtement facilement lavable recouvre toutes les surfaces.

MARCHÉS MIGROS



Offres et demandes d'emplois

BUREAU D'ARCHITECTURE ANDRE ZUFFEREY - 3960 SIERRE

cherche pour entrée immédiate

3 dessinateurs

1 technicien

Faire offre par écrit ou téléphoner au (027) 5 17 58

On engagerait une apprentie

employée de commerce

Date d'entrée à convenir.

S'adresser à : ALESIA S.A. case postale - 1920 MARTIGNY

36-14

Entreprise de moyenne importance engagerait pour tout de suite ou à convenir

installateur sanitaire qualifié

Place stable, bon salaire, avantages sociaux.

Se présenter ou téléphoner au No 25 88 48.

André JACOT, Installations sanitaires, 70, rue de Genève, 1004 Lausanne

On cherche pour tout de suite ou à convenir

mécanicien auto

Semaine de 5 jours. Bonnes prestations sociales. Possibilité de perfectionnement sur les marques que nous représentons.

Faire offre ou se présenter GARAGE HEDIGER - SION Agences Mercedes - Simca - Subear Chrysler

PRIMAVERA SPORTS à Crans
cherche pour sa

liquidation totale

(autorisée jusqu'au 31 mai 1972)

2 vendeuses

Salaire intéressant pour personnes capables

Offres à PRIMAVERA-SPORTS, Montana
Tél. 027/7 24 37

Nous imaginons volontiers que notre nouvelle

secrétaire

- aurait du plaisir à occuper un poste indépendant et varié ;
- a une bonne formation professionnelle ;
- possède de bonnes connaissances du français et de l'allemand, éventuellement aussi de la langue anglaise.

Si vous remplissez ces conditions, nous vous proposons d'examiner ensemble les questions qui pourraient nous intéresser tous les deux.

Veuillez adresser votre offre succincte avec les documents d'usage à



Coop suisse

Département habillement, case postale, 4600 Olten 1.

(Tél. 062/34 11 22, interne 422, bureau du personnel.)

Pour toutes vos annonces: Publicitas 37111

Etes-vous intéressé à un emploi dans une usine chimique en plein développement?

- manutentionnaire
- surveillant d'installation
- ouvrier de fabrication

Travail de jour et en équipe

Veuillez adresser vos offres ou vous présenter au service du personnel de CIBA-GEIGY S.A., 1870 Monthey.

CIBA-GEIGY



SUR NOS ECRANS
par Hermann Pellegrini



Venez donc prendre le café chez nous

d'Alberto Lattuada

Alberto Lattuada, aujourd'hui quinquagénaire, avait de nobles ambitions à l'époque du néo-réalisme. On lui doit aussi une excellente adaptation d'une nouvelle de Gogol, *Le manteau*. Depuis quelques années, il est tombé au niveau des bons artisans du cinéma commercial italien. En tournant *Venez donc prendre le café chez nous*, il se contente d'exploiter les recettes qui ont fait la fortune (abusivement) des spécialistes de la comédie italienne depuis *Pain, Amour jusqu'à Divorce* à l'italienne.

Son héros, Emerenziano Paronzi, profite de sa situation de contrôleur des contributions directes pour s'introduire dans la maison de trois demoiselles. Après avoir estimé la valeur du mobilier, exploré les richesses de la cave et du grenier, Emerenziano épouse l'aînée, la plus laide des trois sœurs. Au retour du voyage de noces, il séduira ses deux autres belles sœurs, en réalisant ainsi une curieuse

trigamie. Il met tant d'ardeur à sa tâche qu'il sera un certain soir victime d'une attaque. Désormais, les trois sœurs lui exprimeront leur reconnaissance en promenant le héros fatigué dans une voiture d'infirmes.

Quelques traits satiriques acérés, des gags bienvenus, des observations comiques discrètes ne dissimulent pas la banalité d'un scénario dont tous les éléments sont prévisibles. Lattuada manifeste ici un goût douteux pour la grosse farce croustilleuse. Il travaille dans la tradition discutable du boulevard. Le mouvement plutôt lent de son film s'accorde mal au piquant d'un sujet plus grossier que libertin. Lattuada ne s'embarrasse pas de bon goût, franchit allègrement les limites de la bienséance. Il invite les spectateurs à entonner des chansons de corps de garde.

Dans son jeu, Lattuada ne possède que deux atouts : le brelan des trois comédiennes qui interprètent avec conviction leurs rôles de filles laides et un coq juteux, Ugo Tognazzi, impayable séducteur victime de ses exploits amoureux. Ça n'est pas suffisant pour remporter une partie. Sion, cinéma Lux



Ugo Tognazzi dans *Venez donc prendre le café chez nous*.

Ce film, déclare Bergman, a été conçu à l'origine comme un portrait de femme. Malgré la présence de Bibi Anderson, cette femme diffère sensiblement de celle qui apparaissait dans maints autres films du même auteur, où l'on voyait des névrosées, des êtres « en marge ».

Au premier abord, Karin se présente comme une femme tout à fait normale. Elle arrive à l'hôpital et apprend que sa mère vient de mourir. Elle contemple la morte pendant quelques instants, puis se réfugie dans un vestiaire pour y pleurer. Un homme la rejoint. Ils échangent quelques regards.

Karin approche de la quarantaine. Elle est l'épouse d'un chirurgien qui la choie. Elle a deux beaux enfants, de l'argent. Elle habite une villa confortable entourée de fleurs. Aimée, elle connaît un bonheur paisible. Les travaux ménagers ne lui pèsent pas.

En rentrant chez elle, Karin retrouve l'homme qu'elle a croisé à l'hôpital. Elle apprend qu'il s'agit d'un malade de son mari. Il se prénomme David. Il est d'origine juive et pratique le métier d'archéologue. A l'issue du repas, l'invité se déclare amoureux de Karin. Ce sentiment a pris naissance lorsqu'il a surpris le chagrin de celle-ci, à l'hôpital. Karin cède presque tout de suite après la déclaration impromptue et devient la maîtresse malheureuse d'un David brutal, colérique, piètre amant et qui a un besoin maladif de faire souffrir.

Quelle interprétation faut-il donner à ce film ? Une vision superficielle conduit à la conclusion suivante : Bergman a tourné une banale histoire d'adultère. Sa *Bovary* suédoise est simplement un peu plus compliquée que l'originale. Elle ne semble pas savoir exactement pourquoi elle s'est donnée à David.

En réalité, cette histoire d'adultère s'ouvre sur un sujet plus vaste aux résonances profondes. Ne voir dans *Le lien* qu'une aventure à trois d'une petite bourgeoise tourmentée par le démon de midi serait une erreur.

Bergman dit : « La psychologie des femmes me fascine ». Ici, il considère avec un soin tout particulier le comportement de Karin dans ses relations amoureuses. Elle ne peut adresser aucun reproche à son mari. Elle vit peut-être un peu dans l'ombre de celui-ci mais s'y trouve bien néanmoins. Alors pourquoi se donne-t-elle à David si facilement ? En opposant une femme nordique, fine, simple, à un mâle méditerranéen possessif et violent Bergman a-t-il voulu montrer que les contraires s'attirent ? Explication simpliste et peu satisfaisante. Au-delà de ces apparences, Bergman montre la dérision de l'amour-passion générateur de souffrances. Ces deux êtres que leur passion conduit à la dérive nous irritent souvent. Leur conduite irrationnelle suscite notre pitié plutôt que la réprobation. Le pessimisme du cinéaste apparaît dans ses images qui montrent la dérisoire gymnastique de deux êtres qui ne se rencontrent jamais malgré leurs rapports physiques. Ils se déchirent, l'un et l'autre trop enfermés en eux-mêmes pour arriver à la plénitude d'un amour authentique. Dieu n'existe pas, Bergman l'a dit dans de nombreux films précédents, et, dès lors les êtres humains sont des pantins que guette le néant.

David est le symbole de la souffrance. Juif, il a subi toutes sortes de persécutions. Les siens sont morts dans des camps de concentration. Sa santé n'est pas bonne, un mal secret le ronge. Il aime faire souffrir parce qu'il a été lui-même labouré par la souffrance. Karin, à son contact, découvre la souffrance du monde. Elle vivait sans souci, douillettement installée dans la quiétude d'un foyer heureux. En partageant la vie tourmentée de son amant, elle a l'impression de prendre sa part de la grande souffrance du monde. Son nouvel amour ne lui apporte pas la paix. A la fin du film, nous découvrons une femme pitoyable. Enceinte, elle se reprend, quitte David. Vivra-t-elle désormais dans la solitude ? Le film ne donne aucune conclusion. Karin échange une souffrance contre une autre souffrance, celle que lui procure sa grossesse. Comment alors ne pas revenir aux images saisissantes du début et tracer un parallèle entre la mort et la naissance.

Le romancier Michel Mohrt donne du dernier film de Bergman une explication qui pourrait bien être la seule valable. « L'amour n'existe pas, écrit-il. Il n'est, lui aussi, qu'une interrogation vaine, une tentative vouée à l'échec. Une femme se ment, quand elle croit à l'amour-fou : il n'y a qu'une chose qui ne ment pas pour elle, la seule chose pour laquelle elle est faite, où elle est dans sa vérité et dans sa souffrance authentique : c'est donner la vie. Il y a dans l'œuvre de Bergman, de nombreuses scènes où l'on assiste à la naissance d'un enfant, où l'on voit la mère dans les affres de la parturition, où l'on entend le premier cri du nouveau-né. Ce fils, *Le lien* (le lien : lien entre la mort et la vie), aurait pu se clore sur des images de ce genre. »

Une scène doublement symbolique retiendra l'attention des exégètes. David a découvert dans une petite église une très ancienne statue de bois. Conservée à l'abri de l'air et de la lumière, elle semble saine. Mais au bout de quelques jours, David s'aperçoit qu'elle abrite en elle des insectes qui la dévorent par l'intérieur. Elle est donc vouée à une destruction inéluctable. Image saisissante de l'amour destructeur qui unit provisoirement Karin et David. Mais aussi attaque non dissimulée contre la religion.

Lorsque le jeune Bergman accompagnait son père en tournée de prédication, il contemplait les motifs traités dans les peintures d'églises médiévales : les jongleurs errants, la peste, les flagellations, la Mort qui joue aux échecs ou brandit une faux, les enfants insoucients. De ces premières impressions a subsisté surtout l'idée d'un Dieu vengeur, celui qui a dit : « Tu enfanteras dans la douleur. » Dès lors est-il abusif de voir, dans *Le lien*, une nouvelle variation sur ce thème qui apparaît dans toutes les œuvres importantes de Bergman ?

Un film de Bergman ne livre pas ses secrets à la première vision. Nous le portons longtemps en nous, il nous hante. Ce n'est que peu à peu qu'il livre toute sa signification et conquiert notre totale adhésion. Une seconde vision s'avère souvent indispensable.

Ce film important sera projeté, en première valaisanne, dans la nouvelle salle du cinéma CAPITOLE, à Sion. De conception moderne, parfaitement adaptée à la présentation des œuvres importantes du 7^{me} art, cette salle a été édifiée dans les galeries du cinéma Arlequin.

Les cinéphiles séduits trouveront, dans ce cadre idéal, en plus des satisfactions esthétiques, un confort, des conditions de vision, une intimité qui ne sont pas négligeables.

LE LIEN

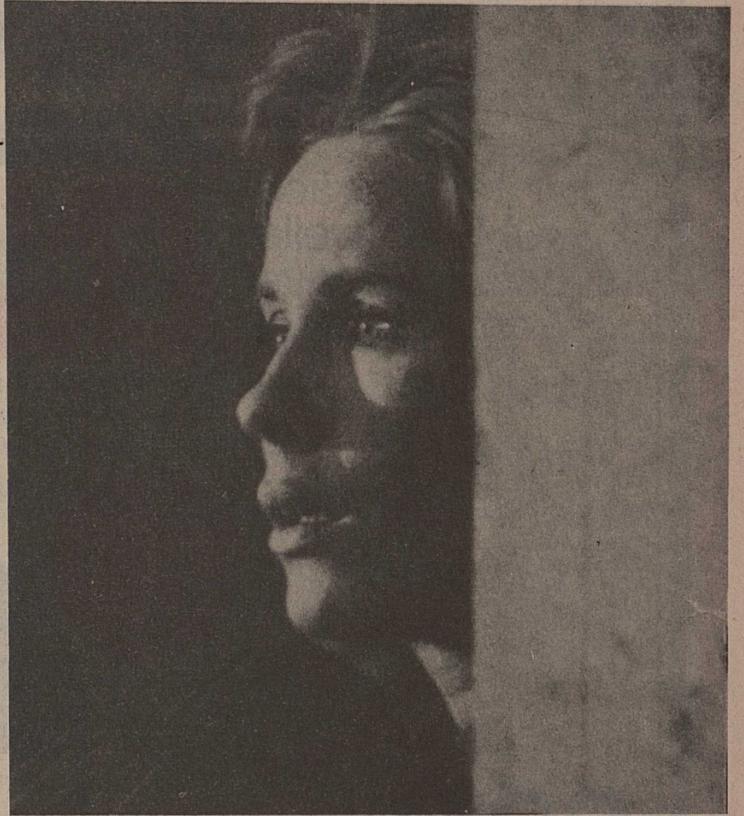
d'Ingmar Bergman

Ingmar Bergman, cinquante-quatre ans, fils d'un pasteur et théologien renommé, auteur de quelques romans et d'une vingtaine de pièces de théâtre, demeure un des artistes les plus originaux de notre temps. Il partage son temps entre la mise en scène de théâtre et la réalisation de films. Ses premières œuvres : *Crise*, *Il pleut sur notre amour*, *Bateau pour les Indes* étaient d'ailleurs des adaptations d'œuvres théâtrales, plutôt gauches et puériles. Avec *Prison*, en 1948, Bergman prit place dans les rangs des authentiques créateurs. *Le lien* est son trente-cinquième film. Cette abondante production comporte des sommets : *La source*, *Les fraises sauvages*, *Sourires d'une nuit d'été* ou *Le silence*, chef-d'œuvre du cinéma introspectif, mais aussi des erreurs, *L'œil du diable* par exemple.

Le silence semblait avoir épuisé le cinéaste suédois. *Persona*, *L'heure du loup* n'apportaient rien de neuf. Bergman s'y parodiait, braquait ses caméras sur des détraqués sans grand intérêt. C'était l'époque où il s'interrogeait sur l'utilité de son activité. Il traversait une crise sérieuse de nihilisme et avouait qu'il était las de tout, dé-

goûté de lui-même. Puis Bergman s'est repris en tournant *La honte*, un de ses films les plus noirs, mais aussi parmi les plus puissants. Ce nouveau départ fut confirmé par *Passion* qui rassura tout à fait ses admirateurs.

Ces derniers sont aujourd'hui divisés à propos du *Lien*.



Bibi Anderson, l'interprète préférée de Bergman, exprime, avec une conviction bouleversante, le drame d'une femme victime de l'amour-passion.

LA POUDRE D'ESCOMPETTE

un film de poursuites où l'action piétine, avec Michel Piccoli, Michaël York et Marlène Jobert



Philippe de Broca possédait lui tous les atouts pour réussir un bon film d'aventures : un scénario plein de bons rebondissement, un cadre parfaitement adapté à de folles poursuites, d'excellents comédiens (Marlène Jobert, Michel Piccoli, Michael York), d'importants moyens financiers. Ajoutez à cela le métier très sûr de celui qui a réalisé, pour notre plus grand plaisir, *L'homme de Rio*.

Or, il a bien mal utilisé ces atouts. Philippe de Broca veut être drôle. Il y parvient rarement. Film de poursuite, *La poudre d'escampette* paraît figé. L'action piétine. Des pannes fréquentes immobilisent les acteurs qui essaient de meubler les vides par des numéros discutables. Les situations présentées sont le plus souvent si extravagantes que les spectateurs ne croient plus aux propos de l'auteur.

Heureusement que le désert est photogénique et que les mécaniques permettent aux cascadeurs d'accomplir quelques exploits spectaculaires. Sion, cinéma Arlequin

La salle du cinéma Roxy de Saint-Maurice reprend vie sous la direction de MM. Fellay et Darbellay, les dynamiques animateurs des cinémas de Martigny. Cette salle, baptisée Zoom, présente, pour sa réouverture, le dernier James Bond, *Les diamants sont éternels*.

Sierre, cinéma du Bourg : Woodstock, un reportage intéressant sur les rassemblements de jeunes réunis par un commun amour de la musique pop.

Sierre, cinéma Casino : La Décade prodigieuse de Claude Chabrol, une fable mystagogyque insérée dans un film policier décevant.

Martigny, cinéma Etoile : Le Mans que les amateurs de courses automobiles ne voudront pas manquer.

Monthey, cinéma Montheolo : le dernier film de Jacques Tati, Trafic, un régal pour les cinéphiles et pour tous ceux qui aiment le cinéma comique de qualité.



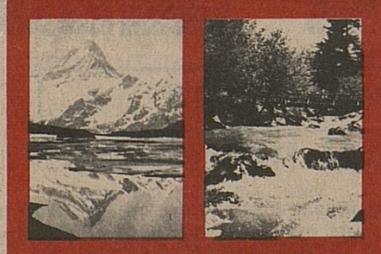
**Nouveauté
Coop**

**Biancomat
la lessive complète pour
un linge propre
et
des eaux saines...**

... grâce
à la nouvelle
substance active
anti-calcaire!



Trois magnifiques posters en couleur, de format 50 x 70 cm.



Ils sont représentés en couleur sur chaque paquet de Bianco mat. Vous y lirez également les indications pour commander ce poster.



coop

Biancomat, c'est un événement dans le domaine de la lessive: c'est une lessive qui protège notre environnement. C'est-à-dire qu'elle donne un linge propre, doux et évite la pollution des eaux. Car Bianco mat est la première lessive dont les phosphates sont en grande partie remplacés par une nouvelle substance active anti-calcaire. En effet, les phosphates polluent nos eaux. (En fertilisant les eaux et en favorisant ainsi la croissance des algues.) Mais ils libèrent votre linge et votre machine à laver de l'ennemi N° 1: le calcaire.

*La lessive complète pour un linge propre et des eaux saines
Lisciva completa per panni e acque pulite*

... nouvelle substance active anti-calcaire Bianco mat. Elle rend votre linge doux et propre sans polluer les eaux. La prochaine fois, essayez Bianco mat. Ne serait-ce que pour le sensationnel prix d'essai. Car Bianco mat ne se contente pas de rendre votre linge doux et propre, mais de plus il protège nos eaux.

C'est pourquoi Bianco mat n'a pas tout simplement réduit la teneur en phosphates, mais bien remplacé les phosphates réduits par la

Biancomat beaucoup plus qu'une simple lessive!

Genève et le Valais ont reçu avec amitié et simplicité les quatre descendeurs-skieurs de retour d'Amérique

Premier accueil enthousiaste du médaillé d'argent olympique

Roland Collombin

Pour la petite délégation valaisanne qui se rendait de bonne heure à Genève, c'était fête. Notre voyage en compagnie des parents Collombin fut des plus agréables. Le papa Maurice nous conta le nombre impressionnant de télégrammes ou lettres de félicitations reçus à l'occasion de la médaille d'argent de leur fils. Ils se chiffrent à plus d'un millier. C'est dire que pendant ces jours de repos mérités, Roland aura de quoi s'occuper... Mais c'était sans compter lors de notre rendez-vous à Martigny, l'absence du chef alpin Gemmet qui s'était oublié. Il s'ensuivit que la moitié de la délégation dut se rendre dans la cité de Calvin par le train. Tout le monde se retrouva heureusement à l'aérodrome de Genève-Cointrin pour 11 h. 30, où les autorités municipale et cantonale, ainsi que le ski-club de Genève avaient organisé avec Swissair la réception des skieurs-descendeurs arrivant de Londres.

lorsque l'on est médaillé olympique, on doit bien s'y faire !

Après avoir été « mitraillé » par les photographes, et interviewé par la radio, une petite cérémonie officielle très simple se déroula dans le satellite. M. Jean-Paul Buensod, maire de Genève, s'adressa à nos skieurs et leur remit au nom de la ville et du Conseil d'Etat divers cadeaux. Puis ce fut au tour de M. Grandlienard, président du ski-club de Genève, de relever tous les mérites de nos descendeurs, ainsi que le succès de notre médaillé valaisan. En l'honneur du club du bout du lac, il rendit hommage aux responsables valaisans ainsi qu'à la famille Collombin, pour cette magnifique médaille qui fait honneur à la Romandie.

Ensuite l'on fit sauter les bouteilles de champagne, pendant que Collombin était accaparé pour donner des autographes à tous les amis venus le féliciter.

commune de Bagne, M. Willy Ferrez, le représentant de la FSS, Willy Sachär, J.-P. Bähler, représentant de l'AVCS, Pierrot Fellay, président du ski-club de Bagnes, Willy Haldemann, de la maison Rossignol, ainsi qu'un représentant de la maison Salomon. M. Blanc, chef du service des sports de la ville de Genève apporta le salut et les félicitations de la municipalité, alors que le papa Collombin mit un terme à la partie oratoire dans un cru typique-

Rendez-vous de l'équipe valaisanne à 12 h. 45 au Café du Pont à La Batiaz

Tous les membres des équipes valaisannes sont convoqués au Café du Pont à la Batiaz, en tenue de pullover ou veste de training de l'équipe pour la formation du cortège en l'honneur du médaillé olympique Roland Collombin. D'autre part, il est rappelé à tous les participants valaisans aux Jeux olympiques d'hiver depuis 1924, qu'ils sont cordialement invités à cette manifestation, ainsi qu'au repas qui suivra au Châble.

12 H. 05, L'HEURE FATIDIQUE

« Enfin il arrive ». « Je suis contente et émue, mais il est là, c'est l'essentiel » s'exclama Maman Collombin, la lame à l'œil. Une partie de la délégation valaisanne fut autorisée à se rendre sur l'aire d'atterrissage pour accueillir les skieurs et spécialement le médaillé olympique. Le premier à sortir de l'avion fut Jean-Daniel Dätwyler, puis Roland Collombin, tout souriant, surpris de voir toute cette foule ; il a bien failli faire demi-tour... Il faut dire que Roland par sa simplicité n'a pas l'habitude des réceptions. Et pourtant,

CORTEGE A TRAVERS LA CITE DE CALVIN

Peu après 13 heures le cortège de voitures se forma pour traverser la ville de Genève et se rendre à l'hôtel-restaurant « A l'Olivier de Provence », chez l'ami valaisan Jacky Moulin pour le repas officiel offert par la commune de Bagnes. Un repas succulent fut servi à tous les invités du jour avec les frères Dätwyler, ainsi que les autorités genevoises et les représentants de la presse. Au cours de ce repas, il apparut au chef technique de l'Association valaisanne de donner la parole à plusieurs personnalités, dont le président de la

ment valaisan. Fatigué, mais content de cette première réception, Roland put prendre quelque heures de repos avant de se rendre au studio de la TV romande pour l'émission de « Carrefour ». Accompagné de MM. Bircher, Gemmet et P. Fellay, ils passèrent la nuit à Genève. Nous les retrouverons aujourd'hui à 13 heures à Martigny pour la réception à « la valaisanne ».

VERS UN FORFAIT AUX CHAMPIONNATS SUISSES ?

Sitôt après son arrivée, nous avons demandé à Roland de nous parler de sa blessure à la cheville. C'est en jouant au volleyball qu'il se blessa. « Ce n'est pas grave, mais j'ai bien l'impression que pour Haute-Nendaz, je devrai déclarer forfait. Toutefois, un petit espoir subsiste, avec quelques jours de repos à la maison, peut-être que cette blessure se cicatrisera. Dans tous les cas, j'espère être rétabli pour la descente de la coupe du monde à Val Gardena, où j'entreprendrai ma médaille ».

AUJOURD'HUI, JOUR DE LIESSE EN VALAIS

Il est certain que la date du 1^{er} mars 1972 restera gravée dans toutes les mémoires des Valaisans. On s'attend à une foule nombreuse pour accueillir son médaillé. Le programme paru dans ces colonnes mercredi sera respecté, et il est recommandé à tous de se conformer aux ordres de la police. Cette manifestation sportive, doit se dérouler dans la dignité et l'amitié. Nous rappelons brièvement le programme :

13 h. 15 Martigny, cortège depuis le pont de la Batiaz - avenue Marc-Morand - hôtel de ville, où les autorités recevront le médaillé. Puis cela sera le départ pour Bovernier, avec arrêt à Sembrancher et Le Châble, où la partie officielle se déroulera sur la place du village. La soirée se terminera à Verségères, village natal de Roland Collombin.



Des centaines d'amis sportifs étaient venus à Genève pour accueillir le médaillé olympique, ici au centre de dos.



A l'intérieur du satellite, le maire de la ville de Genève, M. Buensod félicite notre médaillé, et lui remet des cadeaux des autorités genevoises.



Une forte délégation s'était donné rendez-vous à Cointrin avec le drapeau aux 13 étoiles.

Universiade d'hiver : Rebattu... battue !

Meilleur temps de la « non-stop », la Française Caroline Rebattu a été devancée de trois centièmes de seconde par une jeune canadienne de 19 ans, Liza Richardson, de Vancouver, dans la descente féminine de l'universiade d'hiver 1972, à Lake Placid. Liza Richardson a été créditée de 2'01"84 pour les 2 km 720 d'un parcours relativement facile. Pour la médaille de bronze, l'Autrichienne Haldacher devançait pour sa part de deux centièmes de seconde une autre Française, Claire Grandjacques. D'autre part, les épreuves de patinage artistique se sont achevées sur le succès dans l'épreuve fémi-

nine de la jeune américaine Jennie Walsh. Celle-ci, déjà en tête après les figures imposées, se montra de bout en bout la meilleure grâce à un fort beau programme de libres. En hockey sur glace, l'URSS a remporté sa deuxième victoire en disposant facilement des Etats-Unis, par 9-0. Résultats : Ski. Descente féminine : 1. Liza Richardson (Can) 2'01"84. — 2. Caroline Rebattu (Fr) 2'01"87. — 3. Haldacher (Aut) 2'02"92. — 4. Claire Grandjacques (Fr) 2'02"94. — 5. Sufflin (EU) 2'03"35. — 6. Khazlova (URSS) 2'04"26. — 7. Firedel (All) 2'04"41. — 8. Tasjian

(It) 2'05"1. — Dans la descente masculine, outre Peter Grob (10e), les Suisses ont obtenu les classements suivants : 12. Pierre Poncet 2'06"18. — 23. Christian Sottaz 2'08"70. — 28. Yves Sottaz 2'09"71. Hockey sur glace : URSS - Etats-Unis, 9-0 (4-0, 2-0, 3-0). — Classement (2 matches) : 1. URSS 4 p. — 2. Canada 2 p. — 3. Etats-Unis 0. Patinage artistique. Classement final de l'épreuve féminine : 1. Jennie Walsh (EU) 5-1268,9. — 2. Ludmila Bezakova (Tch) 10-1224,1. — 3. Julia Jean Johnson (EU) 17-1212,3. — 4. Iris Ebenwaldner (Aut) 18-1198,1. — 5. Louise Vacca (EU) 26-1176,4.

CYCLISME

Le Tour de Suisse fera étape en Valais (à Mörel le 19 juin)

Avec Moerel (Valais), les dix fêtes d'étapes du Tour de Suisse 1972 sont maintenant connues. La grande boucle helvétique sera disputée, du 15 au 23 juin, selon le programme suivant :

Judi, 15 juin : prologue à Zurich. — 16 juin : 1ère étape, Zurich-Brugg. — 17 juin : 2e étape, Brugg-Soleure et 3e étape, course de côte contre la montre Soleure-Balmberg. — 18 juin : 4e étape, Soleure-Gstaad. — 19 juin : 5e étape, Gstaad-Moerel-Riederalp. — 20 juin : 6e étape, Moerel-Lugano. — 21 juin : 7e étape : Lugano-Schaan dans la principauté du Liechtenstein. — 22 juin : 8e étape, Schaan-Pfaeffikon. — 23 juin : 9e étape, Pfaeffikon-

Oltén et 10e étape, course contre la montre individuelle à Oltén.

LE GRAND PRIX DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN

Remis d'une semaine à cause du mauvais temps, le Grand Prix de Roquebrune-cap Martin, s'il n'a pas eu le succès de participation que l'on avait escompté, n'en a pas moins été spectaculaire. 60 coureurs y ont pris part, qui se sont livrés sur les 135 kms du parcours, une bataille sévère. Classement : 1. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) 135 km en 3 h. 50'00"; 2. Kurt Rub (S) ; 3. Lucien Aimar (Fr), tout même temps ; 4. Francis Campaner (Fr), à 20"; 5. René Millard (Fr) à 25"; 6. Jean Jourden (Fr), à 30", suivi par le peloton.

Bouleversement au Tour de Sardaigne

Bouleversement au tour de Sardaigne, où les Belges Eddy Merckx et Roger de Vlaeminck, principaux favoris de l'épreuve, ont probablement perdu mardi toutes chances d'arriver en vainqueur jeudi prochain à Santa Teresa de Gallura, où se terminera la course. Cette étape, au profil très accidenté, marque également la défaite d'hommes comme le Suédois Gosta Pettersson, victorieux du Giro 1971, et le Belge Martin Vandenbossche qui nourrissait également certaines ambitions au départ de Rome. Le Belge Tony Houbrechts, coéquipier du leader, a profité très habilement de cette débâcle des favoris pour remporter un succès d'étape très encourageant, qui lui permet de se pointer à la seconde place du classement général.

Le groupe Salvarani possède ainsi une chance de tout premier ordre de s'adjuger cette première course par étapes de la saison et Félice Gimondi pourra être fier du comportement de ses hommes dans l'île du Soleil. Certes, la saison routière est bien longue, et les objectifs importants, sont multiples, mais le net retard accusé par Merckx, de Vlaeminck et Gosta Pettersson inquiète les experts. Il semble évident que le champion du monde et ses deux grands rivaux sont venus en Sardaigne pour parfaire leur rodage, en vue des

tâches capitales qui les attendent à Milan-San Remo et Paris-Nice notamment.

Le net fléchissement de Merckx a surpris tout le monde au cours de cette journée, dans la mesure où le champion belge n'avait caché son intention de remporter une seconde victoire consécutive dans ce Tour de Sardaigne. 3^{ème} étape Oristano-Nuoro (141 km) : 1. Tony Houbrechts (Be) 3 h. 20'33" (moyenne 42 km 73) ; 2. Giuseppe Perletto (It)2 même temps ; 3. Patrick Sercu (Be) à 18" ; 4. Willy de Geest (Be) à 21" ; 5. Albert van Vliebergh (Be) à 22" ; 6. Pietro Guerra (It) ; 7. Michele Dancelli (It) ; 8. Giancarlo Polidori (It) ; 9. Marino Basso (It) ; 10. Thomas Pettersson (Su), Georges Pintens (Be), Jos Huysmans (Be), Herman van Springel (Be) Ludo van der Linden (Be) même temps ; puis : à 6'18", Merckx, Roger de Vlaeminck, Ritter, Karstens et Gosta Pettersson.

● Classement général : 1. Marino Basso (It) 14 h. 19'35" ; 2. Tony Houbrechts (Be) à 28" ; 3. Giuseppe Perletto (It) à 38" ; 4. Albert van Vliebergh (Be) à 1' ; 5. Patrick Sercu (Be) à 1'06" ; 6. Willy de Geest (Be) à 1'19" ; 7. Franco Bitossi (It) à 1'20" ; 8. Wilmo Francioni (It) ; 9. Michele Dancelli (It) ; 10. Jos Huysmans (Be) même temps ; 28 : Joseph Fuchs (S) à 1'20".



Lycra by Du Pont

notre exclusivité **Miss 2000**[®]

Les gaines et soutiens-gorge de ligne jeune.

Soutien-gorge très bien coupé, bonnets de dentelle nylon, dos Lycra* et bretelles réglables. En blanc, nude, noisette ou noir, tailles 70 à 85B: **17.90**

La gaine panty assortie, devant renforcé, jambes courtes, est en Lycra* Jacquard dans les mêmes coloris. Tailles S à XL: **22.90**

Le balconnet en dentelle nylon, bonnets montés sur fiberfill, dos Lycra*, bretelles réglables, se fait en nude, noir, noisette ou blanc. Tailles 70 à 80A et 70 à 85B: **19.90**

Le slip est en Lycra* Jacquard avec petit bord de dentelle. Passe inaperçu sous le pantalon. En nude, blanc, noir ou noisette, tailles S à XL: **22.90**

innovation

MARTIGNY - SIERRE - BRIGUE - VIEGE

* marque déposée par Du Pont de Nemours International SA



2.1

RL 12. 8-72

Renault 12: 1289 cm³, 60 ch, 145 km/h, sièges «longues distances», traction avant, pneus radiaux, freins à double circuit, disques à l'avant, 5 couches de traitement anticorrosion, pas de graissage, pas d'antigel.

Renault. Raison et plaisir.



Représentant: garage du Nord S.A. 35, avenue Ritz 1950 Sion, (027) 2 34 13

Sous-agents: 1920 Martigny: garage du Mauvoisin, Bois-set + Moulin, (026) 2 11 81; — 1912 Leytron: Michel Carruzzo, garage de la Poste, (027) 8 72 65; — 1937 Orsières: garage Arlettaz, (026) 4 41 40.

J'achète d'oc-casion

moteur treuil

Ruedin, mod. ré-cent, en bon état de marche.

Ø (027) 2 54 25 36-4424

ON N'A

Jamais trop d'énergie pour affron-ter la vie.

SOJAMALT, boisson fortifiante mo-derne au miel, soja, germe de blé, donne chaque jour une énergie nou-velle.

Crédit jusqu'à Fr. 20 000.—

pour MEUBLER votre APPARTEMENT

Nos crédits sont de 30 mois avec remise pour solde de dette (en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et de décès).

Grand choix de chambres à coucher, de salons, de tapis et rideaux (confection et pose).

Notre offre :

une chambre à coucher avec grand lit ou lits jumeaux - 1 salon avec canapé-lit, 2 fauteuils, 1 table et 1 meuble-paroi - 1 table de cuisine, 2 chaises et 2 tabourets.

Le tout livré franco domicile pour seulement 4490 francs au comptant ou 5434 fr. 50 à crédit, premier acompte de 1347 francs et 30 x 136 fr. 25. (Reprise de vos anciens meubles en acompte). Nous vendons séparément.

LACHAT MEUBLES

Pré - de - Foire 5 et 10 - Rue du Bourg 41 1920 MARTIGNY 2 — Tél. (026) 2 37 13 Tapis bord à bord dès 18 fr. 90 le m2. Plaque 40 x 40 12 fr. 50 le m2.

36-4427



Camionnettes L 206 et L 306

Poids total 2700 à 3300 kg, charge utile 750 à 1750 kg. Moteur à essence et diesel, deux largeurs de voie, divers empattements et vaste choix de plateaux, caisses ou carrosseries spéciales, aux di-mensions et aux présentations les plus variées; près de 1000 versions au total, pouvant toutes être conduites avec le permis A. Construc-tion et équipement ultra-modernes. Train de roulement anticorrosion à traction avant et suspension par barres de torsion.

Prix et documentation auprès de l'agent utilitaire Mercedes pour les districts : SION - SIERRE - HERENS - CONTHEY **Garage Hediger - SION** Tél. (027) 2 01 31

OFFRE DE LA SEMAINE

Au super-marché

Oranges
Sanguinelli les 2 kg

1.90

Chez votre traiteur, poulet grillé
avec un paquet de pommes chips, gratuit.

environ 500 gr fr.

3.90

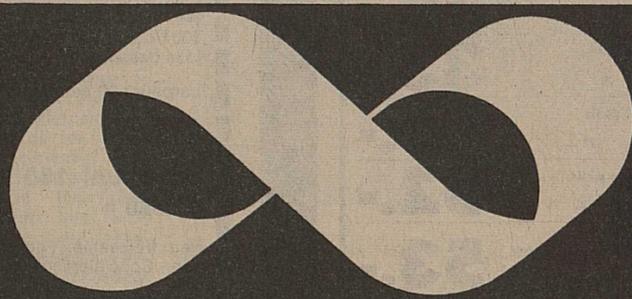
A la boucherie

Côtelette de porc

100 gr

1.30

Les magasins restent ouverts pendant les heures de midi.



city

un nouveau style
de grands magasins
au cœur du Valais

place du Midi, Sion tél. (027) 2 90 35

A louer à Sion

appartement moderne
4 - 5 piècesEcrire sous chiffre P 36-22505
à Publicitas, 1951 Sion.A louer à Sion, local de 70 m2
convenant comme

entrepôt ou atelier

accès camion + parking.
Eau, électricité, courant fort.
Ecrire sous chiffre P 36-22433
à Publicitas, 1951 Sion

A louer au centre de Monthey

magasin 80 m2

avec trois grandes vitrines.

Tél. 025/4 23 51 ou 4 38 24
36-100151Couple cherche à louer ou à acheter à
Sionun appartement
de 3 1/2 - 4 piècesFaire offres avec prix sous chiffre
P 36-22507 à Publicitas, 1950 Sion.Vos annonces
par Publicitas

De l'argent pour la campagne à la place d'impôts

L'initiative DENNER prie «à la caisse» ceux qui sont responsables de la crise sur le marché du logement: les grands capitalistes, l'industrie et les grandes entreprises. Et il est connu que ceux-ci ne se trouvent pas pour la plus grande partie à la campagne. On évite à la population agraire l'obligation de contribuer à la construction de logements et à la réduction des loyers dans les villes, ce qui n'est que justice. Avec les fonds des grands, il ne s'agit pas uniquement de réduire le loyer des logements dans tout le pays, donc aussi dans les cantons agricoles. Il s'agit également de construire des logements nouveaux. Cela signifie pour les cantons agricoles une expansion économique. Cela apporte du travail et des gains dans des régions arriérées sur le plan économique.

Donc: Le problème du logement peut être résolu.
A cet effet, vous mentionnez sur votre bulletin de vote
simplement les 3 mots OUI - NON - OUI

Comité d'action pour l'initiative DENNER

Qu'apporte la contre-proposition ?

La contre-proposition n'apporte rien de nouveau et rien de bon. Elle renforce la puissance des hauts milieux économiques. Elle apporte au petit contribuable une augmentation d'impôts de 20 à 30 pour cent — destinée essentiellement à la construction de nouveaux bâtiments administratifs et à la bureaucratie d'un «bailli» du logement. A la place d'une meilleure situation pour vous, il en résultera une plus mauvaise. A la place de stopper l'exode rural, celui-ci est encouragé.

OUI pour l'initiative DENNER
NON à la contre-proposition
OUI pour la protection
des locataires

Initiative DENNER Oui

paul vialar

Copyright by COSMOPRESS

— Rien de tout cela, reprit Sorel... et bien pire à la fois. Lorsque, tout à l'heure, alors que notre verdict venait d'être rendu, je me suis préoccupé de savoir qui était le généreux donateur, le mécène, l'homme qui tenait à redonner aux prix littéraires leur valeur réelle, lorsque j'ai eu en main le chèque que je devais, en son nom, remettre au lauréat, par ce nom même j'ai appris la provenance de cet argent et, à l'unanimité, notre jury a déclaré qu'il ne pouvait en faire usage.

— Pourquoi ?
— La raison ?...
— La raison, reprit Sorel, est que ce mécène n'a rien à voir avec la littérature mais tout avec le jeu et le proxénétisme.

— Quoi ?
— Le nom ?
— Je ne vous le donnerai pas. Je ne rendrai pas public un nom qui l'est déjà trop. On sait que les directeurs de cercles de jeux donnent aux œuvres et dépensent sans compter mais quand ceux-ci sont également des tenanciers... leur argent ne peut être accepté par nous... Nous ne pouvons admettre non plus de servir la publicité... j'allais dire la gloire, de tels individus.

— L'argent n'a pas d'odeur, cria une voix cynique.
— Pour nous si. Et nous refusons celui-là. Nous ne nous ferons pas les complices d'une telle affaire. Tout y est entaché à la base et nous nous retirons d'un commun accord. Venez, mes amis, ajouta Sorel en accompagnant son invite d'un geste si ample qu'il engloba jusqu'à Madeleine Santarelle: il n'y aura pas de « Grand Prix des Ecrivains Français ».

Puis une vague de fond submergea tout. Le jury, les journalistes, les badauds, tout se confondit et Belada ne vit plus rien. Sous la marée tout avait disparu et ses espoirs du même coup. Certes il y aurait un règlement de cette affaire, on ne s'en tiendrait pas là, mais le Prix perdait tout son crédit, toute sa valeur, son entière signification. Que Meauduard de Verthote ait été couronné ne représentait plus rien. Alors qu'il tenait la victoire, Belada savait que celle-ci n'était plus que dérisoire et serait sans lendemain.

Il eut pourtant un lendemain, ce triomphe avorté, et ce fut celui que Belada avait tant essayé de conjurer. Le journal de Joseph Barnabé était et demeurerait choisi, mais le jury refusait pour lui une couronne qu'il n'admettait de placer sur aucune tête et qui, soudain, était devenue d'épines. Certes Sorel, Thirion, auraient à cœur de racheter pour l'auteur inconnu, pour le jeune éditeur, cette déception, mais d'ici là, d'ici qu'ils se trouvaient en mesure de faire valoir leur choix dans un autre jury, du temps aurait passé et l'on savait bien que les conditions du résultat ne se trouveraient plus réunies. Tout était donc irrémédiablement perdu.

(à suivre)

belada
éditeur
roman

Une houle secoua les assistants, des hurlements de déception, de surprise, éclatèrent... Cinq bonnes minutes se passèrent avant que l'on pût entendre Sorel proclamer: :

— Il n'y a plus de « Grand Prix des Ecrivains Français » car il ne peut plus y en avoir.

Des voix fusèrent:

— On ne vous a pas donné l'argent ?

— Une mistification ?

— Une escroquerie ?

CRÉDIT - MEUBLES ILLIMITÉ

a été créé pour vous, pour votre confort, pour satisfaire vos besoins, vos désirs, grâce à toutes les sécurités offertes seulement par le spécialiste organisé



mais nouveau !!
CRÉDIT DIRECT
SANS INTERMÉDIAIRE BANCAIRE

TOUS NOS MOBILIERS SONT LIVRÉS AVEC 30 MOIS DE CRÉDIT et sans réserve de propriété sur demande et sans formalités, franco installé par camion avec un versement de 25% seulement.

NOTRE SERVICE DE CRÉDIT FAMILIAL SUSPEND TOUT PAIEMENT

sur demande en cas de maladie, accidents, accouchement, service militaire (sel. contrat).

NON SEULEMENT AVEC NOTRE ASSURANCE CRÉDIT

gratuite qui vous protège en annulant tout paiement du solde de votre contrat en cas d'invalidité totale ou décès (sel. dispositions jointes au contrat).

MAIS EN PLUS MAINTENANT NOTRE ASSURANCE CHOMAGE

gratuite qui vous met à l'abri des difficultés et suspend provisoirement tous versements en cas de perte d'emploi par suite de licenciement conjoncturel, sur demande et selon dispositions jointes au contrat.

VISITEZ notre cité merveilleuse du meuble
7 ÉTAGES - 22 VITRINES
7000 m² DE CHOIX

ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou à tout autre moment de votre choix, mais seulement sur rendez-vous, tél. (029) 2 66 66.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : _____
Rue, No : _____
Localité : _____ **NS**

Vous pouvez aussi, si vous êtes empêché de nous visiter, obtenir toute documentation à domicile, simplement en nous adressant ce bon

NOUS REPRENONS TOUJOURS VOS ANCIENS MEUBLES au meilleur prix en paiement partiel sur tout achat.

AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET
NOTRE CADEAU

LA CUISINE GRATUITE

En choisissant aujourd'hui, vous bénéficiez des meilleurs prix avec garde-meubles gratuit jusqu'à la livraison, selon contrat.

Pour tous vos achats, vos frais de déplacement pour visiter nos magasins vous seront remboursés.

Voici quelques propositions avec amortissement mensuel de

	FRANCS
SALLE A MANGER dès Fr. 607.— ; à crédit Fr. 695.—, acpte Fr. 152.—	18.—
SALON MODERNE dès Fr. 795.— ; à crédit Fr. 900.—, acpte Fr. 199.—	23.—
CHAMBRE A COUCHER 6 pièces dès Fr. 885.— ; à crédit Fr. 1008.—, acpte Fr. 222.—	26.—
VAISSELIER bar-bibliothèque dès Fr. 985.— ; à crédit Fr. 1125.—, acpte Fr. 247.—	29.—
CHAMBRE D'ENFANT Soyouz-Color, 5 pièces dès Fr. 985.— ; à crédit Fr. 1125.—, acpte Fr. 247.—	29.—
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes dès Fr. 1145.— ; à crédit Fr. 1303.—, acpte Fr. 287.—	33.—
CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palis. dès Fr. 1585.— ; à crédit Fr. 1795.—, acpte Fr. 397.—	46.—
PAROI-BIBLIOTHÈQUE 300 cm., noyer ou palis. dès Fr. 1785.— ; à crédit Fr. 2030.—, acpte Fr. 447.—	52.—
SALLE A MANGER av. table ronde, teak ou palissandre dès Fr. 1830.— ; à crédit Fr. 2075.—, acpte Fr. 458.—	53.—
SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2385.— ; à crédit Fr. 2700.—, acpte Fr. 597.—	70.—
APPARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2312.— ; à crédit Fr. 2627.—, acpte Fr. 578.—	68.—
APPARTEMENT COMPLET 3 chambres dès Fr. 3206.— ; à crédit Fr. 3644.—, acpte Fr. 802.—	94.—
APPARTEMENT COMPLET programme 72 dès Fr. 5985.— ; à crédit Fr. 6773.—, acpte Fr. 1497.—	175.—
APPARTEMENT COMPLET style dès Fr. 7985.— ; à crédit Fr. 9035.—, acpte Fr. 1997.—	234.—

romand
au centre suisse du meuble à crédit

AMEUBLEMENTS
Tinguely
BULLE



PARKING - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG - TÉL. (029) 2 66 66

Tissus pour le PRINTEMPS

Nous avons préparé une magnifique collection.

Venez la voir

Elle vous fera certainement plaisir.

- ✱ Nos qualités sont renommées
- ✱ Notre choix est le plus grand du canton
- ✱ Nos prix sont reconnus avantageux

Tissu pour blue jeans
coloris mode. Qualité « peau de pêche ». Très solide et facile à l'entretien.

Largeur : 150 centimètres
Fr. 14,50 le mètre

Tissu pour chemise de nuit et pyjama
100% coton mercerisé. Très jolis dessins.

Largeur : 90 centimètres.
Fr. 6,50 le mètre

Tissu uni 100% « Ter-suisse »

Peu froissable. Facile à l'entretien. Spécialement pour blouse.

Largeur : 140 centimètres.
Fr. 10,90 le mètre

Tissu gabardine uni

Qualité « Trevira » laine pour costume et pantalon. Très belle qualité. Grand choix de coloris.

Largeur : 150 centimètres.
Fr. 24,50 le mètre

Tissu Jersey « Courtelle » uni

pour costume, robe et pantalon. Tissu très facile à l'entretien.

Largeur : 175 centimètres.
Fr. 22,80 le mètre

Tissu imprimé 100% coton

pour une robe d'été. Dessin très élégant.

Largeur : 90 centimètres.
Fr. 9,50 le mètre

Tissu 100% polyester imprimé, à fleurs. Très beaux coloris. Parfait pour une blouse et une robe élégantes.

Largeur : 90 centimètres.
Fr. 10,80 le mètre

Tissu « Douppion » fil-branne

pour robe. Très jolis coloris. « MODE ».

Largeur : 140 centimètres.
Fr. 10,90 le mètre

Tissu « Tricel » imprimé

peu froissable pour robe et blouse. Un tissu qui vous plaira.

Largeur : 90 centimètres.
Fr. 8,90 le mètre

Tissu crimplène

facile à l'entretien. Infroissable. Les tissus crimplènes qualité ROHNER sont très appréciés. Grand choix de dessins et coloris.

Largeur : 160 centimètres.

LE SPECIALISTE DU TISSU

A L'ECONOMIE

Edy Röhrner - SION

Tél. (027) 2 17 39

ENVOI PARTOUT

AGOM

AGOM

PONT-DE-LA-MORGE

Tél. 027/8 15 04 et 8 12 72

Achetez nos pneus...

Prix action

Qualité - Service

A vendre

1 fourgon VW

Modèle 64, moteur et boîte standard.

Fr. 4200.—

Tél. (027) 2 78 38
36-22551

VW 1302

1971, 10 000 km

Etat de neuf

Fr. 6500.—

Tél. (026) 2 55 15
ou 2 26 25,
36-22557

Occasions exceptionnelles

Chrysler Valiant 1971
automatique, 7000 km.

VW 1600 L 1971
20 000 km.
Expertisées.

Tél. (025) 4 11 73.
36-2868

Avant les épreuves de Heavenly Valley (Californie)

J.-N. Augert : la coupe à portée de... skis

Le Français Jean-Noël Augert peut, dans les épreuves de Heavenly Valley en Californie, obtenir une avance décisive au classement de la coupe du monde et s'adjuger le trophée. Lundi, il a été décidé à Heavenly Valley, où il fait un temps printanier et doux faisant fondre la neige, qu'en raison de l'enneigement précaire de la piste, un des deux slaloms géants masculins sera supprimé, si bien que les épreuves prévues au programme corrigé, dont la première sera disputée mercredi, sont les suivantes : un slalom géant et un slalom spécial féminins, un slalom géant et un slalom spécial masculins.

Jean-Noël Augert mène actuellement la coupe du monde avec 114 points, devant le Suisse Bernhard Russi (100), le Français Henri Duvillard (97), le Polonais Andrzej Bachleda (90), etc. Le talent de Russi en slalom est trop limité pour qu'il puisse espérer marquer beaucoup de points. A Crystal Mountain, la semaine dernière, il s'est attribué pour la seconde fois consécutive le titre de la descente en coupe du monde et ses ambitions sont maintenant restreintes dans le trophée.

En revanche Jean-Noël Augert peut fort bien remporter le slalom dans lequel le champion olympique, l'Espagnol Francisco Fernandez-Ochoa et le Polonais Andrzej Bachleda, devraient être ses principaux adversaires et obtenir ainsi 25 points supplémentaires. Il peut compléter sa moisson de points en slalom géant, dans lequel Bachleda, Duvillard, le Norvégien Erik Haaker, vainqueur à Banff, et l'Italien Gustavo Thoeni, champion olympique de la spécialité,



Jean-Noël Augert, le leader de la coupe du monde est confiant

seront également des candidats à la victoire. Augert pourrait donc prendre le large et ne plus être rejoint, bien que trois courses de coupe du monde restent au programme : la descente de Wengen, reportée à Val Gardena, les slaloms géants de Madonna di Campiglio et de Pra-Loup.

Chez les dames, on sait que l'Autrichienne Annemarie Proell est déjà assurée de gagner la coupe du monde pour la seconde fois consécutive. En outre, elle a déjà remporté le titre de la descente et a les plus fortes chances de s'attribuer aussi celui du slalom géant. Après les deux épreuves de Heavenly Valley, les dames n'auront plus à courir en coupe du monde que trois courses : un slalom spécial et un slalom géant à Voss en Norvège et un slalom géant à Pra-Loup en France.

Courses et concours en Suisse

Premier circuit de Liddes

Course de fond : seniors - vétérans 15 kilomètres, juniors 7 km 500.

Le ski-club « Vélau » se fait un plaisir de vous inviter à participer à sa course de fond qui aura lieu le dimanche 5 mars 1972 à Liddes.

PROGRAMME

8 heures ; messe ; 8 heures à 9 h. 30 : contrôle des licences et distribution des dossards au café de la Poste ; 9 h. 30 : premier départ ; 16 heures : proclamation des résultats et distribution des prix au café de la Poste.

INSCRIPTIONS : par écrit sur formule FSS No 4 jusqu'au vendredi 3 mars 1972 à 18 heures.

FINANCE D'INSCRIPTION : Fr. 6. — par coureur.

TIRAGE DES DOSSARDS : vendredi 3 mars 1972 à 20 heures au café de la Poste.

RENSEIGNEMENTS : chez Annette Darbellay, tél. (026) 4 16 90.

● SAINT-GEORGES

Fond 15 km : 1. Mario Pesenti (Le Brassus) 1 h. 01'21". — 2. Denis Pilloud (Nyon) 1 h. 05'14". — 3. Jean-Pierre Althaus (Vaulion) 1 h. 05'15". — Vétérans : 1. Jean Egger (Vaulion) 1 h. 02'30". — Juniors (10 km) : 1. Pierre-Michel Meylan (Le Brassus) 41'52". — OJ (5 km) : 1. Denis Berger (Nyon) 21'47".

VOICI LE PROGRAMME REVISE DES EPREUVES DE HEAVENLY VALLEY

Mercredi, 1er mars : slalom géant féminin. — Jeudi, 2 mars : 1ère manche du slalom géant masculin, suivie de la 2e manche. — Vendredi, 3 mars : slalom spécial féminin. — Samedi : slalom spécial masculin.

NATATION

Meeting national à Genève

Genève-Natation organisera dimanche prochain à 17 heures à la piscine des Vernets un meeting par groupes d'âge qui réunira des nageurs et nageuses de Lancy-Natation, CN Carouge, Renens-Natation, Sion-Natation et du club organisateur.

Des courses intermédiaires sont prévues avec la participation de plusieurs membres de l'équipe nationale. On y suivra avec particulièrement d'attention le 200 mètres libre féminin où Françoise Monod, qui vient de porter à un niveau international la meilleure performance suisse en petit bassin (2'12"4) s'at-

taquera au record suisse en grand bassin, record qu'elle détient en 2'17"6.

D'autre part, le nageur américain Ross Wales, médaille olympique à Mexico, qui vient de remporter le 100 mètres papillon de Brème en 56", fera une démonstration.

Cette manifestation revêt un intérêt particulier à la veille des championnats romands qui auront lieu les 11 et 12 mars dans la nouvelle piscine de Lausanne. A noter que le 800 et le 1500 mètres libre des championnats romands seront courus le jeudi 16 mars à Genève.

SKI NAUTIQUE

Calendrier pour la saison 1972 (Europe)

L'Union mondiale de ski nautique a établi le calendrier pour la saison 1972 de la région 2 (Europe, Afrique du Nord et Proche Orient). Voici les manifestations qui intéressent la Suisse :

21 mai : ski neige-ski eau à Montreux. — 27-28 mai : match international triangulaire Allemagne-France-Suisse à Baechingen. — 26-28 août : concours internationale de Montreux. — 9-10 septembre : concours de saut à Genève.

15-16 juillet : championnats suisses. — Coupe d'Europe : demi-finales les 5-6 août à Piastany (Tch) et Janina (Grèce). Finale les 19-29 août à Belgrade. — 25-30 juillet : championnats de la région 2 à Chollet (Fr.).

HOCKEY SUR GLACE

Coupe valaisanne des juniors et novices

COUPE VALAISANNE DES JUNIORS

Ce tournoi final se déroulera sur la patinoire de Sion samedi et dimanche entre les équipes de Sion, Villars-Champéry, Sierre et Leukergrund.

Le programme est le suivant : Samedi à 15 heures : Villars-Champéry - Leukergrund ; à 17 heures Sion-Sierre. Dimanche à 15 h. 30 : finale des perdants ; à 18 h. 30 : finale des gagnants.

COUPE VALAISANNE DES NOVICES

Le tournoi final se déroulera également sur la patinoire de Sion, dimanche, entre Sion, Vissoie, Martigny, Viège A, Viège B et Saas-Grund, selon le programme suivant :

8 heures : Sion - Viège B. — 9 h. 15 : Vissoie - Saas-Grund. — 10 h. 30 :

Martigny - Sion. — 11 h. 45 : Viège A - Vissoie. — 13 heures : Viège B - Martigny. — 14 h. 15 : Saas-Grund - Viège A. — 17 h. 30 : finale.

Victoire et défaite pour La Chaux-de-Fonds

Au cours du dernier week-end, le HC La Chaux-de-Fonds a disputé ses deux dernières rencontres comptant pour la coupe des Alpes. Les champions suisses, qui étaient d'ores et déjà vainqueurs du groupe 1, ont battu le HC Gardena, en Italie, par 4-1, avant de s'incliner en Yougoslavie face à Jesenice, sur le score de 5-6. Voici le classement du groupe 1 de la coupe des Alpes :

1. HC La Chaux-de-Fonds, 8-14. — 2. Jesenice, 7-8. — 3. Klagenfurt, 8-8. — 4. Genève-Servette, 6-4. — 5. HC Gardena, 7-2.

Retrouvailles à la « Festhalle » après plus de quatre ans Face à Atzori, Chervet réussira-t-il après avoir échoué ?

Même salle, mêmes adversaires, même issue ! Rien n'est moins sûr. A quarante huit heures du championnat d'Europe des poids mouches, qui doit opposer à la « Festhalle » de Berne l'Italien Fernando Atzori, immuable tenant du titre depuis le 25 janvier 1967, à son challenger, le Suisse Fritz Chervet, le pronostic est difficile. Certes, les deux boxeurs se sont déjà affrontés, titre en jeu, le 15 décembre 1967, dans cette même arène bernoise. Et là, Atzori avait nettement dominé un combat qu'il avait remporté par KO à la quatorzième reprise. Mais, vendredi soir — quatre ans et trois mois après ce premier affrontement — les données seront presque complètement changées.

ATZORI MOINS FRINGANT ?

Fernando Atzori tout d'abord n'est plus le fringant boxeur qui défendit victorieusement sa couronne à dix reprises. La dernière fois qu'il mit son bien en jeu, en août dernier à Ascona, contre le Français Gérard Macrez, le petit Sarde dut se contenter d'une victoire aux points sans grand relief. A 29 ans — il est né le 1^{er} juin 1942 — le poulain d'Adriano Sconcerti a perdu de sa force de frappe meurtrière. Des mains rendues fragiles par plusieurs blessures expliquent en partie cette perte d'efficacité. Mais l'usure du pouvoir n'a rien arrangé.

L'ITALIEN SAIT SE SURPASSER

Champion olympique en 1964 à Tokio, Fernando Atzori n'a jamais été battu en Europe. Les deux seules défaites inscrites au passif d'un palmarès par ailleurs riches en victoires plus ou moins expéditives, il les a subies des poings d'un Mexicain (Jose Gomez) et d'un Philippin (Bernabe Villacampo). Cette suprématie a fini par jouer quelques tours à l'ancien employé PTT fixé depuis longtemps à Florence. Ses nombreux succès sportifs s'accompagnant d'une inévitable réussite financière, Atzori n'a pas toujours su faire les sacrifices nécessaires à une préparation intense. Il n'en demeure pas moins que l'Italien a toujours trouvé assez de fierté pour se surpasser dans les grandes occasions. C'est la raison pour laquelle il fera malgré tout figure de favori.

CHERVET MATURETÉ ACCRUE...

Plus jeune de quatre mois que son rival, Fritz Chervet tentera vendredi soir de redonner un titre européen à la Suisse trente six ans après Maurice Dubois. Depuis sa tragique défaite en 1967 contre Atzori, le petit Bernois est revenu au premier plan grâce à une volonté à toute épreuve. Ce qu'il a perdu en vitalité, Fritz Chervet l'a gagné en maturité. Ses dernières sorties ont prouvé qu'il bénéficiait d'une condition physique irréprochable. Comme lors

de sa première tentative, le poulain de Charly Buhler a suivi un stage d'oxygénation dans les Grisons. Pour lui, la distance des quinze rounds ne devrait pas représenter un obstacle.

... MAIS TACHE DIFFICILE

Une fois de plus, Fritz Chervet risque par contre d'être victime de sa fragilité. Pourtant, son coup d'œil, sa garde haute devraient lui permettre d'encaisser le mi-

nimum de coups. Et c'est à cette condition seulement qu'il pourra prétendre inquiéter sérieusement le Sarde, voire le battre. Car s'il n'a rien perdu de sa vitesse de bras et de la promptitude de ses réflexes, Chervet reste toujours exposé à un contre. Et même diminué, Fernando Atzori est parfaitement capable de réussir ce contre. Tout en effectuant son travail de challenger, Chervet devra veiller à ne jamais trop se découvrir et il pourrait bien réussir là où il avait échoué en 1967.

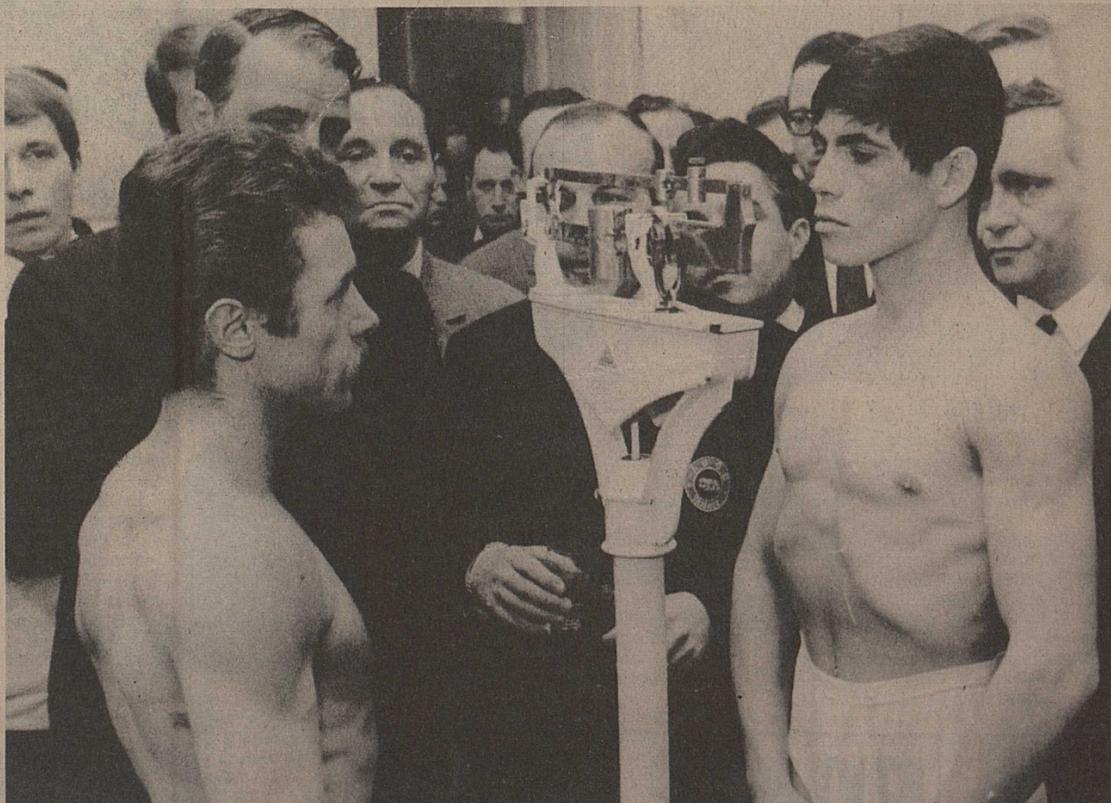
HANDBALL

Sélection suisse

La fédération suisse a retenu seize joueurs pour participer au tournoi préolympique, qui se déroulera en Espagne. La Suisse jouera le 15 mars à Granollers contre le Luxembourg, le 17 à Sabadell contre la Grande-Bretagne et le 18 mars à Granollers contre l'Espagne. Les deux premiers classés de chaque poule disputeront le tour final, les 24 et 25 mars à San Sebastian et Barcelone, et les cinq premiers de cette poule de finale seront qualifiés pour les jeux de Munich.

VOICI LES JOUEURS RETENUS

Gardiens : Daniel Eckmann (BSV Berne), René Wetzler (TV Moehlin) et Urs Zeier (Amicitia Zurich). — Joueurs du champ : Hans Grundmann (TV Suhr), Hansueli Gigax (TV Suhr), Rudolf Hasler (TV Moehlin), Juerg Hohl (Grasshoppers), Urs Stahlberger (Saint Otmar), Ernst Zuellig (Pfadi Winterthur), Alex Heyer (Amicitia Zurich), Dieter Knoeri (RTV Bâle), Rudolf Wagner (ATV Bâle-Ville), Peter Nötter (Saint Otmar), Joerg Schild (RTV Bâle), Fritz Blaser (TSG Berne), Fredy Isler (Yellow Winterthur). — Remplaçants : Felix Eisen (Pfadi Winterthur) et Francis Crevoisier (GG Berne).



Un nouveau « face à face » lourd de conséquence pour Chervet (à gauche) et pour Atzori (à droite).

Championnes de la mode

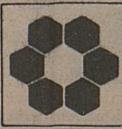
Débordantes d'idées,
elles ont la main habile
et le flair infailible pour
dénicher les nouveaux tissus
de printemps. Les soies,
le coton et la toile de jeans.
La mousseline aussi,
le voile et la laine.
Avec des fleurs ou des carreaux,
des dessins
fantaisie ou des thèmes «pop».
Sans oublier le jersey
Crimplène
ou le Trevira.



Dans les teintes fraîches de la belle
saison, tous ces tissus,
inspirés de la dernière mode,
sont d'un entretien facile.
Notre choix est
immense.
Notre qualité
et nos prix
légendaires.



PORTE NEUVE
SION



la **PLACETTE**

au Centre Commercial
Monthey

☐ Parking gratuit
pour 800 voitures



Athlétisme : l'Amérique et l'Allemagne sélectionnent

Sélection américaine

Les Etats-Unis seront loin d'aligner leur meilleure équipe pour affronter l'URSS pour la première fois sur piste couverte, le 17 mars au « Coliseum » de Richmond (Virginie). La sélection américaine est en effet issue des championnats nationaux de vendredi dernier, qui souffrirent justement de très nombreux forfaits ou abstentions.

Voici la composition des équipes américaines :

Messieurs ; 60 y. : Delano Meriwether et Gérard Tinker. — 60 y. haies : Rod Milburn et Willie Davenport. — 600 y. : Lee Evans et Tommie Turner. — 1000 y. : Ron Nehring et Juris Luzins. — Mile : Bruce Fischer et Craig Carlberg. — 3 miles : Léonard Hilton et Don Cardong. — Marteau : George Frenn et Al Shorterman. — Poids : Fred de Bernardi et Bryant Steyart. —

Triple saut : John Craft et Robert Reader. — Longueur : Henry Hines et Ron Coleman. — Hauteur : Gene White et Reynaldo Brown. — Perche : Steve Smith et Scott Wallick. — 3 miles marche : Dave Romansky et Ron Laird. — 4 x 880 y. : à désigner.

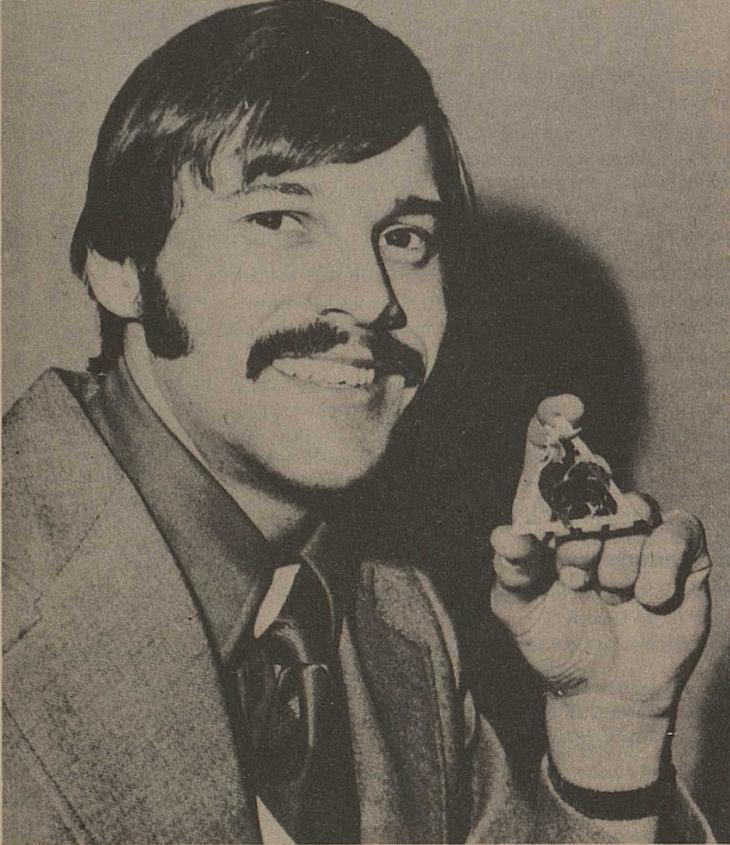
Dames. 60 y. : Iris Davis et Martha Watson. — 600 y. : Cathy Hammond et Jarvis Scott. — 880 y. : Carol Hudson et Wendy Koenig. — Mile : Doris Brown et Debbie Heald. — 60 y. haies : Pat Johnson et Mamie Rollins. — Longueur : Martha Watson et Willie White. — Hauteur : Ellie Pfaff et Jane Frederik. — Poids : Marin Seider et Leacy O'Neal. — 4 x 880 y. : à désigner.

Sélection allemande pour Grenoble

Pour les 3es championnats d'Europe en salle, qui se disputeront les 11 et 12 mars à Grenoble, la fédération ouest-allemande a sélectionné, à l'issue des championnats nationaux de Stuttgart, l'équipe suivante :

Messieurs : 60 m. : Gerhard Wucherer et Manfred Schumann. — 400 m. : Georg Nueckles et Ulrich Reich. — 1500 m. : Juergen May. — 3000 m. : Uli Brugger. — 60 m. haies : Manfred Schumann et Werner Eikmeier. — 4 x 2 tours : Georg Nueckles, Ulrich Reich, Peter Reuther et Rolf Kruesmann. — 4 x 4 tours : Franz-Josef Kemper et Paul-Heinz Wellmann, Thomas Wessinghage et Harald Norpoth. — Longueur : Hans Baumgartner. — Hauteur : Hans-Joerg Wildfoerster. — Triple saut : Michel Sauer. — Poids : Ferdinand Schladen.

Dames. 60 m. : Annegret Richter, Elfgard Schittenhelm, Inge Helten. — 400 m. : Christel Frese, Inge Boeding, Erika Weinstein. — 800 m. : Gisela Ellenberger, Christe Merten. — 1500 m. : Ellen Tittel. — 60 m. haies : Margit Bach et Elfi Meierholz. — 4 x 1 tour : Elfgard Schittenhelm, Christine Tackenberg, Annegret Kroniger et Rita Wilden. — 4 x 2 tours : Erika Weinstein, Annette Rueckes, Inge Boeding et Christel Frese. — Longueur : Heide Rosendahl et Brigitte Roesen. — Poids : Liesel Westermann et Sigrun Kofink.



Le sauteur américain, Pat Matzdorf recevait dernièrement le « coq d'or » récompensant le meilleur athlète mondial 1971 (notre photo). Le 17 mars il sera l'un des grands absents face aux Russes.

Démission d'Armin Scheurer

Armin Scheurer, entraîneur national, a donné sa démission à la Fédération suisse d'athlétisme pour fin 1972. Il dirigeait les cadres nationaux depuis le retrait du prof. Otto Misangyi. Armin Scheurer entend pouvoir se consacrer entièrement aux tâches qui sont les siennes à l'école fédérale de sport de Macolin.

Cette démission risque de poser un gros problème car Armin Scheurer s'était vu confier un rôle déterminant dans l'organisation technique de la nouvelle fédération unique d'athlétisme.

Le financement des JO de Munich

Le comité d'organisation des Jeux olympiques de Munich a confirmé que le budget des Jeux 1972 atteindrait 1972 millions de marks. Le coût total des installations s'élève à 1 milliard 445 millions de marks dont : — 1 milliard 350 millions pour le complexe olympique de Munich. — 95 millions pour celui de Kiel. Les frais d'organisation sont chiffrés à 527 millions de marks. Du côté recettes, les jeux rapporteront, estime-t-on 1 milliard 202 millions de marks qui se répartissent comme suit : — 250 millions pour la loterie olympique. — 568 millions pour les monnaies

commémoratives et — 351 millions pour la vente des billets d'entrée et les droits de retransmission télévisée. — 33 millions provenant des crédits officiels pour la promotion des équipements sportifs. Une « impasse » de 770 millions de marks sera couverte par des subventions : — De l'Etat fédéral (375,5 millions). — Des Etats de Bavière et de Schleswig-Holstein (respectivement 187,6 et 8,8 millions de marks). — Des villes de Munich et de Kiel respectivement 189,6 et 8,8 millions de marks).

SION : concours en salle

Plus de 80 élèves ont suivi l'appel de chef de jeunesse de compétition Joseph Lamont, et ont participé à ce concours. Il s'agit des groupes d'athlétisme de Sion, Flanthey, Ardon, et Saxon. Les résultats obtenus sont remarquables, et c'est avec un réel plaisir de voir avec quel enthousiasme ces jeunes ont participé à ces différentes disciplines. Nous espérons que d'autres groupes d'athlétisme de jeunesse se formeront bientôt en Valais.

RESULTATS SPRINT 2 x 25 M.

- Benjamines 1962-1963**
1. Marti Manuella, Sion, 8"9. — 2. Bregy Angela, Sion, 9". — 3. Mabilard Geneviève, Sion, 9"2.
- Benjamins 1961-1962**
1. Yerly Michel, Sion, 8"2; Luisetto Stéphan, Sion, 8"2. — 3. Imstepf Jean-Pierre, Sion, 8"4.
1. Praz Francine, Sion, 7"9; Delaloye Sabine, Sion, 7"9. — 3. Perriard Brigitte, Sion, 8"6.
- Minimes 1959-1960**
1. Marclay Grégoire, Sion, 7"8. — 2. Riquen Eric, Ardon, 7"9. — 3. Tschopp P.-André, Sion, 8".
- Cadettes B 1958-1959**
1. Chanton Gabrielle, Sion, 7"8. — 2. Léger Claude, Fully, 7"9; Bregy Marie-Louise, Sion, 7"9; Franca Luisetto, Sion, 7"9.
- Cadets B 1957-1958**
1. Valette Hervé, Ardon, 7"; Pitte-loude Yves, Sion, 7". — 3. Zanella Lucien, Sion, 7"2.
- Cadettes A 1956-1957**
1. Farquet Micheline, Sion. — 2. Bessard Sylviane, Ardon, 7"9. — 3. Molk Dominique, Ardon, 8"; Bonvin Chantal, Flanthey, 8".
- HAIES 2 x 25 M.**
Benjamines 1962-1963
1. Mabilard Geneviève, Sion, 12"4; Michelet Véronique, Saxon, 12"4; Bregy Angela, Sion, 12"4.
- Benjamins 1961-1962**
1. Luisetto Stéphan, Sion, 9"8. —

2. Imstepf Jean-Pierre, Sion, 10"4. — 3. Bruchez Yves, Saxon, 10"4.
- Minimes 1960-1961**
1. Delaloye Sabine, Sion, 9"3. — 2. Praz Francine, Sion, 11"1. — 3. Seydoux Fabienne, Fully, 11"6.
- Minimes 1959-1960**
1. Salamin Nicolas, Sion, 10"2. — 2. Neury Pascal, Saxon, 10"3. — 3. Riquen Eric, Ardon, 10"6.
- Cadettes B 1958-1959**
1. Dal Magro Nadine, Sion, 10"2. — 2. Luisetto Franca, Sion, 10"4. — 3. Bregy M.-Louise, Sion, 10"8.
- Cadets B 1957-1958**
1. Pitteloud Yves, Sion, 9". — 2. Valette Hervé, Ardon, 9"1. — 3. Zanella Lucien, Sion, 9"3.
- Cadettes A 1956-1957**
1. Molk Dominique, Ardon, 9"4. — 2. Farquet Micheline, Sion, 9"6. — 3. Bessard Sylviane, Ardon, 10"6.

SAUT EN HAUTEUR

- Benjamines (avec tremplin)**
1. Marti Manuella, Sion, 1,40. — 2. Bregy Angela, Sion, 1,35. — 3. Michelet Véronique, Saxon, 1,30.
- Benjamins (avec tremplin)**
1. Luisetto Stéphane, Sion, 1,55. — 2. Imstepf Jean-Pierre, Sion, 1,50; Sion, Yerly Michel, Sion, 1,50.
- Minimes (avec tremplin)**
1. Rey Gabriel, Flanthey, 1,75. — 2. Tschopp P.-André, Sion, 1,70. — 3. Nigg Ch.-Albert, Sion, 1,65.
- Mimines (avec tremplin)**
1. Delaloye Sabine, Sion, 1,60. — 2. Praz Francine, Sion, 1,55. — 3. Seydoux Fabienne, Fully, 1,45; Piguët Dolores, Saxon, 1,45.
- Cadettes B (avec tremplin)**
1. Chanton Gabrielle, Sion, 1,70; Luisetto Franca, Sion, 1,70. — 3. Dal Magro Nadine, Sion, 1,60.
- Cadets B (sans tremplin)**
1. Lamont Patrick, Flanthey, 1,55. — 2. Bonvin Emmanuel, Flanthey, 1,45. — 3. Valette Hervé, Ardon, 1,40.
- Cadettes A (sans tremplin)**
1. Farquet Micheline, Sion, 1,25. — 2. Molk Dominique, Ardon, 1,20. — 3. Bonvin Chantal, Flanthey, 1,15.

FOOTBALL

Avertissement avant la reprise « Les fusées sur les stades »

Dans une circulaire adressée à ses membres, le comité de ligue nationale répond à la question soulevée de savoir ce qui pourrait être entrepris par les clubs sur les stades à l'encontre de la mauvaise et dangereuse habitude que constitue le lancement de fusées. La commission pénale, qui au cours du premier tour de la saison 1971-1972 a été appelée à de nombreuses reprises à juger de tels méfaits sur la base de rapports d'arbitres, a étudié l'ensemble de la question et est arrivée aux conclusions suivantes :

1. Lorsque des fusées sont lancées, le speaker doit immédiatement relever que les prescriptions de l'ASF et les ordonnances de police interdisent ces lancements et les punissent.
2. Lorsque des fusées sont lancées à plusieurs reprises d'un même emplacement réservé aux spectateurs, des forces du service d'ordre

sont à placer sans délai à cet endroit. Leur présence suffira en règle générale pour empêcher d'autres tirs.

3. A la suite d'incidents dus aux fusées, le club recevant doit intervenir énergiquement à leur encontre dans les organes de publicité du club (programme de match, bulletin, haut-parleur, etc.) et rendre le public attentif aux poursuites pénales auxquelles est exposé le club. En outre, les contrevenants démasqués devront compter avec une sanction de police ou judiciaire.

Si un club peut prouver qu'il a pris promptement et sans faille ces mesures qu'on peut attendre de lui, la commission pénale fera abstraction d'une sanction à son égard. Par contre, dans tous les autres cas, elle sévira énergiquement, de fortes amendes et en cas de récidive, le boycottage du terrain étant prononcés.

Prévisions pour le concours du Sport-Toto No 9

1. La Ch.-de-Fonds - Bienne	5 3 2	8. Bruehl - Chênois	5 3 2
2. Granges - Bâle	2 3 5	9. Fribourg - Neuchâtel-X.	4 3 3
3. Lucerne - Grasshoppers	1 2 7	10. Martigny - Aarau	4 3 3
4. Servette - Saint-Gall	7 2 1	11. Mendrisiostar - Etoile C.	6 3 1
5. Winterthur - Lausanne	3 4 3	12. Vevey - Chiasso	5 3 2
6. Young-Boys - Sion	7 2 1	13. Wettingen - Monthey	5 3 2
7. Zurich - Lugano	8 1 1		

Les victoires locales, prévues par les dix experts qui établissent cette liste, figurent dans la première colonne. La deuxième colonne est réservée aux résultats nuls et la troisième aux victoires des visiteurs.

Football à l'étranger Allemagne : pas de record pour Mönchengladbach

Le championnat de la Bundesliga va se résumer désormais à un duel entre Schalke 04 et Bayern Munich. Le troisième des principaux prétendants au titre, Borussia Mönchengladbach, a été pratiquement évincé samedi de la lutte pour la première place en concédant le match nul à Bayern Munich (2-2). Champion ces deux dernières saisons, Borussia Mönchengladbach avait la possibilité d'établir un nouveau record de trois titres nationaux consécutifs. Avec cinq points de retard sur le leader et deux sur Bayern Munich, il devra sans doute se contenter d'une place d'honneur.

Borussia avait pourtant réussi un excellent début de match contre Bayern Munich et ses vedettes. Deux buts de Heynckes lui avaient permis de mener par 2-0 après 21 minutes de jeu. Mais la réaction ne tarda guère. A la 23e minute, Schneider réduisait l'écart à 2-1. Juste après le repos, ce fut l'égalisation de Roth. Bayern Munich aurait pu finalement prétendre s'imposer si son avant-centre Gerd Mueller n'avait pas été en petite forme. Toujours est-il que ce choc, joué devant plus de 30 000 spectateurs, fut de très bonne qualité. L'entraîneur national Helmut Schoen, présent dans les tribunes, ne cachait pas sa satisfaction. Ce n'est en tout cas pas leur per-

formance contre Bayern qui fera perdre leur place en équipe nationale à Sietloff, Heinckes et Netzer.

Le leader Schalke s'est lui aussi montré à la hauteur. Eintracht Francfort fut pour lui un adversaire très sérieux, en raison surtout de la rugosité de sa défense. Les joueurs de Gelsenkirchen eurent le mérite de comprendre rapidement que, dans ces conditions, faire étalage de leur technique ne suffirait pas. Bien soutenus par leurs arrières latéraux, leurs attaquants se sont battus comme rarement avec pour récompense deux buts marqués par Luetkebohmert (39e) et Fischer (72e). Schalke sera vraiment difficile à déloger de sa première place.

- Classement :** 1. Schalke 04, 22-36. — 2. Bayern Munich 22-33. — 3. Borussia Mönchengladbach, 22-31. — 4. Hertha Berlin, 22-25. — 5. FC Cologne, 20-24. — 6. FC Kaiserslautern, 21-23. — 7. Eintracht Francfort, 21-23. — 7. Werder Brême, 21-22. — 9. SV Hambourg 22-22. 10. VfB Stuttgart, 21-21. — 11. Eintracht Brunswick, 22-21. — 12. VfL Bochum, 22-21. — 13. MSV Duisbourg, 22-19. — 14. Fortuna Duesseldorf, 22-17. — 15. Rotweiss Oberhausen, 21-13. — 16. Arminia Bielefeld, 22-13. — 17. Borussia Dortmund, 21-12. — 18. Hanovre 96, 22-12.

Sélection italienne (Squadra)

Le commissaire technique de la « Squadra Azzurra », M. Ferruccio Valcareggi, a communiqué une liste de 18 joueurs parmi lesquels il choisira le « onze » qui sera opposé à la Grèce samedi à Athènes :

Gardiens : Albertosi (Cagliari), Zoff (Napoli). — Arrières : Burg-

nich, Facchetti (Internazionale), Rosato (Juventus). — Demis : Bertini, Bedin (Internazionale), Cera (Cagliari), Marchetti (Juventus), de Sisti (Fiorentina), Sala (Torino). — Attaquants : Domengini, Riva (Cagliari), Mazzola, Boninsegna (Internazionale), Anastasi (Juventus), Benetti, Rivera (Milan).

Rugby : le RC Monthey vainqueur

Pour sa 1ère rencontre de la seconde partie du championnat, le RC Monthey a pris le meilleur sur l'Ecole hôtelière de Lausanne. En effet, après une bataille acharnée, avec notamment des essais de Maret et Clerc, le RC Monthey est sorti vainqueur de cette rencontre. A signaler également deux essais de Coture dont un de toute beauté après un effort personnel à plus de 30 mètres.

Le « 15 » montheyensan doit sa victoire avant tout à sa bonne occupation du terrain et du jeu de ses lignes d'avants qui ont pratiquement ramassé tous les ballons.

Ainsi le RC Monthey se trouve à la 5e place du classement avec 12 points.

La formation montheyensanne était composée de Pellaud, Clerc, Gisichig I et Gisichig II, Meuwly, Maret, Paliás, Dubosson, Maret, Elliot, Merchli, Sarasin, Genolet, Fosquin, Meynet.

PATINAGE ARTISNIQUE

Tests à Sion

Dimanche dernier a eu lieu à Sion la session de tests de fin de saison. 5 candidates se sont présentées devant les juges; toutes ont réussi leur test. Ce sont : Francine Déléze, 6e classe ARP. — Patricia Montanari, 4e classe ARP. — Brigitte Clerc, 3e classe ARP. — Gaby Germanier, 3e classe ARP. — Lily Recrosio, 3e classe USP.

Les juges se sont plu à reconnaître le bon niveau du patinage présenté. Un succès collectif à l'actif du club de Sion et de son professeur Mlle Oundjian.

Samedi prochain, le club de patinage de Sion présente son gala de clôture de la saison.

Nous reviendrons sur cette manifestation qui verra une excellente participation.

TENNIS

La coupe de la fédération

Le tirage au sort du premier tour de la coupe de la fédération, épreuve réservée aux dames, qui se déroulera du 20 au 25 mars, à Johannesburg, s'est déroulé dans la capitale sud-africaine. Le sort a désigné le Brésil comme adversaire de la Suisse pour ce premier tour. Voici les résultats de ce tirage au sort : Australie (No 1) exempte, Israël-Canada, Norvège-Taiwan, Espagne-Italie (No 8), Allemagne de l'Ouest (No 5)-Grèce, Irlande-Danemark, Finlande-Argentine, Japon-Grande-Bretagne (No 4), France (No 3)-Autriche, Iran-Equateur, Brésil-Suisse, Belgique-Afrique du Sud (No 6), Hollande (No 7)-Nouvelle-Zélande, Colombie-Luxembourg, Rhodésie-Etats-Unis (No 2).

EQUIPPISME

Calendrier 1972

La fédération suisse a fixé comme suit le calendrier du championnat 1972 des cavaliers de concours : Championnat « S » : 6-7 mai à Bienne, 20 et 22 mai à Frauenfeld, 26-28 mai à Brugg, 3-4 juin à Schaffhouse, 30 juin-9 juillet à Yverdon, 27-30 juillet à Tramelan, finale les 23-24 septembre à Zurich.

Des prix imbattables

Jambon à l'os la
100 g

1.20

Rosé d'Anjou
bouteille 2.95

14.95

les 6 bouteilles

Gratuit

ce gobelet dessert:
chocolat/chantilly
(Cristallina)
pour tout achat de Fr. 10.-
(prix Placette -.70)
et plus, effectué demain dans notre super-marché, au rayon vins-spiritueux et au bonbichoc



(prix Placette -.70)

Rôti de veau roulé
500 g
6.50

Colin Norvégien
un poisson délicieux
500 g
3.75

Henniez santé
harasse de 12 bouteilles **3.-**
+ dépôt

Bonbons en vrac, assortis 250 g **1.25**

Bière danoise (Faxe) le sixpack **3.95**

Brie s/paille 100 g **-.95**

Cake aux amandes, fabrication maison la pièce **1.95**

Cynar 7/10 **6.80**



la **PLACETTE**

au Centre Commercial
Monthey

Parking gratuit pour 800 voitures



Caravanes Schaub

021/60 20 30

1844 Villeneuve-Rennaz (VD)

(Sortie Villeneuve de l'autoroute du Léman)
La plus grande exposition de caravanes de Suisse romande sur 10 000 m² de terrain aménagé.

IMPORTATEURS POUR LA SUISSE ROMANDE DES CARAVANES ALLEMANDES :

E.C. (Eura Caravan) - 5 modèles différents, luxueux et plaisants.
E.C. JOMI - 6 modèles à des prix très avantageux.
JOMI - 6 modèles de luxe, exécution très soignée. La caravane de grande classe.
VFW-FOKKER - 16 modèles - revêtement extérieur polyester.
La caravane légère et solide. Châssis zingué au feu.
Nouveaux prix 1972 sans augmentation grâce à l'importation directe.

REPRESENTANTS EXCLUSIFS POUR LA SUISSE ROMANDE DES MARQUES :

DETHLEFFS - une des plus anciennes marques de caravanes allemandes.
Exécution claire et soignée. Chaque modèle comprend d'origine tous les accessoires, à des prix sans précédent.
Comparez : « Dethleffs-Globetrotter » 5,20 m. double-essieux, fenêtres doubles, frigo 62 l., comb. gaz/12 V/220 V, chauffage Trumatic 3000 avec installation air chaud, intérieur luxueux, au prix de Fr. 16 500.-, poids : 890 kg7 tout compris.
TE (THRUN-EICKER) - revêtement extérieur en polyester - résiste à la grêle.
Légères, solides, aménagement soigné, prix avantageux.
3 gammes : KING - SPRINTER - WELTBUMMLER.
13 modèles différents.

GRAND CHOIX DE MOBILHOMES :

ALBATROSS - ABBEY - LYNTON - SAN TROPEZ - WILLERBY (GB)
ROYAL (Hollande), RIVIERA (Suisse).
Encore quelques mobilhomes MARDON et caravanes, marques diverses, 1971, à prix réduits.

CONSTRUCTEURS DE LA MARQUE SUISSE LA COLOMBE - ETOILE DES NEIGES

Dans l'impossibilité de vous présenter notre gamme sur un espace restreint, nous avons renoncé à exposer au Salon. Nous attendons votre visite, sans engagement, à Rennaz (VD) où nous serons à votre entière disposition.

SERVICE APRES VENTE - REPRIS - CREDIT - REPARATIONS

Annonces diverses

Occasions

Volvo 144 S
1970, 49 000 km, blanche, intérieur bleu, radio, pneus d'été, pneus d'hiver. Première main. Non accidentée. Prix intéressant.

Porsche 911 S
1969, 24 000 km, garantie. Etat de téressant. neuf, blanche, intérieur simili noir, radio. Prix avantageux.

Fiat 124 Spécial
1971, blanche, 5000 km, garantie. Etat de neuf. Prix très intéressant.

VW camionnette
1970, grise, 25 000 km avec ou sans bâche. Etat impeccable.

Prix avantageux.

Toutes ces voitures expertisées pour tous cantons.

Livraisons rapides. Démonstration partout sans engagement.

Garage Central
VW - AUDI - NSU Martigny, Tél. (026) 2 22 94.

A vendre
beaux pommiers
golden, jonnared, megold, gravenstein de 3 à 5 ans. Bas prix, Ainsi que

thuyas
S'adresser à Charly Ançay, Fully, Tél. (026) 5 34 89. 36-22490

Pour vos

dépannages

appareils ménagers, frigos, fers à repasser, machines à coudre, etc.

Une seule adresse à toute heure
DEP - 24 heures sur 24

Tél. 027/8 13 04

36-22506

William ROBERT-TISSOT

avenue Saint-François SION, tél. (027) 2 24 24

vous conseille de commander, maintenant déjà, vos

semenceaux de pommes de terre

36-5616

Nos belles occasions

ALFA ROMEO 1300 TI, modèle 69, blanche, très bon état
ALFA ROMEO 1600 SUPER, modèle 70, blanche
ALFA ROMEO 1600 TI, vert, bon état, bas prix
ALFA ROMEO 1750 cabriolet avec har-top, modèle 69, 23 000 km
RANGER 2500 GM, modèle 70, 38 000 km, très bon état
LANCIA FLAVIA 1800, bleu, révisé, bas prix
OPEL 1700, blanche, modèle 67
LANDROVER type 88, châssis court, moteur révisé, modèle 67
VW 1300 luxe, bleu, modèle 68, 45 000 km

CREDIT - ECHANGE - FACILITE DE PAYEMENT
Toutes nos voitures sont livrées expertisées.

GARAGE ELITE - SIERRE

Agence Alfa Romeo pour le Valais
Tél. (027) 5 17 77 - 5 60 95

La technique est notre passion: ²



La recette du succès des modèles AUDI NSU!

Les nouvelles AUDI 100.



1 AUDI 100 GL: le modèle de pointe de la classe Sport-Confort. Confort total, équipement complet. 129 CV-SAE, 179 km/h. De 0 à 100 en 10,8 sec.

2 AUDI 100 COUPÉ S: une ligne de carrosserie parfaitement belle. Il faut l'avoir vu et essayé. 129 CV-SAE, 183 km/h. De 0 à 100 en 10,2 s. Ces deux modèles sont également livrables en version «Automatic».

A découper et envoyer à:
AUDI NSU Distribution SA
516 Schinznach-Bad

Coupon-Informations

Si vous désirez en savoir davantage sur le ou les modèles AUDI NSU, veuillez nous renvoyer le coupon présenté ci-après en désignant d'une croix le modèle qui vous intéresse et pour lequel nous vous enverrons, gratuitement et sans engagement, une documentation complète.

- AUDI 100 L (97 CV-SAE)
- AUDI 100 LS (129 CV-SAE)
- AUDI 100 LS Automatic (129 CV-SAE)
- AUDI 100 GL (129 CV-SAE)
- AUDI 100 COUPÉ S (129 CV-SAE)

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

No postal/Lieu: _____

SIERRE: A. Antille, Garage Apollo, tél. (027) 5 14 58 et 5 64 38. — SION: A. Antille, Garage Olympic, Corbassière, tél. (027) 2 35 82. — SION: A. Frass, Garage des Deux Collines, tél. (027) 2 14 91. — MARTIGNY: Ribo S.A., Garage Central, tél. (026) 2 12 27. — SAXON: J. Vouillamoz, Garage de la Pierre-à-Voir, tél. (026) 6 21 09. — SEMBRANCHER: L. Magnin, garage, tél. (026) 8 82 17.

La cour de la caserne : un billard !



MONTHEY. - Comme toutes les armées du monde, la nôtre - que décrient quelques ecclésiastiques qui oublient que s'ils vivent dans un pays libre, c'est bien à cette armée qu'ils le doivent et pour laquelle des dizaines de milliers de jeunes gens, chaque année, accomplissent quatre mois d'école de recrue où ils n'apprennent pas seulement le métier des armes, - enseigne la propreté aussi.

Depuis que Monthey a transformé l'ancienne fabrique de tabacs et de cigares en caserne, que les ER d'infanterie de montagne ont quitté la caserne de Lausanne, des milliers de recrues y ont été logées.

Comme dans toutes les armées, il y a la corvée de nettoyage, telle celle de notre photo qui a la mission de rendre la cour de la caserne comme un sou neuf et le sol tel un billard.

L'« ortografe » à Vérossaz

L'imprimerie d'un journal est une vaste usine où s'amoncellent en vrac les marchandises les plus diverses. La rédaction opère un tri pour composer le menu du jour que les lecteurs du NF dégusteront sur 28 pages !

Il y a les hors-d'œuvre, les plats de résistance, les entremets, les desserts, et même pour les estomacs paresseux, l'annonce publicitaire d'un digestif radical.

Cette manière, avant l'appât, s'offre sous la forme de manuscrits, écrits à la main ou dactylographiés. Ils sont remis aux bons soins des linotypistes, techniciens universels, modernes Pic de la Mirandole. Traqués par le temps, ils déchiffrent des grimoires, corrigent ou complètent la ponctuation, interprètent parfois la pensée de l'auteur s'ils sont doués d'une certaine imagination. Leur première composition est un brouillon qui passe sous l'œil expert des correcteurs. En théorie, le texte subira l'épreuve de trois lectures horizontales ou en diagonale dans le feu des minutes qui précèdent le tirage, et s'imprimera sans fautes !

L'ortographe de la langue française est une chinoiserie, si l'on ose dire, qui s'est stabilisée au cours du siècle dernier, dans les grammaires. Les écoles d'autrefois y attachaient une très grande importance et la dictée matinale faisait partie d'un dressage sévère. Recevoir de France la lettre d'une

vieille dame de 84 ans, quelle merveille de culture ! Le style, l'écriture, l'ortographe tout révèle la finesse de l'esprit et la qualité d'une formation qui honorent le destinataire !

On se relâche ! Nos filles écrivent comme elles parlent...

La plume et la machine à écrire s'oublie. La vitesse déjoue le contrôle du regard. Les correcteurs nocturnes sont parfois surmenés, distraits ou somnolents : trois handicaps !

Chaque jour, notre aimable postière nous distribue une imposante collection d'imprimés. Des quatre points de l'horizon parviennent à Vérossaz des échantillons d'orthographe. Nous savons, par cette documentation, que l'épidémie n'épargne aujourd'hui ni les grands seigneurs de la presse ni les modestes périodiques.

Comme on voit, au premier coup d'œil, la racine grise sur le crâne d'une femme élégante aux cheveux teints, on tombe sur les coquilles du jour, sans malin plaisir, par une sorte d'attraction mystérieuse.

On ne résiste pas à la tentation de réunir les « perles » familières de nos journaux et revues.

Le « professeur » qui gravit le « côteau » de Vérossaz pour gagner son « châlet » enseigne la « phylosophie », et la « réthorique ». De son brûle-gueule, il tire une fumée « danse » qu'il « envoie » dans l'« atmosphère » lim-

pide. La chaleur l'éprouve un peu et il « essuye » son visage « simpatique » du revers de la main. Il « bénéficie » de quelques jours de repos et se tient à l'écart des « événements » pénibles de la plaine, mais il ne peut oublier une remarque impertinente de ses élèves : « Il nous « donnent » de bons conseils parce qu'il est trop jeune pour donner de bons exemples ! » Ce souvenir « déclanche » la série des souvenirs amers. Il secoue la tête pour se libérer de ce « chauchemare » déprimant.

Bien qu'il ne soit pas « orticulteur », il s'intéresse à la nature. Il se « plait » dans le décor diapré des champs. Il ne craint par le « rhum » des foins et « cueille » les plus belles fleurs qu'il « aperçoit ». Il s'amuse à se poser des questions : « Est-ce un « noisetier » ou un « groseiller » sauvage ? Il lance un appel et attend avec curiosité la « raisonance » de l'écho qui trouble la « tranquillité » des lieux. Réminiscence du « cathéchisme » : un bienfait n'est jamais perdu il revient à son « hauteur » !

Entre deux « leçons » de « lithurgie », je vais proposer cette dictée « fatigante » à mon institutrice !

E. Voirol

Emile Gardaz sera avec la Thérésia



SAINT-MAURICE. - Nous apprenons que la société de chant d'Epinassey, La Thérésia a mis sur pied pour son concert annuel de samedi 5 mars, un programme qui donnera satisfaction à ses nombreux amis. Elle s'est assurée la participation de la Chorale de Monthey pour la seconde partie du concert.

Une troisième partie sera animée par Emile Gardaz, de Radio-Lausanne, avec son équipe de « Demain dimanche », qui présentera son cabaret radiophonique « Adieu Berthe 1972 ».

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Votre quotidien

Trois questions le 5 mars

Le premier scrutin fédéral de 1972 aura lieu le 5 mars prochain et portera une fois de plus sur le problème du logement. Il présentera par contre cette particularité que le citoyen devra répondre à trois questions. La genèse de l'affaire remonte au fameux scrutin sur l'initiative demandant l'introduction dans la Constitution fédérale d'un droit au logement. Cette proposition fut écartée de justesse par le peuple et les cantons, mais les résultats de la consultation populaire firent apparaître un réel malaise. Se loger représente une inquiétude perpétuelle pour trop de nos concitoyens. Le conseiller fédéral Brugger l'avouait au soir même du 27 septembre 1970. Il fallait se rendre à l'évidence : pratiquer une politique active du logement devenait une des tâches permanentes de l'Etat. Il ne s'agit pas bien sûr que l'Etat soit obligé de procurer un logement à chacun, mais il doit se préoccuper de l'état du marché du logement et s'efforcer de créer les conditions nécessaires pour qu'un certain équilibre s'établisse entre le besoin et l'offre de logements.

Confédération, cantons et communes ne sont pas restés inactifs, loin de là. Au plan fédéral qui nous occupe, les autorités ont pris soit des mesures juridiques pour protéger les locataires contre des hausses abruptes ou contre des résiliations abusives. Elles ont surtout voté toute une série de mesures pour encourager la construction d'immeubles et d'appartements à loyers modérés. Ce sont ces dernières mesures qu'il s'agit de relancer, puisque, malgré tout, la pénurie demeure dans certaines régions du pays. En étudiant le problème on s'est aperçu que pour une action de plus large en-

vergure en faveur du logement, la base constitutionnelle était insuffisante. Les actions actuelles ont été menées sur la base de l'article constitutionnel visant à la protection de la famille. C'est totalement insuffisant si l'on veut promouvoir la construction de logements pour personnes âgées, logements qui nous font précisément défaut. Telle est la raison pour laquelle il est d'abord proposé au peuple suisse un nouvel article 34 sexies permettant à la Confédération de prendre toute une série de mesures pour encourager la construction de logements et surtout de logements à prix réduits.

Entre temps, M. Denner, qui est bien connu pour un habile homme d'affaire, a cru bon de se faire une réclame en lançant une initiative populaire proposant la construction d'un fonds national pour la construction de logements qui serait alimenté par un impôt spécial que payeraient seules les personnes faisant du commerce ou exerçant une industrie d'une part, et par une taxe à l'exportation ainsi

qu'une contribution de toute personne employant plus de cinq travailleurs étrangers. Cette initiative est inutile car le financement de la construction de logements ne pose en soi plus guère de difficultés et les mesures prises et prévues permettent déjà de réduire les charges, d'intérêt pour construire des logements sociaux. Elle serait désastreuse car elle vise à pénaliser nos industries d'exportation qui doivent déjà se débattre contre de nouvelles difficultés nées de la crise monétaire. Elle est surtout démagogique car elle vise à faire loger une partie de la population par une autre, en entravant notre commerce international dont nous avons plus que jamais besoin. Cette initiative doit être énergiquement repoussée.

Enfin il est apparu au cours des délibérations parlementaires que certains propriétaires ou régisseurs d'immeubles étaient tentés d'exploiter la situation en obligeant les locataires à accepter n'importe quelle hausse de loyer, en raison de la pénurie, même si elle confinait à l'usure. Une troisième proposition est faite au peuple : celle de compléter la Constitution fédérale par un nouvel article 34 septies permettant de donner force obligatoire aux accords passés entre propriétaires et locataires, et imposant aux autorités de prendre des mesures de contrôle des loyers dans les régions qui souffrent de pénurie pour éviter des abus.

Aux trois questions qui lui seront posées le 5 mars prochain notre peuple serait donc bien inspiré de répondre :

OUI - NON - OUI

CANTON DU TESSIN

5%

EMISSION D'UN EMPRUNT

1972-87 de Fr. 50 000 000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 3 1/2% Canton du Tessin 1946-72 de Fr. 20 000 000 échéant le 31 mars 1972, et au financement de travaux d'utilité publique.

Conditions de l'emprunt

Durée: 15 ans maximum
Titres: Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève et de Zurich

100.40%

Prix d'émission plus 0.60% timbre fédéral sur titres

Délai de conversion et de souscription du 1er au 7 mars 1972, à midi

Des prospectus ainsi que des bulletins de conversion et de souscription sont tenus à disposition auprès des banques en Suisse.

BANCA DELLO STATO DEL CANTONE TICINO UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES CARTEL DE BANQUES SUISSES

PDC DU DISTRICT DE SAINT-MAURICE

Assemblée des délégués à Vernayaz

L'assemblée des délégués du parti démocrate-chrétien du district de Saint-Maurice se tiendra vendredi soir 3 mars à 19 h. 30 à l'hôtel Victoria à Vernayaz.

Elle comportera l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts (participation de l'électorat féminin).
2. Election des membres du bureau (avec proposition de passer de 7 à 9 membres, permettant ainsi la représentation féminine).
3. Election du président.
4. Désignation du délégué au comité directeur.
5. Désignation des délégués au comité cantonal et à la région.
6. Propositions des sections.
7. Divers.

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE MONTHEY

Pierre Chevalley
Téléphone (025) 4 12 38 - 4 25 46
Télex : 25 261
Case postale 88, 1870 Monthey
Publicitas : tél. 4 42 49

« Notre Jeûne fédéral 1971 »

Afin d'éviter des frais supplémentaires, nous prions tous les donateurs publics et privés d'accepter par la voie de la presse nos sincères remerciements pour l'appui donné à l'effort de revalorisation du « Jeûne fédéral » et leur don en faveur de l'école professionnelle de Vyara, en Inde.

Voici le décompte final de 1971 :

Versements :		
13 paroisses du Valais romand	3,988.80	
21 paroisses du Haut-Valais	6,226.95	
6 écoles du Valais	139.--	
10 communes du Valais romand	500.--	
6 communes du Haut-Valais	240.--	
10 communautés religieuses	599.--	
Communautés évang. réf.	4,671.60	
Etat du Valais	6,000.--	
Entreprises industrielles et commerciales	2,190.--	
Dons privés	17,438.74	
Résultats 1971	41,994.09	
Solde 1970	1,822.68	
Frais du comité valaisan		
Frais d'imprimerie	66.--	
Frais de port (paroisse, communes, commerces et industries)	73.90	
Frais de compte de chèques postaux	158.10	
Frais du comité intercantonal		
(frais de prospectus incombant au Valais)	6,893.85	
Solde disponible	36,624.92	
	43,816.77	43,816.77

L'orchestre

FOUR FRIEND'S QUARTETT

CABARET « AUX TREIZE ETOILES » MONTHEY

En attraction : ELZA BLACK - splendeur du Brésil, MALOU - chaleur de l'Espagne, LORC et JULIT - de l'illusion à Gogo, grand numéro international
Tenue correcte exigée
M. Mme Marius Buttet

Fermé le lundi
Tél. (025) 4 24 08

Il en est des prêts Aufina comme des bons hôtels. Le service de première classe est compris.

Avec chaque prêt personnel, Aufina offre toute une série d'extras. Compris dans les tarifs. Tout d'abord un service rapide. Vous nous téléphonez, vous recevez une formule de demande par retour du courrier et, quelques jours après, vous pouvez déjà être en possession de plusieurs milliers de francs. Sans grandes formalités.

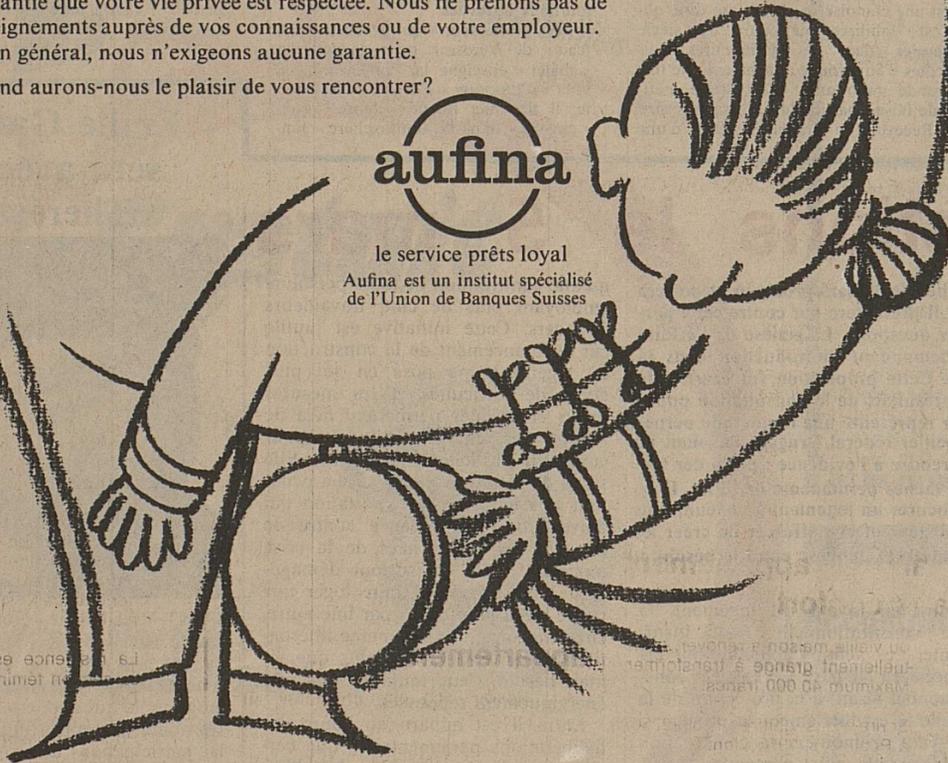
Vous recevez en plus un certificat de protection. Il vous permet de suspendre le versement de vos mensualités en cas de maladie ou d'accident à partir du 30^e jour d'incapacité de travail — jusqu'à votre guérison.

Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses. C'est un avantage, et non des moindres. Vous bénéficiez de conditions claires et payez des intérêts raisonnables. Enfin, vous avez la garantie que votre vie privée est respectée. Nous ne prenons pas de renseignements auprès de vos connaissances ou de votre employeur. Et, en général, nous n'exigeons aucune garantie.

Quand aurons-nous le plaisir de vous rencontrer?

aufina

le service prêts loyal
Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses



1950 Sion, rue de la Dixence 9, tél. 027 295 01 et dans toutes les villes importantes

1700

Automobilistes,

Le garage Olympic à Sion vous propose, pour votre véhicule, un contrôle de printemps et un service Tectyl-Valvoline contre la rouille.

Prenez rendez-vous du 1er mars au 11 mars 1972 inclus.

Téléphone 027/2 35 82 et 2 53 41

36-2832

Pour vos chantiers

Une solution économique et efficace avec les compresseurs DAUPHIN et SUPER-DAUPHIN 6 CV/600 8 CV/1000 12 CV/1300 l/min. Moteurs : essence, électrique ou Diesel

PERFORATEUR MP4
PIQUEUR LÉGER 4 kg 5
DAUPHIN 6 Ch



Robustes, maniables, ces compresseurs peuvent être utilisés chaque jour sur les chantiers, avec perforateurs, marteaux-piqueurs, vibrateurs, règles, sableuses, machines à crépir, etc.

DELBA S.A. 1315 LA SARRAZ

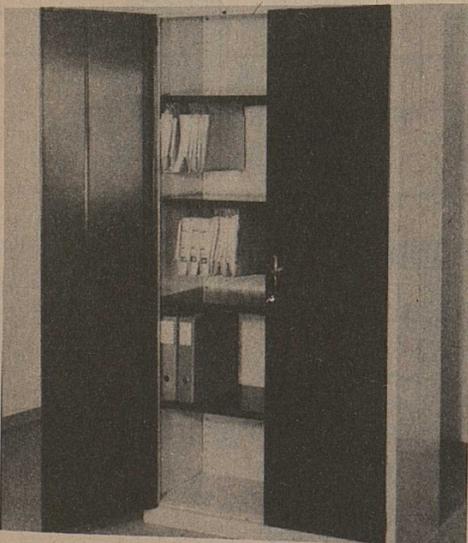
Téléphone (021) 87 71 62

Annonces diverses

ARMOIRE RONEO

L'armoire de bureau que nous vous proposons est entièrement démontable, de construction simple, en acier. Elle est

ECONOMIQUE



Deux portes battantes. Quatre tablettes réglables. Dimensions : 198 x 94 x 46 cm. Seulement 385 francs.

Nous livrons franco domicile, de notre stock.

SCHMID & DIRREN S.A.

Organisation de bureau
1920 Martigny
Tél. (026) 2 27 06 - 2 39 53



36-5818

A VENDRE

Proximité de Monthey, en bordure de route cantonale

parcelle de 93569 m2

Possibilité d'équipement.

Prix : Fr. 3,75 le m2

Ecrire sous chiffre OFA 1304 Si à Orell Füssli Publicité S.A. 1951 Sion.

Occasions

- 1 accordéon chromatique, touches boutons, « Stradella », 80 basses avec registres, parfait état 365.—
- 1 accordéon diatonique « Hohner » 8 basses, 2 registres 245.—
- 1 accordéon touches piano, « Hohner Student II », 12 basses 125.—
- 1 belle clarinette « Buffet Paris » B avec valise 225.—
- 1 poste de radio pour auto « Novak », 2 longueurs d'ondes, 12 volts, état de neuf 69.—
- 1 poste de télévision-radio « Graetz », radio 4 longueurs d'ondes, 55 cm hauteur, 55 cm longueur, 55 cm profondeur, parfait état 265.—
- 1 magnifique meuble radio-tourne-disque, 70 cm longueur, 78 cm hauteur, 45 cm profondeur, 4 longueurs d'ondes, tourne-disque 3 vitesses, 15 disques 185.—
- 2 magnifiques rideaux blancs, 320 cm longueur, 155 cm hauteur ; 200 cm longueur, 155 cm hauteur, les deux 39.—
- 2 beaux rideaux couleur, 190 cm longueur, 200 cm hauteur ; 175 cm longueur, 200 cm hauteur, les deux 35.—
- 1 aspirateur « Hoover » 220 volts, parfait état 65.—
- 2 fauteuils et 1 table de salon, le tout 65.—
- 2 jolis fauteuils en parfait état, les deux 60.—
- 1 belle armoire à glace (chêne sculpté) avec 4 tiroirs, hauteur 210 cm, longueur 100 cm, profondeur 50 cm 185.—
- 1 belle table en chêne à rallonges, 130 cm longueur, 80 cm largeur, 78 cm hauteur, avec 6 jolies chaises rembourrées, le tout 345.—

E. Flühmann, Münsterstrasse 57, Berne.
Tél. 031/22 29 11

05-300805

A vendre

téléviseurs d'occasion

révisés soigneusement, avec garantie. Noir-blanc dès 375 fr. ou en location dès 26 fr. par mois avec service complet. Couleur dès 2280 fr. ou en location dès 80 fr. par mois, service complet. Téléphonez ou écrivez à Max Pfyffer, case postale 148, 3960 Sierre, tél. 027/5 04 25
Assistant conseil de Steiner S.A.; Berne 05-11023

FANFARES

— pour vos achats,
— pour vos réparations,

se recommande :

Theytaz, musique à Sierre

rue des Alpes 1
Tél. 027/5 21 51

La seule maison spécialisée en Valais 36-6824

Marchands de bestiaux, Bouchers

Comestible cherche à acheter

cabris

dépeuplés ou dans la peau, garantie de prise en charge toute la saison. Paiement comptant. Gebhardt Corbaz, Le Taulard 1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. (021) 34 85 52

AS 83-56209

A vendre

Citroën Ami 8 Braek

Bon état, vendue expertisée, moteur révisé, 40 000 km.

Tél. (027) 4 23 10.

36-22420

ENCHERES PUBLIQUES

Le samedi 4 mars 1972, au café Giroud à Martigny-Croix, à 14 h. 30, les héritiers légaux de feu Jean SAUDAN, d'Emmanuel vendront aux enchères publiques plusieurs immeubles bâtis et non bâtis, soit :

Sur Martigny-Combe :

Vignes et mazot à Plan-Cerisier ; maison, raccard, prés et taillis, au Cergneux ; chalet, prés et pâturages boisés en dessous du col de la Forclaz.

Les prix et conditions seront indiqués à l'ouverture des enchères.

Pour visiter, s'adresser au notaire soussigné le samedi matin de 9 heures à 12 heures (tél. 026/2 28 04).

p.o. Francis Thurre, notaire.

Pain tessinois

Cuite journellement, cette spécialité de pain blanc doit son goût typique ainsi que sa forme originale à une authentique recette tessinoise, fort ancienne.

MIGROS

— aussi votre
boulangier!



Offres et demandes d'emplois

Restaurant des Bateaux à Concise (lac de Neuchâtel) cherche pour tout de suite ou date à convenir

serveuse ou serveur

connaissant les deux services, bon gain assuré, conditions de travail agréables. Congés réguliers.

Tél. au 024/4 51 03 ou se présenter muni de certificats.
22-14826

Doublez vos revenus

Travaux de bureau à domicile et divers, etc.

Rens.: A. Vandenhede 1, rue Vauban, 8600 Menen (Belgique).

Joindre enveloppe à votre adresse.

VERBIER

Nous cherchons en remplacement pour deux mois

jeune fille ou dame

pour ménage soigné. Salaire très intéressant.

Tél. 026/7 12 87

36/90212

Fiduciaire de la place de Sion cherche

un(e) apprenti(e) de commerce

Entrée début juillet 1972.

Faire offre sous chiffre P 36-22427 à Publicitas, 1950 Sion.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

Affaires immobilières

A vendre

appartement 3 1/2 pces

immeuble Berges du Rhône
Fr. 75 000.-

Tél. 027/2 21 62.

36-22377

Maison de repos

exploitation facile, à remettre à Genève. Magnifiquement située. Rendement assuré. Fr. 4 000 net par mois. Reprises Fr. 120 000.- Long bail.

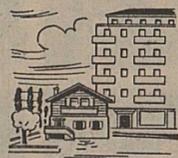
Ecrire sous chiffre L 60471-18 à Publicitas 1211 Genève 3

Occasion unique
A vendre dans quartier résidentiel à Martigny

un magnifique appartement

de 2 1/2 pièces, grand balcon, 80 000 francs, plus deux places de parc, fermées, 10 000 francs. Pour renseignements :

Tél. 026/2 13 60 (heures bureau)
026/2 13 53 (dès 19 heures)
36-4660



**ACHATS
VENTES**

Toutes transactions
immobilières

IMMOBILIA S.A.

MARTIGNY Tél. (026) 2 28 28

(heures de bureau)

A vendre à Plan-Conthey

un appartement de 3 1/2 pièces

Cuisine, salle de bains, cave, réduit, grange transformable en garage et un petit jardin attenant.

Ecrire sous chiffre P 36-22456 à Publicitas, 1950 Sion.

On achèterait

chalet ou appartement sans confort

ou vieille maison à rénover, éventuellement grange à transformer. Maximum 40 000 francs.

Ecrire sous chiffre P 36-22502 à Publicitas, 1950 Sion.

On cherche à acheter à Montana-Crans, de particulier.

chalet de 4 à 5 pièces

avec confort.

Eventuellement terrain avec autorisation de construire.

Paiement comptant. Intermédiaire s'abstenir.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-300302 à Publicitas, Sion.

A vendre en ville de Sion.

terrain à bâtir

de 1000 m2 environ

Ecrire sous chiffre P 36-22167 à Publicitas, 1951 Sion

A louer

appartement de 4 1/2 pièces

au chemin des Rosiers 3, à Sion. 460 francs plus chauffage. Libre dès le 1er avril.

Tél. 027/2 79 88 (le matin)
36-22497

A louer à Sion, avenue de France

local commercial

Environ 40 m2.

Libre immédiatement.

Tél. 026/2 38 38

36-2400

Crans-sur-Sierre

A vendre au centre

appartement

environ 100 m2, chambres au sud.

Prix très avantageux.

Ecrire à case postale 331; 1950 Sion 1.

36-22539

A louer à Martigny

un appartement de 3 pièces

(éventuellement avec un garage chauffé) situé dans petit immeuble résidentiel, rue de Plaisance.

Confort - Tranquillité - Ensoleillement. Libre dès le 15 avril 1972.

S'adresser à M. Paul Marti.
Tél. 026/2 27 37

36-4609

Confection florale soignée

Choix et qualité chez

Anny Fleurs



8, av. de la Gare tél. 2 25 32 SION

Cours d'été de langues

A Zurich aura lieu, cet été aussi, un cours de vacances organisé par la résidence d'étudiantes Sonnegg.

Le cours sera spécialement réservé à l'étude de l'allemand, grammaire, conversation, rédaction et littérature. Le programme comprend en outre des excursions et des conférences sur différentes matières.

La résidence est dirigée par sa section féminine de l'Opus Dei.

Pour complément d'information et pour l'inscription au cours, s'adresser au

Studentinnenheim Sonnegg

Scheuchzerstrasse 27, 8006 Zurich.
Tél. 01/28 43 51

36-22409

A vendre

Alfa Romeo Super 1600

modèle 1970, blanche, avec 4 jantes plus pneus clous, radio 4 longueurs ANT. Etat impeccable. 61 000 km. Prix à discuter.

Tél. (le soir) au 027/5 14 03
(bureau) 027/2 92 28

36-22513

A vendre

terre végétale

de première qualité. Environ 300 m3 à 10 francs le m3

Tél. 027/2 21 62

36-22377

Nous cherchons pour notre département

machines de voirie

vendeur

expérimenté, dynamique avec esprit d'initiative, aimant travailler indépendamment, susceptible de réorganiser et de développer la vente de machines de voirie anglo-américaines en Suisse romande.

Age : 30 à 35 ans, suisse.

Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à :
JOLY & DUCOMMUN S.A., 23, avenue Dapples, 1006 Lausanne.

22-21844

Pour vos annonces 37111

A louer

ENTREPOTS

de 100, 200 et 300 m2

sur route principale à l'entrée de SIERRE

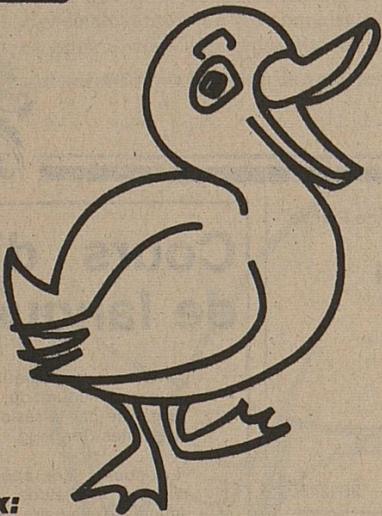
Prix intéressant - Quai de chargement.

Libre tout de suite.

Tél. 027/2 49 07

36-300301

Enfants participez tous!



Gagnez au grand jeu-anniversaire TROESCH!

1er prix:

Un survol de toute la Suisse pour 5 personnes, soit avec vos parents, frères, sœurs ou amis. L'avion est à la disposition du gagnant pour toute une journée. Il prescrit lui-même le plan de vol!

A quoi s'ajoutent **20 survols des Alpes** et 5000 autres prix de consolation.

Voilà les prix du grand jeu-anniversaire TROESCH. TROESCH fête son 60ème anniversaire et veut marquer cet événement en réservant une surprise rare pour le zoo de Zurich. Tous les principaux gagnants seront invités à cette grande fête avec leurs parents. Si vous êtes du nombre, vous viendrez donc à Berne (en 1ère classe naturellement) et vous participerez à la fête anniversaire.

Et voici ce qu'il faut faire:

Découpez le puzzle et reconstituez l'image! En dotant l'animal symbolique utilisé par TROESCH pour sa publicité de la même énergie motrice que la «chose» représentée par le puzzle, vous obtenez le nom distinctif de l'animal rare que TROESCH va offrir au zoo de Zurich, célèbre dans le monde entier. Soyez gagnant et vous serez présent!

Inscrivez le nom-solution sur le coupon et découpez avec le sceau du magasin. Collez-le ensuite sur une carte postale que vous expédiez, jusqu'au 20 mars 1972 (le sceau postal faisant foi), à l'adresse suivante:

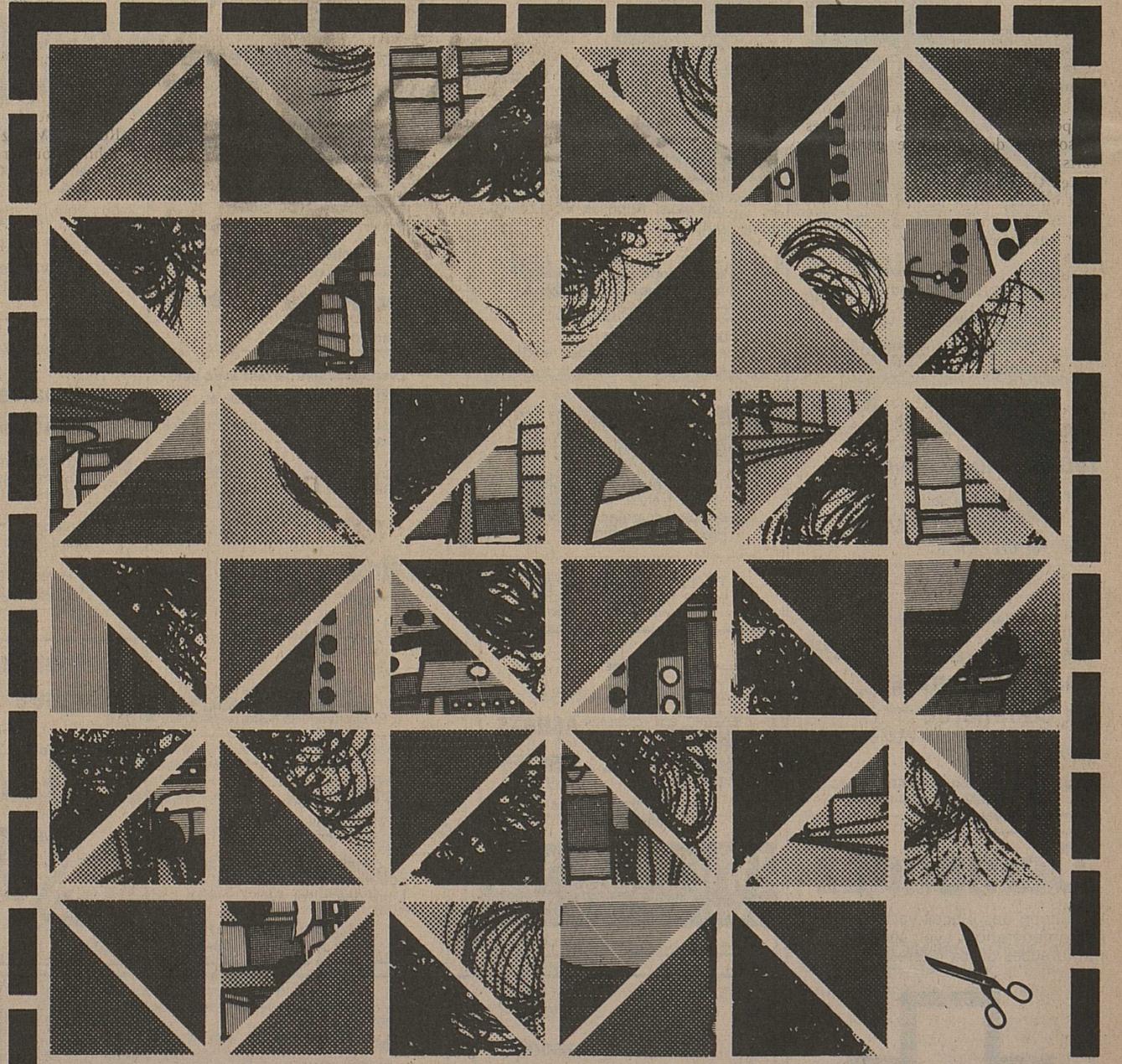
TROESCH & CO. S.A.
Sägemattstrasse 1
3098 Köniz/Berne

Devise: jeu-anniversaire

Bonne chance! Peut-être prendrez-vous bientôt place dans l'avion! TROESCH se tient les pouces pour vous.

Conditions de participation:

La participation est ouverte à tous les enfants jusqu'à 15 ans.
Ce jeu-anniversaire ne peut faire l'objet d'aucune correspondance.
Les réponses justes seront tirées au sort, sous contrôle d'un notaire.



Coupon de participation

Nom-solution: _____

Expéditeur: _____

Age: _____



Cuisines Bains Sanitaires
avec TROESCH
applique

Les gardes de fortifications fêtent des anniversaires en musique



Une grille imposante, une porte blindée : deux éléments séparant le monde civil de celui militaire. C'est derrière cette barrière que travaillent chaque jour nos GF. D'autre entretien, à tour de rôle, les ouvrages implantés en plein air, sur les routes dans la nature.

MARTIGNY. - C'est le 1^{er} avril 1942 que le capitaine Louis Pignat fut appelé à prendre le commandement des GF 10, unité nouvellement créée.

Elle était appelée à entretenir un dispositif ingénieux déjà réalisé lorsqu'éclata la Deuxième Guerre mondiale. Un dispositif ingénieux disons-nous placé sur les points névralgiques de nos frontières, sur les passages obligés des grandes voies de communication.

Pour entretenir ces ouvrages avec les armes et les munitions dont il sont dotés, maintenir en parfait état leurs installations techniques, il fallait des spécialistes incorporés dans des unités coiffant toute la superficie de la Suisse et plus particulièrement le réduit national créé par le général Henri Guisan.

Leur noyau comprit tout d'abord du personnel du corps des volontaires dissout et de l'ancienne garde des forts.

Ces GF occupent donc des postes de confiance. Mais ils sont aussi soumis aux servitudes militaires. Certains exercent dans ce cadre leur profession avec des possibilités d'avancement. D'autres se sont formés et, à la suite d'exams, ont pu obtenir une situation leur permettant de vivre décemment.

Tous bénéficient du statut de fonctionnaire et ont le droit d'association,

bien que le corps soit organisé militairement.

Après à desservir les armes ou les installations auxquelles ils sont attribués, les jeunes reçoivent en outre une formation complète de fantassin et participent d'une manière active à l'instruction des troupes de forteresse.



Jusqu'à présent, les véhicules des GF portaient le fameux sigle représentant une tour rappelant la forteresse. Aujourd'hui, on l'a remplacé par une plaquette portant des lettres anonymes.

Les GF formant un corps d'élite, participent donc d'une façon très active à notre défense nationale tout en

recevant un salaire correspondant à celui que l'on peut obtenir dans le secteur privé ; sécurité sociale, habillement gratuit, souliers à prix réduit, vie au grand air souvent (sauf si l'on se trouve dans les forts pendant quelques semaines) sont aussi des avantages à ne point négliger.

En bref, une activité jeune à la portée de beaucoup de jeunes.

Puisqu'elle n'a que trente ans d'existence.

On rencontre parmi ces GF des employés de bureau, des mécaniciens, des serruriers, des électriciens, des soudeurs, des peintres, des menuisiers, des charpentiers, des maçons, des mécaniciens sur autos, des chauffeurs, des armuriers, des cuisiniers, des boulangers, des sommeliers, des machinistes, etc.

Qui tous exercent leur profession. Usine universelle s'il en est où tous les métiers n'ont perdu ni leur sens, ni leur âme.

Il y a même, parmi eux, des musiciens qui, voilà dix ans, ont formé une fanfare. Qui fêtera en même temps ce soir à Lavey, ses deux lustres et le 30^e anniversaire de la fondation des GF.

Nous reparlerons demain de cette manifestation à laquelle assisteront des représentants des autorités civiles, religieuses et militaires.

Assemblée générale de la Gym-hommes, section ville



John Rouiller, moniteur

MARTIGNY. - « Une âme saine dans un corps sain, c'est là ton but, ô gymnastique ».

C'est chez l'ami Rino du café des Touristes - stamm de la section - que 25 membres de la Gym-hommes se sont réunis samedi dernier pour leur 60^e assemblée générale, sous la présidence de M. Fernand Gilliéron. Cette assemblée s'est déroulée dans le meilleur esprit de camaraderie qui caractérise la société. Il a fallu plus de deux heures pour faire le point de l'activité 1971. (60^e anniversaire - fête d'automne des gym-hommes actifs - journée interne et soirée de l'Octoduria, etc.) La valeur intrinsèque des délibérations démontra clairement la bonne marche de la société et c'est évidemment bien là l'essentiel. Le meilleur esprit règne dans la section, les finances se maintiennent, les effectifs aussi. Tout est donc pour le mieux. L'assemblée confirme le comité à son poste et nous vous rappelons sa composition :

Président : Fernand Gilliéron ; vice-président : Alex Meichtry ; secrétaire : Rino Sola ; caissier : Gay-Crosier Pierre ; adjoint : Roland Méroz ; moniteur-chef : John Rouiller ; sous-moniteur : Louis Bosetti. Compliments et remerciements à tous les membres du comité pour leurs dévouements. Félicitations au moniteur John Rouiller qui fête ses dix ans de moniteur au sein de la Gym-hommes ville.

A l'instar de toutes les sections valaisannes, celle de Martigny axera son activité 72 sur la fête fédérale d'Aarau et sur la culture physique.

Le comité de la Gym-hommes lance un appel à tous les amis de

la gymnastique, pour venir une fois par semaine suivre la répétition avec comme programme : culture physique - engins - volley-ball dans une ambiance agréable et gaie. Une fois par semaine, pour son bien-être, oui, ce jour c'est le vendredi dès 21 heures. Avis aux amateurs.

A.D.

A l'université populaire, ce soir L'enfant et le vol à l'étalage

MARTIGNY. - Ce soir mercredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, à la grande salle de l'hôtel de ville aura lieu la dernière des quatre conférences du cycle « relations parents et enfants ». Elle traitera du sujet suivant : « L'enfant et le vol à l'étalage ».

M. Marc Perraudin, chef de vente fondé de pouvoirs à Migros Valais, et M. Maurice Nanchen, psychologue, responsable du centre médico-pédagogique à Sierre, essayeront d'expliquer les tentations et les réactions de l'enfant face à l'abondance provocatrice des étalages.

Grande soirée théâtrale :

« Le village des miracles »

FULLY. - Houblon, bière et schinich, chaleur populaire et brin de ferveur religieuse mêlée à un goût pour la blague et la colère vite retenue : telle sera l'ambiance de cette succulente farce en trois actes, jouée par la Jeunesse démocrate chrétienne de Fully.

Les habitants d'un village de Flandre, Waterland, veulent construire une église, l'ancienne se trouvant trop éloignée. Mais le curé s'y oppose pour toutes sortes de raisons. L'ombre d'un schisme semble se profiler à l'horizon obscur de ce village jusque-là paisible. Telle sera la trame de cette farce qui se déroule dans l'ambiance déjà décrite.

Nombreux seront les spectateurs qui se déplaceront les samedi 4 et dimanche 5 mars dès 20 heures à la salle du Ciné-Michel afin d'assister à cette grande soirée théâtrale. Invitation cordiale à tous.

Val d'Aoste

La plus importante réalisation du gouvernement valdotain : l'autonomie financière

AOSTE. - La célébration du 26^e anniversaire du statut d'autonomie, s'est déroulée dimanche, dans le calme et la dignité. Ceci nous autorise à situer l'une des plus grandes victoires obtenues par le peuple valdotain : la reconnaissance par l'Etat italien de son autonomie financière.

La junte, consciente de la situation qui languissait depuis quinze ans a rédigé une proposition de loi qui fut approuvée à fin novembre 1970, par le Conseil régional. Dès lors, M. Dujany allait mener les choses rondement. Le 4 décembre, il soumettait ce texte à l'attention du président du conseil italien Colombo.

Après de nombreuses consultations, réunions, négociations avec les ministères du trésor, du budget et de la planification, de l'intérieur et des finances, accompagnées de difficultés et d'imprévus de tous genres, le président de la junte et ses interlocuteurs sont enfin parvenus à la rédaction du texte définitif du projet de loi. Le Conseil des ministres l'adoptait le 3 juillet 1971 ; le 16 on le présentait au Sénat qui l'approuva après quelques modifications favorables aux Valdôtains le 27 octobre. Le 2 décembre enfin, la commission des finances et du trésor de la Chambre l'adoptait définitivement.

Tout ceci a été obtenu en un peu plus d'une année et avant que les échéances constitutionnelles n'immobilisent la situation.

Du travail de champion qu'a fait là M. César Dujany !

Les résultats et les avantages qui sont garantis au peuple valdotain sont les suivants :

● La Région pourra compter sur

un revenu annuel certain pouvant être calculé à l'avance et permettant ainsi la rédaction de budgets basés sur des éléments concrets.

● Il sera possible de prévoir un véritable plan de dépenses, sans s'exposer au jeu aléatoire de la quote-part mobile ; on pourra enfin réaliser une politique de planification des investissements.

● La Région a obtenu l'application correcte du 1^{er} alinéa de l'article 12 du statut qui prévoit, le versement de la part de l'Etat d'une « quote-part » des impôts du trésor. La précédente loi de 1955 - qui modifiait les art. 12 et 13 du statut, et ceci en vertu de l'art. 50 du statut même - avait en effet sanctionné le dangereux principe de la quote-part.

● La quote-part fixe, pour 1971, s'élève à environ 16 milliards de lire (en 1970, on a pu obtenir 9 milliards de lire environ, tandis qu'en 1969 les recettes à ce titre n'atteignaient pas 8 milliards).

● Pour les exercices 1969 et 1970, la Région a obtenu, conformément au 3^e alinéa de l'art. 12 du statut (pour la satisfaction d'exigences déterminées n'entrant pas parmi les fonctions normales de la vallée) la somme totale de 4 milliards 500 millions de lire.

● Possibilité pour la Région de demander à l'Etat des subventions spéciales, pour les années à venir, en vertu de l'art. 12, 3^e alinéa du statut.

● Possibilité de bénéficier des mesures de l'Etat pour l'exercice de fonctions déterminées (maison, école, santé, zones de montagne, agriculture, etc.).

● Nous sommes parvenus à obtenir 9/10 sur les produits de l'IGE et

de l'impôt sur les tabacs et sur ceux de l'impôt de fabrication sur l'essence.

● La loi a également établi que la Région doit satisfaire à ses exigences moyennant n'importe quelle ressource quelle que soit sa dénomination, dérivant de concessions et adjudications.

La satisfaction de la junte va au-delà de toutes considérations subjectives : c'est la victoire de la population valdotaine unie et solidaire.

Ces résultats ne doivent toutefois pas faire oublier que d'autres buts doivent être atteints pour la réalisation complète du statut d'autonomie et pour répondre aux exigences de la population.

En cela, le gouvernement va continuer son travail avec empressement et trouvera dans les faits concrets l'union et le progrès de tous.

Comment placer son argent ?

MARTIGNY. - Une grande banque de la place ayant son siège près de la poste, a pris une excellente initiative : elle organise spécialement à l'intention des dames deux cours d'initiation aux problèmes de placement. Ces derniers sont conçus dans un esprit pratique et donneront aux participantes l'occasion d'obtenir des précisions sur les questions pouvant les préoccuper. Ces cours gratuits auront lieu les 10, 17 et 24 mars à 16 heures, les 10, 17 et 24 avril à 14 heures dans la salle de conférence de l'établissement bancaire, 21, avenue de la Gare.

VOTATIONS DES 4 & 5 MARS

NON

à l'initiative DENNER qui sous prétexte de lutter contre la pénurie de logement veut faire payer la note à tous ceux qui travaillent pour l'exportation.

OUI

à l'encouragement au logement adopté par les Chambres fédérales.

OUI

à la lutte contre les abus en matière de loyer là où sévit la pénurie et à la force obligatoire des accords passés entre associations de bailleurs et de locataires.

Comité romand pour le logement

Offres et demandes d'emplois

CNA

CAISSE NATIONALE SUISSE D'ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENTS

Nous cherchons pour notre **secrétariat général** à Lucerne un jeune

juriste bilingue

de langue maternelle française ou italienne, connaissant parfaitement la langue allemande.

Nous offrons :

- place d'avenir intéressante donnant une vue d'ensemble de l'activité de la CNA
- conditions d'engagement favorables
- sur demande, courte pause à midi
- restaurant pour le personnel.

Le secrétaire général de la CNA, M. Schaetti, à Lucerne, tél. 041/21 51 11, donnera tous renseignements complémentaires.

Nous attendons volontiers votre offre de service avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire.

Personaldienst SUVA, Postfach, 6002 Luzern. 25/6852

Employée de maison

et pour aider au commerce.
- Congés réguliers
- Bon gain
- Vie de famille

Tél. 025/4 23 37 ou 4 22 37.
36-425033

Vendeuses

cherchées par commerce de Martigny.

salaire intéressant pour personnes capables

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre P 36-902352 à Publicitas, 1950 Sion.

Cherchons pour tout de suite ou date à convenir

sommelier (ère)

avec connaissance du français. Suisse ou étranger avec permis B.

Tél. 025/4 27 86.

Pizzeria du Crochetan 1870 Monthey. Dominique Figlia. 36-1242



MIGROS à VERBIER

à partir du 1er juillet 1972

Si vous désirez occuper un emploi dans l'ambiance dynamique et moderne d'un magnifique magasin, nous avons le plaisir d'annoncer que nous cherchons, pour tous les rayons, des

vendeurs - vendeuses

Si vous êtes débutante

et que vous ayez une attirance pour la vente, nous vous donnerons l'occasion de recevoir une formation par nos propres soins.

Nous offrons :

- une place stable et bien rétribuée, salaire indexé au coût de la vie et augmentation annuelle,
- un intéressement financier à la marche des affaires de l'entreprise,
- notre assistance pour trouver un logement,
- une indemnité spéciale de résidence,
- la semaine de 44 heures.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, soit par téléphone, soit par écrit. Notre service du personnel se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires.

Société coopérative

MIGROS VALAIS

Case postale 358

MARTIGNY

Tél. 026/2 35 21



2 chauffeurs poids lourds

pour la distribution du mazout seraient engagés pour entrée de suite ou date à convenir. Salaire élevé - Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offre à Entrepôt régional COOP - Bex, service combustible - Tél. (025) 5 13 13. 36-1065

Les Ateliers de construction de Vouvry SA cherchent pour le 1er avril 1972 ou pour date à convenir :

1 employé (e) de bureau

pour correspondance, facturation et divers travaux de bureau.

Salaire et avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Veillez adresser vos offres à la direction des Ateliers de constructions métalliques de Vouvry SA.

36-48

LA GENERALE DE BERNE

Compagnie d'assurances Agence générale du Valais à SION

cherche

employée de bureau

pour s'occuper des différents travaux d'une agence générale.

Connaissance de l'allemand désirée.

apprenti de commerce

Formation secondaire désirée.

Faire offres avec curriculum vitae à Alfred ANTILLE, agent général 41, avenue de la Gare 1951 Sion

Mise au concours

La commune de Sierre met au concours

plusieurs postes de maîtres et maîtresses d'école enfantine et d'école primaire

plusieurs postes de maîtres ou de maîtresses d'école secondaire, premier degré

Conditions d'engagement : selon règlement du 20-6-1963

Durée de la scolarité : 42 semaines

Salaire : selon décret du 11-7-1963

Entrée : début septembre 1972.

Les offres de services, avec certificats et curriculum vitae doivent être adressées jusqu'au 15 mars 1972 à M. Pierre de Chastonay, président, 3960 Sierre.

Commune de Sierre. La direction des écoles.

Souhaitez-vous ?

- vous créer une belle situation
- travailler dans une société importante avec des méthodes de travail modernes
- être formé dans notre centre de formation à Lausanne (4 mois)
- avoir des contacts humains

Grâce à l'expansion incessante de notre société, les postes d'

inspecteur de ville

et de

collaborateur du service du portefeuille

sont à, repourvoir.

Votre candidature sera retenue si vous avez :

- une bonne formation commerciale ou générale
- l'ambition et le dynamisme pour pratiquer une activité de niveau supérieur
- âge idéal : 25 - 35 ans, nationalité suisse ou permis C.

Prenez contact par téléphone ou par écrit, avec notre



direction régionale de Genève MM. J. Rey et A. Perrot, bd du Théâtre 5, Genève. Tél. (022) 24 82 88.

un serrurier-contremaître

ayant de l'initiative, sens d'organisation et pouvant prendre des responsabilités.

un serrurier qualifié

Etranger accepté.

un électro-mécanicien

pour entretien et construction.

un employé de bureau

Travail indépendant et varié.

un dessinateur

avec de l'expérience dans la construction métallique.

Nous offrons une ambiance sympathique, bureau moderne, travail varié, bon salaire, la semaine de 5 jours.

1908 Riddes Téléphone (027) 8 76 57

Offres et demandes d'emplois

Nous cherchons

ouvriers et ouvrières

Nous offrons :

- places stables
- cadre moderne de travail
- agréable ambiance
- avantages sociaux.



Rue des Casernes 59
Tél. 027/2 56 26

36-2629

Hasler

cherche des

ouvrières

pour travaux de soudage, de contrôle et de câblage propres et intéressants. Lieu de travail : centraux de téléphone automatique du groupe de construction du Valais.

Le personnel sera instruit sur place par nos soins.

Sens normal des couleurs indispensable.

S'annoncer par écrit ou par téléphone à M. E. Berclaz, chef du réseau de Sion de la maison Hasler S.A., central téléphone de Sion, tél. 027/2 27 65

Entreprise du Bas-Valais cherche

électricien

avec maîtrise fédérale.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre 36-902353 à Publicitas, 1951 Sion.

Importante fiduciaire à Sion

cherche pour entrée le plus tôt possible

secrétaire qualifiée

de langue maternelle allemande, possédant de très bonnes notions du français, capable de travailler de manière précise et indépendante.

Nous offrons :

- salaire élevé pour personne parfaitement bilingue
- prestations sociales modernes
- semaine de 5 jours avec congé payé entre Noël et Nouvel-An
- travail très intéressant et varié
- ambiance agréable

Prière d'adresser offres manuscrites et détaillées sous chiffre P 36-22514 à Publicitas, 1951 Sion.

Fiduciaire de Martigny cherche pour le mois de mars ou avril une

employée de bureau

ayant des connaissances comptables.

- Travail varié et intéressant
- Avantages sociaux
- Salaire avantageux.

Adresser curriculum vitae et certificats sous chiffre P 36-22375 à Publicitas S.A. 1950 SION.

Bureau de gérance de fortune à Sion

cherche pour le 15 mars 1972 ou date à convenir, une

secrétaire

qualifiée et de toute confiance, apte à assumer les tâches de réception, téléphone, télex, correspondance et tous travaux de bureau.

Poste à responsabilités, indépendant et varié.

Bonnes notions de langues anglaise, italienne et allemande souhaitées. Cette situation conviendrait particulièrement à personne ayant déjà exercé son activité dans un service des titres d'une banque.

Nous offrons :

- salaire en rapport avec les qualifications
- semaine de cinq jours
- avantages sociaux.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-902341 à Publicitas, 1951 SION.

Wir suchen am Genfersee

Direktions - Sekretärin

(Reception-Sekretärin)

Erforderlich sind :

- sichere stenographie in französischer und deutscher Sprache
- wenn möglich gute Kenntnisse im Englisch und Italienisch
- Erfahrung im Hotelfach
- Handelsschule oder ähnliche Ausbildung.

Wir suchen :

- eine Mitarbeiterin, die Wert legt auf einen Dauerposten und sichere, angenehme Arbeitsverhältnisse.

Auf Wunsch Wohnungsmöglichkeit und Verpflegung im Hause. Handschriftliche Offerten mit den üblichen Unterlagen sind erbeten an die Direktion : Privatklinik (Kurhotel) Valmont, 1823 Gllon oberhalb Montreux. Tél. (021) 61 38 02 intern 500.

Importante filiale du groupe HACHETTE
cherche pour son nouveau réseau SUISSE

**5 délégués
hommes ou femmes**

Nous offrons :

- stage de formation
- voiture de société
- salaire très élevé
- avantages sociaux exceptionnels
- cycles de formation en vue d'accès aux fonctions d'ANIMATION et de DIRECTION

Nous demandons :

- bonne présentation
- sens du contact humain
- efficacité
- tempérament de gagnant
- expériences précédentes indifférentes

Se présenter les 2 et 3 mars de 9 heures à 18 heures ou téléphoner pour prendre rendez-vous au (022) 61 62 95 LE LIVRE DE PARIS S.A., 10, rue du Vieux-Marché - 1260 NYON.

Café-restaurant Les Vieux-Maronniers à Sion cherche

commis de cuisine

et

femme de ménage

à plein temps.

Places à l'année. Entrée à convenir.

Tél. 027/2 28 89 ou 2 08 20
36-22518

On cherche pour entrée immédiate

serveuse

connaissant les deux services. Congé le dimanche et un jour par semaine.

« Chez Tschett-Tschett »
Restaurant des Mayennets, Sion.
Tél. 027/2 18 98
36-22516

Jeune fille cherche place comme

vendeuse

ou employée dans la région de Sion. Libre tout de suite.

Tél. 027/4 55 09
36-300299

On cherche

laveur de voitures

pouvant également assurer le service à la colonne en rotation.

Place à l'année.

Se présenter au garage Hediger,
1950 Sion.
36-2818

Crans-sur-Sierre

On cherche

1 contremaître-maçon

1 chauffeur de grue

S'adresser à l'entreprise V. Mittaz et Fils S.A., Crans.

Tél. 027/7 28 19
36-22548

on cherche

sommelière

Débutante acceptée. Salaire garanti, congés réguliers, vie de famille.

S'adresser au café-restaurant de la Promenade, à Ovronnaz, M. Luisier, tél. 027/8 75 72
36-22545

Hôtel café-restaurant du Bas-Valais cherche

cuisinier

travaillant seul, ainsi que

sommelière

Faire offre au 025/3 62 09
36-22542

VERBIER, URGENT !
Cherchons pour un remplacement, tout de suite jusqu'au 15 avril

une employée de maison

nourrie, logée, gros salaire.

Tél. 026/7 15 31 ou 8 18 17 (app.)
36-22550

Jeune dame possédant

calandre

prendrait du linge à repasser. De préférence linge d'hôtel.

Tél. 027/8 84 84
36-22549

Dactylo

Bureau à SION cherche pour correspondance, quelques heures par semaine.

Tél. 027/2 23 89 (le matin)
36-22538

Dame âgée rhumatisante habitant région Blonay-sur-veyvey cherche

infirmière ou para-infirmière

à demeure. Bien rémunérée.

Offres à A. Marti, route de Vevey 34, Pully.
22-302873

Bureau d'ingénieurs de Vevey cherche

un dessinateur

en béton armé. Pour tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre 30-4 à Publicitas, 1800 Vevey.

On engagerait tout de suite ou date à convenir

chauffeurs

pour routiers basculants. Place stable et bien rétribuée à personnes capables.

Faire offres à Raymond Frères, sable et gravier, 1196 Gland.
22-3850

Hôtel Grichting, 3954 Leukerbad cherche pour le 1er mai 1972

1 chef de service

place à l'année

1 commis de cuisine

place à l'année. On offre gros gain, heures de travail et congés réguliers, ambiance agréable.

Offres détaillées à la direction de l'hôtel Grichting, 3954 Loècheles-Bains, tél. 027/6 42 27

Plâtriers

cherchent travaux à la tâche. Libres immédiatement.

Tél. 026/6 29 95
36-400071

Prédorées:

Dans la poêle
avec peu de graisse,
croustillantes
en un tour de main.



Vos spécialités préférées
dans le congélateur

Quelles que soient vos annonces: Publicitas 37111

MAS

vous offre une résidence secondaire en

TUNISIE

Sur la plage, dans un ensemble comprenant restaurant, piscine d'eau douce, tennis, night-club et tous services hôteliers.

Participez au fantastique essor du tourisme nord-africain.

studio Fr. 19 500.— *
bungalow Fr. 46 000.— *
villa dès Fr. 80 000.— *

* Ces prix comprennent terrain, mobilier et frais de notaire.

RENDEMENT GARANTI 10% NET par an

Garanties de premier ordre de la Banque internationale de reconstruction et de développement et de la Banque centrale de Tunisie.

Retournez le talon ci-dessous à M.A.S., 3, avenue Pertems, case 174, 1260 Nyon, ou appelez le 022/61 60 41

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ Tél. _____
np/ villa _____ 2n _____

On cherche à louer à Martigny (centre)

On cherche à louer à SION

un bureau

(minimum 2 pièces)

Ecrire sous chiffre P 36-90204 à Publicitas 1951 Sion.

appartement

de 1, 2 ou 3 pièces.

Faire offre à Mme Minella CASIMO avenue de la Gare 23, 1950 SION. 36-300300

A louer cause maladie

HOTEL - RESTAURANT - BAR

Seul établissement du genre dans localité industrielle de plus de 5000 habitants.

Téléski, piscine.

Convient à couple ou cuisinier compétent.

Petite reprise. Tout arrangement possible. Patente exigible plus tard. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre sous chiffre OFA 1303 Si à Orell Füssli Publicité S.A. 1951 Sion.

UN LAPIN—UN LAPIN—UN LAPIN—UN LAPIN



Qui n'a pas son tout
gros lapin en chocolat ???

Une surprise agréable en
ce début du mois de mars!!!

Qui n'a pas son tout
gros lapin en chocolat ???

Accordez-vous un plaisir
ainsi qu'à vos enfants!!!

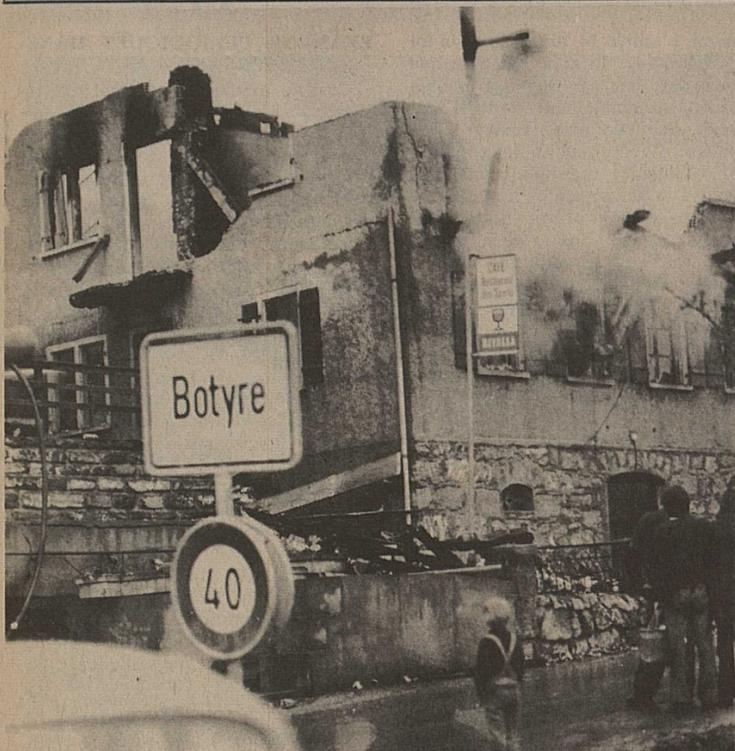
Qui n'a pas son tout
gros lapin en chocolat ???

Pour l'obtenir
une condition :

tous vos achats chez

Kuchler - Pellet
AUX GALERIES DU MIDI SION. tél. 027 / 2.16.51

UN CAFE-RESTAURANT ANEANTI PAR LE FEU



Ce qui reste du café-restaurant des Sports.

BOTYRE. — Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie a complètement détruit le café-restaurant des Sports, sis en bordure de la route, à l'entrée du village de Botyre.

Cet établissement est propriété de M. Guy Aymon depuis trois ans. Des transformations et des aménagements ont été réalisés.

Lundi après-midi M. et Mme Guy Aymon se sont rendus à Martigny pour affaires. Le café-restaurant a été fermé. Il n'y avait donc personne dans le bâtiment.

Aux environs de 23 heures l'alarme a été donnée. Des passants ont remarqué de la fumée et des flammes qui sortaient du toit. Les pompiers arrivèrent immédiatement sur les lieux. Malgré les efforts déployés, ils ne purent circonscrire le sinistre.

L'intérieur du bâtiment était tout en bois.

Peu avant 24 heures, M. et Mme Aymon rentraient de Martigny. Et c'est avec la stupeur que l'on devine qu'ils virent leur maison en flammes.

Il n'a pas été possible de sauver quoi que ce soit. Des meubles neufs, le matériel et les machines du café, tous les habits et lingerie ont été détruits par le feu. Un coffre-fort contenant des papiers de valeur et de l'argent n'a pas résisté non plus à l'intense chaleur. Les murs construits en brique s'effritèrent.

Il est difficile pour l'instant de déterminer la cause de cet incendie. Il semblerait que le feu ait pris aux mansardes.

Les dégâts sont très élevés.

Carrefour des Arts :



STEHLI, ART ET NOBLESSE

Le peintre suisse Stehli expose pour la deuxième fois à la galerie du Carrefour des Arts ; jusqu'au 19 mars, il nous présente une série d'œuvres récentes. Nous ne retrouvons fidèle à sa vision esthétique, approfondissant le style qu'il s'est choisi dès le départ.

Au premier abord, ses compositions frappent par leur rigueur impitoyable ; seules subsistent les lignes essentielles, les contours indispensables, qui se conjugent, à point nommé, pour évoquer un ensemble harmonieux. Souvent, l'équilibre, l'unité, sont sauvés par une tige, une feuille posées subtilement à leur place exacte, où elles sont, en même temps, liens et vie.

En effet, un tel dépouillement créerait un climat glacial si, bien à propos, une forme plus souple ne surgissait gorgée de sève, de force. Par là, l'artiste semble nous proposer ce qu'il y a de nécessaire dans la nature, comme pour mieux faire sentir l'essentiel. Un peu comme chez Ramuz où, par l'élémentaire, on retrouve l'universel : la vie, l'amour, les choses de toujours, les choses primitives, les choses de partout, tout cela ramené à son essence.

Son pinceau communique à l'objet le plus banal, le plus familier — une tasse, une bouteille, un citron, un pichet — un air noble. C'est le passage exquis de la prose à la poésie, grâce au rythme intérieur déclenché à l'écoute du silence, quand la pensée, suffisamment décentrée, se moule en un langage net, à la manière d'une gemme s'enchaissant dans son écrin.

Dans les teintes, Stehli ne craint point d'être audacieux, en particulier

dans les verts traversés de bruns sur lesquels éclatent des oranges francs et des blancs glacier. Autant de tons qui, ainsi que les lignes et les surfaces, s'organisent rigoureusement, au service d'un symbole précis, d'une idée. Les blancs et les gris sont délicatement employés pour rendre sensible un paysage ou un assemblage de volumes.

Plus surprenantes et moins attachantes sont les rose captives sur les fonds turquoises : trop apprivoisées, elles ne suscitent point le rêve et n'enchangent guère.

Stehli nous offre un autre aspect de son talent avec quelques nus. Ils sont conçus et réalisés avec son habituel souci d'exactitude. Mais, le corps humain ne souffre pas, esthétiquement, d'être sectionné. La fleur de magnolia, rendue avec tant de chaleur et dans sa totalité par l'artiste évoque bien le printemps, fait la synthèse. Il n'eût pas suffi d'un pétale pour obtenir le même effet. De même, le corps est une harmonie dont on regrette chaque fois l'émiettement, quelques notes, si réussies soient-elles. Celles-ci n'ont leur valeur que dans la partition intégrale.

Une salle de cette exposition est réservée aux dessins de Bosshard. Ici, point d'organisation impérative. Paysages, nus et végétaux ne sont pas saisis, maîtrisés et alignés selon des lois précises. Ils évoluent par touches, stimulés par un courant, par des motivations de défense et de continuité qui nous invitent résolument à l'évasion, à de multiples et délicates péripiéties...

Aloys Praz

10 000 km. d'aventure parmi les animaux du Kenya

SION. — Parmi la nombreuse assistance qui a suivi, à la salle du cinéma Lux, lundi soir, le film de Freddy Boller, j'ai découvert les habitués de « Connaissances du monde ». J'ai rencontré aussi de nombreux Sédunois qui ont eu l'occasion de faire un voyage au Kenya, ou qui vont partir prochainement. La jeunesse était également bien représentée.

Personne n'aura regretté cette soirée pleine d'enseignements.

Le film de Freddy Boller, d'origine suisse mais né en Belgique, a deux aspects distincts :

1. la longue et minutieuse préparation de cette aventure.
2. les impondérables et le courage pour mener à chef cette expédition.

LA LONGUE PREPARATION

Les préparatifs ont duré 750 jours. Le matériel transporté et nécessaire à une vie tout à fait isolée au milieu de la nature, et au tournage du film pesa plus d'une tonne et comporta plus de 800 objets, dont 2 grandes tentes, 7 caisses, un réfrigérateur pour la conservation de la pellicule, et une centaine de kilos de vivres.

LE TOURNAGE DU FILM

L'exploration des rivières, des lacs et de la savane dura 100 jours. Le tournage consuma 5 000 mètres de pellicule, 1 000 diapositives furent prises, 1 500 mètres de son stéréopho-

chassés. Ils vivaient comme si aucune présence humaine n'existait. C'est le beau côté du film, qui en même temps montre le travail et les efforts qui ont été nécessaires pour atteindre ce but. Il ne faut pas oublier que l'équipe a été obligée de se séparer du coéquipier puis du cameraman par suite d'accidents graves.

UN PRECIEUX ENSEIGNEMENT

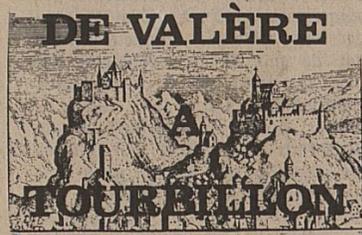
Freddy Boller n'a pas eu pour intention de se mettre en évidence, de se porter en héros.

Son film cherche une information objective sur la préparation de l'expédition et à rassurer et reconforter ensuite tous ceux qui se soucient du sort de la faune africaine.

Tout doit être mis en œuvre pour éviter l'anéantissement de cette faune si riche.

Pour atteindre ce but, il faut connaître les données exactes du problème, car sinon pour quoi et pour qui s'enthousiasmer ?

--gé--



« L'O.S.O. ! »

Notre administration cantonale, il faut l'admettre, n'est pas des mieux loties. Les bureaux à disposition des fonctionnaires sont convenables et rien de plus. Certains services sont répartis dans plusieurs secteurs de la cité.

Le « palais du Gouvernement » porte mal son appellation. Il n'y a rien qui puisse faire songer, même avec un peu d'imagination, à un palais.

Un chef de département, disait un jour : « Le Valais est et reste classé parmi les cantons économiquement faibles. Ces « Messieurs » qui viennent de Berne ou d'autres cantons, font la première constatation, lorsqu'ils visitent ou qu'ils sont reçus au « palais du Gouvernement ».

Malgré les modifications et aménagements apportés, sans cesse, ce bâtiment ne correspond plus aux besoins actuels.

Le Valais n'est pas pour autant à la traîne des autres cantons suisses.

Il s'équipe, il se développe, il va de l'avant.

Pour l'heure, il ne fait que rattraper le retard accumulé depuis de longues années.

D'un autre côté notre administration cantonale est bien structurée.

Depuis pas mal de mois, des services nouveaux ont été créés.

Je rappelle pour mémoire : l'Office du tourisme, l'Office de l'économie montagnarde, l'Office en faveur des handicapés, l'Office de planification et d'organisation, l'Office des statistiques, et j'en passe.

A cet égard un grand et sérieux effort a été consenti afin de mieux défendre les intérêts de la communauté et du canton.

Actuellement, m'a-t-on dit, des études sont faites pour créer un Office de sondage d'opinions (O.S.O.).

C'est effectivement une vogue et une mode, de recourir à des sondages d'opinions.

Il ne se passe pas de jour sans que nous soyons « sondés ». Des spécialistes, en la matière, tentent d'arracher à « Monsieur-tout-le-monde » ses secrets.

On sonde les cœurs, les corps, les âmes, les esprits, les goûts, les couleurs, le pouvoir d'achat et ainsi de suite.

Un tel office, à l'Etat du Valais, comme dans le privé, serait un précieux instrument de travail.

Grâce à cette inquisition moderne, nos chefs, seraient mieux renseignés sur le comportement, sur les idées et sur les intentions des citoyens et citoyennes.

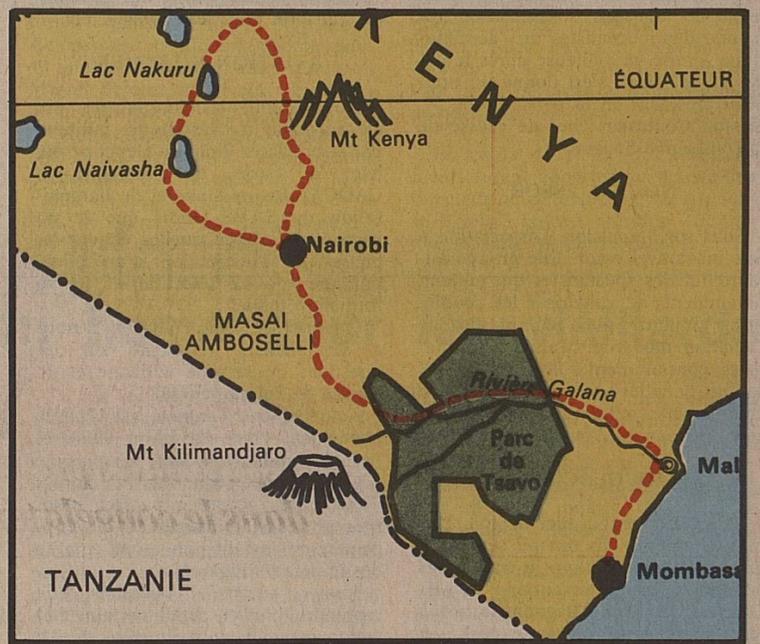
La température de la « vox populi » serait connue continuellement.

Cet office permettrait certainement de prévoir des dispositions, de prendre des décisions, sur la base d'éléments précis fournis par le sondage des opinions.

Gouverner, c'est prévoir ! Mais ce n'est pas toujours facile de prévoir.

Aujourd'hui ceux qui persistent à considérer la politique comme un ensemble de « trucs » que seuls peuvent utiliser un petit nombre d'initiés ou d'hommes prédestinés, sont dépassés. Le gouvernement c'est d'abord l'administration des hommes. Pour gouverner les hommes, il faut les connaître.

--gé--



L'itinéraire suivi par la valeureuse équipe.

nique furent enregistrés. Le montage du film dura 3 mois.

LA GRANDE AVENTURE

La première étape conduisit l'équipe composée de Freddy Boller, Victor Bronders, cameraman et Gaston Reinle coéquipier, de Mombasa à Malindi le long de l'océan Indien. Une brève rencontre avec des captureurs de serpents venimeux fut suivie de la pénétration dans le district interdit de la rivière Galana. L'installation du premier camp permit de découvrir les animaux sauvages, d'explorer la rivière et de progresser ensuite vers l'intérieur du pays.

La deuxième partie du film montre la progression vers les plaines d'Amboselli. Des séquences vraiment étonnantes sur une « tribu » de lions ont été tournées. Il ne faut pas avoir peur pour s'approcher de ces félins à moins de 4 mètres.

Un nouveau camp a été installé près des contreforts du Mont Kilimandjaro puis près du lac de Naivasha.

L'EXPLOIT REUSSI

Freddy Boller a réussi des vues très intéressantes, après de longues heures d'attente de jour comme de nuit pour surprendre soit des lions, soit des rhinocéros, ou d'autres animaux. Jamais ceux-ci n'ont été contraints ou pour-

Repas irréguliers... estomac tirillé

Hier un bon dîner, aujourd'hui un sandwich sur le pouce et puis rien, pendant des heures. La vie soumet votre estomac à dure épreuve. Conséquences ? La muqueuse de votre estomac fabrique trop d'acide, cause de brûlant, crampes, indigestions. Pour calmer les douleurs dues à des repas trop irréguliers, sucez deux pastilles digestives Rennie, l'une après l'autre. Elles rétablissent, goutte à goutte, l'équilibre acide de l'estomac, grâce à leurs composants neutralisants. Glissez donc quelques pastilles digestives Rennie dans votre poche ou votre sac : c'est facile, elles sont emballées individuellement. Et retrouvez une digestion naturelle en suçant ces pastilles agréablement parfumées à la menthe. Digestif Rennie, en vente dans les pharmacies et drogueries.

La vérité naturelle et chrétienne en action

SION. — Les crises dans la vie profane et religieuse, comme chacun le constate, affectent le domaine de la pensée et de l'action d'une manière étendue et profonde. Depuis quelques années, ce mal empire car les autorités civiles et religieuses réagissent généralement peu et d'une façon pas assez unie. En effet, en Suisse et ailleurs des psychologues et des théologiens laïcs et ecclésiastiques faussent le sens de la liberté et de l'autorité, de la vérité et de la justice, de la foi et de la morale, souvent sans une réaction importante de la part des défenseurs de l'ordre et de la loi, de la foi et de la morale. Devant cette situation, les clercs et les laïcs doivent les aider de toutes les manières légitimes car les autorités sont contentes de la collaboration des inférieurs. Il s'agit donc d'établir de mieux en mieux l'union des cœurs et des esprits par des moyens naturels et surnaturels où l'humain s'allie au divin dans des sections sans cloison étanche.

Section A de la prière et du sacrifice
Section B de l'information et de la formation : écrits, réunions, etc...

Section C des activités concrètes : actions précises et durables, individuelles ou communes selon les personnes et les problèmes à résoudre. Souvent l'union du plus grand nombre fait la force pour obtenir des autorités civiles ou religieuses un bon résultat.

Les sujets à traiter dans les sections sont, entre autres, la foi, l'eucharistie, la liturgie, le catéchisme, les missions, l'immoralité, la vérité, la justice, la misère, etc...

Pour devenir membre du groupement « La vérité en action », sont obligatoires l'inscription de son nom et le choix d'une section au moins.

Le grand avantage spirituel consiste dans la participation aux fruits d'une messe célébrée le dernier de chaque mois aux intentions de l'œuvre, des membres vivants et défunts ainsi qu'à celles de leur famille constituée par le père, la mère et leurs enfants.

Les personnes qui désirent entrer dans le groupement ou qui ont besoin de précisions peuvent s'adresser au signataire de l'article.

Père Arthur Emery
17, avenue Ritz, Sion
(027) 2 07 81

Les journalistes de l'aéronautique et de l'astronautique à Sion



M. Bruno Bagnoud explique à un groupe les structures d'Air-Glaciers. On voit, à la troisième placé en partant de gauche, M. Gaston Couturier, président de l'AJA.

Fondée depuis plus de dix ans par le regretté Ernest Naef et par des rédacteurs genevois, vaudois, neuchâtois et valaisans, l'Association romande des journalistes de l'aéronautique - mise en veilleuse après le décès de M. Naef, s'est donné un nouveau président en la personne de M. Gaston Couturier, chef de presse de la compagnie Swissair.

NOUVEL ESSOR

Sous son impulsion, l'association a pris un nouvel essor. Elle groupe aujourd'hui des spécialistes qui tentent, notamment, de vulgariser les problèmes toujours plus complexes de l'aviation moderne. Mais ces journalistes, constamment à l'affût des réalisations dans les secteurs de l'aviation commerciale, militaire, légère, organisent des séances d'études et de travail

AIR-GLACIERS

Ils se sont réunis hier à Sion. Durant la matinée, ils ont pu se renseigner sur l'organisation, le travail, les missions, les interventions d'Air-Glaciers. M. Bruno Bagnoud a fait, à leur intention, un large exposé sur l'organisation, les moyens, le développement de cette compagnie qui a son actif de multiples activités dans

les domaines du tourisme, du sauvetage en montagne, des liaisons inter-villes, du ravitaillement des cabanes, du transport pour les barrages, etc.

AVIATION MILITAIRE

L'après-midi, les journalistes ont été accueillis à l'aérodrome militaire par le brigadier Philippe Henchoz qui leur a parlé de l'organisation CADCA; des missions et de l'organisation du SAM; tandis que le plé Keckeis a indiqué quelles étaient les phases de l'instruction d'un pilote militaire, de sa sélection et de sa formation totale.

Quant à M. Rémy Henzelin, il nous a aimablement renseigné sur les questions de sécurité aérienne et du service de vol en général.

Actuellement, l'entente est réalisée pleinement entre l'aviation civile et l'aviation militaire à Sion.

Cette journée séduisante a démontré l'importance accordée par les autorités civiles et militaires au développement de l'aviation en tenant compte des impératifs régionaux.

Nous aurons l'occasion de reprendre, plus en détail, certains éléments recueillis tant du côté de M. Bagnoud que du colonel-brigadier Henchoz.

f.-g. g.

Réponse à une question écrite du député Fernand Frachobourg

Une répétition périodique généralisée des examens de conduite est inopportune

Monsieur le député,

Lors de la session prorogée du Grand Conseil, vous avez déposé, le 31 janvier 1972, la question écrite suivante: « En dépit des nombreuses mesures décrétées par les autorités fédérales et cantonales, le nombre d'accidents de la route ne cesse d'augmenter. Pourtant, des contrôles périodiques de tous les véhicules sont exigés et effectués soigneusement; l'état de marche des véhicules est encore contrôlé souvent par la police de circulation. Cependant, les conducteurs, une fois en possession de leur permis de conduire, ne sont, en règle générale, plus soumis à un examen de capacité de conduire. Et pourtant l'être humain évolue; sa santé physique, psychique et morale change; de l'âge de 20 ans à 30, 40 ou 60 ans, cette santé peut se détériorer, par exemple, son acuité visuelle ou auditive, ses réactions nerveuses, ses réflexes moraux, etc., peuvent subir des perturbations. Dès lors, ne conviendrait-il pas, dans l'intérêt général, d'introduire périodiquement, tout d'abord et par mesure d'expérience chaque dix ans, des examens de capacité de conduire, à titre de condition de renouvellement du permis, à l'instar de la politique des P.T.T. envers leurs conducteurs de cars ou des C.F.F. envers leurs mécaniciens? »

NOUVEL EXAMEN LORSQU'IL Y A DOUTE

Après examen de la question, le Conseil d'Etat nous charge d'y répondre comme suit:

En vertu de l'article 10, alinéa 3, de la loi sur la circulation routière (LCR) - disposition de droit fédéral impératif - les permis de conduire ont une durée illimitée et sont valables sur tout le territoire suisse. En principe donc, les conducteurs, une fois en possession de leur permis de conduire, ne sont plus soumis à un nouvel examen de conduite, ceci de par la volonté du législateur fédéral.

Toutefois, ce principe de base souffre de nombreuses exceptions, trop souvent méconnues du public en

général. L'article 14, alinéa 3, de la loi sur la circulation routière dispose que « l'autorité doit imposer un nouvel examen au conducteur dont la capacité de conduire soulève des doutes ». L'inaptitude à la conduite d'un véhicule automobile, subséquente à la délivrance d'un permis de conduire, peut provenir, soit d'une méconnaissance des règles de la circulation, qui se multiplient et se compliquent au même rythme que s'accroît la circulation routière, ou d'une connaissance insuffisante du maniement du véhicule, soit d'anomalies physiques, psychiques ou caractérielles.

Notre département, chargé de l'exécution des prescriptions légales sur la circulation routière, applique strictement la disposition précitée. C'est ainsi que si, lors de la commission d'une infraction en matière de circulation routière, il relève une telle inaptitude, un nouvel examen de conducteur sera prescrit dans une décision administrative. Il en va de même lorsqu'une mesure de retrait du permis de conduire est prononcée pour la durée d'un an au moins. Là aussi, la restitution du permis est subordonnée à un nouvel examen. La législation fédérale (arrêté du Conseil fédéral groupant les dispositions administratives prises en application de la L.C.R. - article 25, alinéa 8) permet même à l'autorité cantonale, à n'importe quel moment, de soumettre à un examen de conduite les personnes qui peuvent conduire certains véhicules (machines agricoles - cyclo-moteurs, etc.) sans être titulaires d'un permis, si l'aptitude de celles-ci suscite des doutes. Des enquêtes sont ordonnées d'office, suite à certains faits ou attitudes de conducteurs en relation avec la circulation routière. Si les doutes émis à ce sujet sont confirmés, un nouvel examen de conducteur est prescrit. Enfin, si la manière de circuler ou le comportement d'un conducteur révèlent des anomalies physiques, psychiques ou caractérielles, l'autorité exige, avant de permettre à l'intéressé de reprendre un volant, un examen médical ou psychiatrique effectué par un médecin-conseil ou un examen d'aptitude psychologique auprès d'un institut approprié.

EXAMENS PERIODIQUES DANS CERTAINS CAS

Conscient du fait qu'avec l'âge, la santé d'un conducteur peut se détériorer, le Conseil fédéral, dans un arrêté du 28 avril 1971 concernant les exigences médicales requises des conducteurs de véhicules, a prévu que des contrôles médicaux subséquents à la délivrance du permis devaient être effectués. C'est ainsi que les titulaires d'un permis de conduire de la catégorie b, c ou d (chauffeurs professionnels) ainsi que les titulaires de conduite doivent se soumettre tous les cinq ans jusqu'à leur cinquantième année et tous les trois ans depuis l'âge de 50 ans à l'examen d'un médecin-conseil. Chaque année, tout titulaire d'un permis âgé de plus de 75 ans, doit présenter un certificat médical à l'autorité cantonale. Si un conducteur a été grièvement blessé lors d'un accident ou s'il relève d'une grave maladie, l'autorité doit exiger qu'il se soumette à un contrôle médical chez un médecin-conseil. Ces contrôles médicaux doivent, pour le moins, toujours porter sur l'acuité visuelle, l'ouïe et les insuffisances constatées lors du précédent examen médical (article 3, de l'arrêté du Conseil fédéral).

Actuellement, le service des automobiles s'occupe de la mise en application de ce nouvel arrêté dont l'entrée en vigueur se fera progressivement, d'entente avec l'autorité fédérale qui a prévu, pour l'instant, une réglementation transitoire.

En conclusion, vu la législation en la matière, l'autorité n'est donc pas démunie, tout au contraire, pour ordonner un nouvel examen de conduite à un conducteur déjà au bénéfice d'un permis, si une telle mesure se justifie. Quant à vouloir prescrire, systématiquement, le contrôle périodique de la capacité de conduire de tous les anciens conducteurs, outre le fait qu'une telle mesure serait en contradiction avec la législation fédérale, elle apparaît au vu de ce qui précède, comme inopportune en l'état actuel.

En espérant que cette réponse vous donne entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur le député, nos salutations distinguées.

Le chef du Département de justice et police
A. Bender

Machines à café

Contrairement aux bruits circulant, j'informe ma fidèle clientèle que je me tiens toujours à sa disposition pour les réparations et dépannages des machines à café et moulins.

Eugène Giachino, monteur, rue du Stand 1, 3960 Sierre. Tél. 027/5 04 74

36-22517

A vendre

tonneaux à vin

ou pour carnotzet. Quantité de 5000 à 7800 litres.

Tél. 027/8 75 38
Luc Roh, courtier en vins, Leytron.

BAR DU BOURG, SIERRE

en mars

fête de la bière

Les Joyeux Cinq de Prague.

36-1223

Tronçonneuses d'occasion

Prix intéressants. Différents modèles en stock.

K. Brandalise, machines agricoles, agence Homelite, Ardon.

Tél. 027/8 13 97 et 8 10 10

36-686

A vendre

VW Combi

Modèle 1965,

prix intéressant.

Tél. (026) 8 14 30 ou 8 13 07.

36-22508

Cherche à acheter, Sion et environs

petite maison familiale

construction non récente, ou appartement 4 1/2 pièces avec confort, non de luxe. Prix à présenter. Ecrire sous chif. P 36-21908 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

1 BMW 2002 TI

pont-auto-blocant boîte 5 vitesses mod. 71, 50 000 km.

1 Austin Cooper 1275

modèle 1968

3 Vauxhall Viva

modèle 1966.

Tél. (027) 6 82 26 22-488

Pour bricoleurs, à débarrasser, à très bas prix,

Taurus 17 M

Modèle 1961.

Tél. (026) 2 14 82. 36-400070

On cherche à acheter d'occasion

12 à 15 tables

(4 personnes) et

60 à 70 chaises

Tél. (027) 2 63 66 ou 2 95 30 dès 19 heures.

36-300308

FULLY

à vendre, Vers-l'Eglise

bâtiment

isolé de 2 appartements + cave. Ecrire sous chif. P 36-400073 à Publicitas 1951 SION.

A vendre

moteur de voiture

Renault 1100 cc, état de neuf,

4 pneus d'été, 2 d'hiver

Prix à discuter. Ecrire sous chif. P 36-300309 à Publicitas, 1951 SION.

On cherche

cuisinière

ou

aide de cuisine

pour le tea-room des Acacias, R. Delacombaz Sierra

Tél. (027) 5 17 23

On cherche

à Sion

appartement ou chambre

pour ouvrier saisonnier.

Tél. (027) 2 12 94. 36-22520

Je cherche

à louer

propriété

plantée en pommiers.

Région Martigny-Riddes.

Tél. (026) 6 25 20 (dès 18 heures). 36-22512

A louer à Martigny

appartement

de 3 pièces.

Libre à partir du 1er juillet.

Tél. (026) 2 37 22. 36-400072

On cherche pour tout de suite

serveuse

Nourrie, logée, semaine de 5 jours.

Hôtel du Lion d'Or, Vuarrens

Tél. (021) 81 60 33 22-6864

Cherche

jeune fille

honnête comme

sommelière

Débutante acceptée.

Tél. (025) 8 33 35, aux heures des repas.

36-22504

A vendre au co-teau de Saxon

un champ d'abricotiers

Bon rapport. S'adresser à: Henri SCHMID 1907 SAXON. 36-22455

4 personnes cherchent pour les vacances, du 30 juillet au 13 août,

appartement ou petit chalet

dans région: Evolène, les Haudères, vallée de Conches, Reckingen. Prix modéré. Ecrire sous chif. P 36-22555 à Publicitas, 1951 SION.

Réparations de chemises

Mme BOCHATEY 12, r. de la Moya 1920 MARTIGNY

Ø (026) 2 38 96

Collis postaux. P 36-670

A louer à Sion, dans immeuble résidentiel, pour le mois d'avril,

appartement de 4 1/2 pièces

Confort. Ecrire sous chif. P 36-300298 à Publicitas, 1951 SION. 36-300298

Je cherche à louer

appartement

de 3 à 4 pièces région Martigny - Saint-Maurice.

Tél. (027) 8 84 55 36-22498

Nous demandons à louer pour période du 15 au 30 juillet

2 logements

Région Sion, Arbaz, Savièse ou mayens de Sion. S'adresser à Paul Prêtre forestier communal 2926 Boncourt, Tél. (066) 75 57 03 14-140473

A vendre

portes en chêne fenêtres en mélèze volets jalousie anciens

un fourneau pierre olâtre

daté 1862. Ecrire sous chif. P 36-22546 à Publicitas, 1951 SION.

Etudiant fac. sciences donnerait

cours

maths, physique, etc.

Tél. (027) 5 28 90 dès 18 heures. 36-22558

TERRAIN A CONSTRUIRE à vendre à PLAN - CONTHEY

parcelle de 1600 m2

eau, égout, électricité.

Ecrire sous chif. P 36-902349 à Publicitas, 1951 Sion. 36-2440

Vos annonces par Publicitas

A vendre

dans maison démolition,

1 bloc de cuis'nne avec cuisinière électrique, frigo et 2 plonges. Marque: Ménélux

Plusieurs buffets - portes - portes-fenêtres - volets - baignoire - lavabos - 1 porte basculante de garage

Tél. (027) 2 47 34 36-22515

A vendre occasion

treuils

Ruedin et Martin.

En parfait état. S'adresser à André Vergères, Conthey-Place, tél. (027) 8 15 39 36-22519

A vendre

20 tonnes de foin

Bottelé à B.D.

Tél. (025) 7 45 50 Raymond Pignat 1896 VOUVRY 36-300304

belle chienne

du Groenland. Tél. (025) 8 33 50 36-33458

On cherche

laveur-graisseur

S'adresser au Garage Olympic, à Sion Tél. 027 / 2 35 82 36-2832

A vendre

3 chiens cockers

2 mois, mère pedigree. Fr. 150.- pièce. Ecrire sous chif. P 36-300305 à Publicitas, 1951 SION. 36-300305

A louer

vache

donnant 13 litres de lait par jour, éventuellement à vendre. Tél. (027) 5 13 06 36-300307

A vendre

cuisinière «Prométhée»

4 plaques, infrarouge et broche avec grille. Prix très favorable. Tél. (027) 9 69 38 36-22452

A vendre

La protection de la nature dans le val d'Anniviers (1)



Lors de cette assemblée, M. Willy Kraft présente sur une carte les diverses régions protégées de notre canton. A gauche, nous reconnaissons MM. Urbain Kittel et Bernard Bornet.

VISSOIE. - En ce début de semaine, une importante réunion se tenait à Vissoie, qui réunissait autour d'une table, M. Bernard Bornet, chef du service du tourisme; Willy Kraft, président de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature; Rémy Theytaz, président du Grand Conseil, ainsi que les présidents des communes anniviardes, MM. Urbain Kittel, Jean-Baptiste Crettaz, Ulysse Zufferey, Germain Melly, Robert Caloz, André Rouvinez et M. Albert Florey, président de la Fédération des sociétés de développement d'Anniviers.

Le but de ce forum? La protection de la nature dans le val d'Anniviers.

En début de séance, M. Bernard Bornet présenta un petit exposé introductif, sur le but de cette réunion et sa nécessité. Il mit l'accent sur le récent arrêté du Conseil fédéral, qui devrait entrer en vigueur en début d'année 1973, et qui donnerait au Conseil fédéral les pleins pouvoirs, afin de protéger la nature sur notre territoire national.

PRENDRE LES DEVANTS

Aussi, est-il nécessaire d'agir rapidement; de proposer à ce même Conseil fédéral - par l'entremise de la Ligue pour la protection de la nature - des zones que l'on désire protéger des nuisances de la vie moderne; avant que la lourde patte de l'ours bernois ne s'abatte sur les régions; avec ou sans le consentement des intéressés.

Dans un rapide exposé, M. Willy Kraft fit une historique de la vie de la

Ligue pour la protection de la nature dans notre canton - à ne pas confondre avec le Heimatschutz, qui est l'organe de protection de notre patrimoine national.

M. Kraft rappela les activités de cette ligue, qui a déjà accompli dans notre canton de nombreuses actions de protection. Citons en passant la vallée de Binn, la forêt de Finges, Derborence, le lac de Tanay, la région de la Haute-Route, les Dents-du-Midi, la Combe de l'A; etc.

CONTRATS AVEC LES COMMUNES

Dans ces actions de protection, la ligue - en général - passe des contrats entre les communes et bourgeoisies intéressées, elle-même, le Heimatschutz et le Club alpin suisse, section Monte-Rosa.

En règle générale, ces contrats prévoient la conservation de la nature dans son état actuel, et le maintien de la forme d'exploitation actuelle. L'on préconise la protection de la faune, de la flore, des eaux et de l'air. Ce qui est à retenir particulièrement, c'est le terme de maintien de la forme d'exploitation actuelle. En effet, il est nécessaire que les régions protégées demeurent vivantes, par l'exploitation agricole ou forestière.

SOLUTIONS DE COMPENSATION

Mais, ce que l'on prend d'un côté, il est nécessaire de le rendre de l'autre. Ainsi, la ligue ne demandera pas à

une commune de protéger un territoire, sans que ne soient prévues des régions qui permettent le développement harmonieux, tant sur le plan industriel ou artisanal, que touristique.

Sur le plan du val d'Anniviers, des contacts ont été déjà pris entre la ligue et la commune de Chandolin, en vue de préserver une vaste zone, dans la région de Ponchettes. Ces pourparlers sont en passe d'aboutir et un contrat pourrait être établi prochainement.

(à suivre)

Convocation

L'assemblée primaire de la commune de Lens est convoquée aux bureaux de vote ordinaires à Crans, Lens et Flanthey le dimanche 5 mars 1972, à 10 heures, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de:

1. L'arrêté du 17.12.1971 portant insertion dans la Constitution fédérale d'un article 34 sexies sur la construction de logements et concernant l'initiative populaire en vue de la création d'un fonds pour la construction de logements (initiative Denner), et

2. L'arrêté du 17.12.1971 portant insertion dans la Constitution fédérale d'un article 34 septies sur la déclaration de force obligatoire générale des baux à loyer et sur des mesures sur la protection des locataires.

Le samedi 4 mars 1971, le bureau de vote sera ouvert, à Lens, seulement, de 17 heures à 19 heures.

L'administration communale

Une belle soirée pour les chanteurs



Lors de cette amicale soirée, nous reconnaissons notamment, à droite, Me Pierre de Chastonay en compagnie du R. curé Bridy.

MOLLENS. - En fin de semaine passée, une sympathique soirée réunissait les chanteurs - accompagnés de leurs épouses - du chœur de Saint-Maurice de Lacques.

Une bien agréable soirée, qui a permis à chacun de se détendre dans une amicale ambiance. Au cours de cette soirée, plusieurs récompenses furent remises. Ainsi, M. Albert Amos s'est vu offrir une channe pour 40 années de fidélité, alors que MM. Marcel Berclaz et Sylvain recevaient un plateau pour 25 ans d'activité.

Dans cette nombreuse assistance - plus de 100 personnes - nous notions particulièrement la présence de MM. Pierre de Chastonay, président de la ville de Sierre - qui fonctionna en qualité de major de table du récent

festival de Mollens - Alphonse Zufferey, ancien député; Edouard Clivaz, président de la Fédération des bourgeois valaisannes, qui eut la joyeuse tâche de mener cette sympathique soirée. Sur le plan des autorités locales, nous notions la présence de MM. Augustin Berclaz, président de la bourgeoisie de Mollens; Alphonse Berclaz, président de Venthône; Jules Berclaz, président de Mollens, et le R. curé Bridy, desservant de la paroisse de Saint-Maurice de Lacques.

En cours de soirée des remerciements furent apportés au dynamique directeur de cette société, M. Alphonse Berclaz, qui est présidée - rappelons-le - par M. Pierre Amos.

Lens aura son home pour les vieillards

LENS. - C'est avec un immense plaisir que l'assemblée primaire de la commune de Lens apprit la construction d'un home pour personnes âgées.

Le problème du troisième âge compte parmi ceux que notre société néglige le plus. On prend connaissance bien trop timidement des questions relatives aux personnes âgées, de leur urgence et de leur importance. Ces questions se posent dans les domaines aussi bien économiques que socio-culturels. Il y a quelques années on se souciait avant tout de la sécurité matérielle des vieillards, le problème de l'habitat prend aujourd'hui une importance capitale.

Le mode de vie de villes et maintenant de nos villages exclut le maintien des personnes âgées dans le cadre de la famille, et les exceptions sont plutôt très rares.

Dans les villes, il serait plus souhaitable de construire des appartements adaptés et surtout à des prix abordables.

L'initiative privée, même avec des subventions arrive difficilement à faire face à de tels investissements.

C'est pourquoi les communes de grande importance, les autorités lensardes l'ont bien compris, doivent prendre en charge de telles constructions. D'ailleurs, la Confédération et le canton apportent une aide substantielle dans ce domaine.

Il est douloureux de constater que bon gré, mal gré, les personnes âgées de Lens sont placées dans les homes de Sierre, Sion, Chamoson, Martigny et Vouvry.

Faute de places, le principe de la liberté de choix pour ces personnes est inexistant, une trentaine de vieillards sont isolés des leurs et refoulés en marge de la vie sociale qui était la leur durant plus de soixante ans.

Visitant régulièrement ces personnes, nous connaissons leur souffrance et leur lamentation.

A l'annonce d'un placement dans un lointain home, nous avons maintes fois entendu ces pénibles paroles:

« Tu vas me faire mourir ». L'administration lensarde sera soucieuse de construire un home selon les conceptions socio-humaines les plus modernes. Cette maison d'accueil sera sise très près du village, où pour des raisons de santé et de contacts sociaux, les personnes âgées peuvent rencontrer régulièrement les membres de leur famille et bénéficier largement de l'animation de la vie du village. C'est le point, nous semble-t-il, le plus important. La municipalité a déjà acquis les terrains nécessaires (10 000 m) qui semblent être idéalement situés en évitant un fâcheux isolement.

Quant aux chambres, elles devront être d'une place pour les personnes seules et de deux pour les couples. En plus des endroits favorables aux rencontres et aux échanges, un ou deux

locaux devraient offrir des solutions qui permettent aux personnes encore un peu aptes au travail de trouver des occupations qui leur conviennent.

Ce ne sont que quelques réflexions, bien d'autres points d'importance diverse sont à débattre avant la construction.

Nous souhaitons que très prochainement le conseil communal nomme une commission pour étudier l'ensemble des problèmes relatifs à cette construction.

En s'attelant à cette tâche, nos autorités font preuve d'un sentiment profond qui, dans les personnes âgées, font découvrir et respecter l'homme tel qu'il est. Faire la joie de sa fonction politique, n'est-ce pas avant tout faire le bonheur des autres?

G.L.

Prochaine exposition: Claude Tabet



Le peintre Tabet dans sa galerie de Crans-sur-Sierre.

CRANS. - On se souvient que le peintre parisien, Claude Tabet - qui expose en ce moment dans sa galerie de Crans-sur-Sierre, à la Grand-Place - Ouest - avait fait le vernissage de son exposition quelques jours avant Noël. Vu le grand succès obtenu par son exposition, il vient de réaliser des dessins à l'huile sur papier, basés uniquement sur des thèmes musicaux. Le vernissage de cette exposition aura lieu prochainement et de nombreuses personnalités - parmi lesquelles des vedettes de la chanson - seront présentes.

Assemblée des délégués PDC

DU DISTRICT DE SIERRE

Aux délégués et délégués du district, L'assemblée des délégués du Parti démocrate chrétien du district de Sierre se tiendra

le jeudi 2 mars 1972 à 20 heures à l'hôtel Terminus à Sierre

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Lecture du protocole.
3. Rapport du président du district.
4. Nominations statutaires: les membres du CD; le président du district.
5. Discussions et divers.
6. Conférence par M. Vital Darbellay, directeur du Centre professionnel de Martigny.

Ouverture de la pêche au Petit-Lac

SIERRE. - L'ouverture officielle de la pêche au Petit-Lac de Sierre est prévue pour le 5 mars prochain. Les permis sont à retirer au café du Petit-Lac. Samedi passé, quelque 120 kg de truites ont été mises à l'eau afin d'alimenter le lac avant l'ouverture officielle. D'ores et déjà, l'on peut annoncer que l'Amicale des pêcheurs du Petit-Lac organise le 26 mars prochain un grand concours de pêche doté de nombreux prix.



Remy THEYTAZ président du Grand Conseil valaisan et fondateur-administrateur des remontées mécaniques de Zinal. Zinal vous attend avec le sourire!

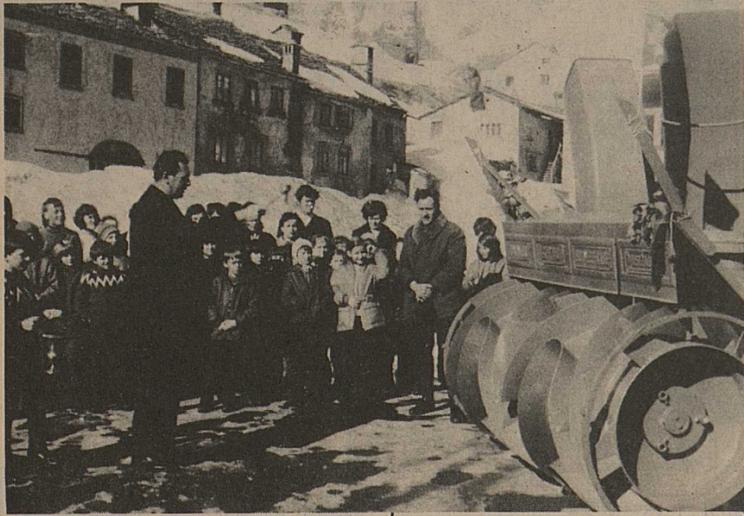
L'incomparable



Bitter-apéritif

l'apéritif des personnes actives

Au Simplon, on a trop tôt « remercié » Napoléon



COL DU SIMPLON. — Depuis trois semaines déjà, la route du col du Simplon a été rendue impraticable en raison des abondantes et extraordinaires chutes de neige qui se sont abattues sur la région. Au cours de cette même période, il n'y a pratiquement jamais cessé de neiger. Il faut en effet remonter bien loin dans le temps pour se souvenir d'y avoir enregistré pareilles conditions. Même à l'ère des diligences, l'interruption du trafic ne fut que très rarement d'aussi longue durée. Ce qui constitue en quelque sorte un paradoxe à double face. D'une part, parce que cette situation s'est précisément signalée au moment où l'on était convaincu que le trafic routier n'y rencontrerait plus de difficultés notables pour se dérouler normalement en hiver aussi. Et, d'autre part en raison du fait que cette conviction est justement démentie à l'heure où par ailleurs la neige fait quelque peu défaut ! Autant donc affirmer que dans le cas particulier, l'absence de biens nuit, à peu de chose près, au même titre que leur abondance. Si, l'on veut — bien entendu — prendre en considération le rôle joué par les bonnes conditions d'enneigement dans le fonctionnement normal de notre industrie touristique de saison.

Notre photo : le jour où l'on procéda à la bénédiction du successeur du « Napoléon » personne n'aurait alors pensé que l'on en viendrait un jour à regretter son prédécesseur. Dans le fond, on distingue une vue partielle de Simplon-Village.

conditions que l'on y rencontre pour se faire une idée des problèmes posés au service de la voirie. Preuve en est que ce n'est même pas la hauteur de la neige qui s'y avère être le principal obstacle. Mais plutôt ce vent régional qui — en un rien de temps — peut effacer n'importe quelle action entreprise sur la chaussée découverte. Ce qui revient à dire que ces endroits particulièrement exposés à ce courant devront être aussi protégés par des galeries. Nous pensons tout spécialement à ce parcours s'étendant entre l'hôtel Monte Leone et le lieu dit « Engeloeh ». Quoi que l'on en dise, preuve est maintenant faite que ce parcours nécessite un meilleur aménagement. D'autant plus que — tout compte fait — ce qui lui manque ne coûtera, en définitive, pas plus que les continues interventions qu'il nécessite actuellement.

Village, elle ne constituera bientôt plus un danger pour la circulation automobile. Il est en effet prévu que la nouvelle artère, en voie de construction, empruntera un parcours à l'abri de pareil phénomène. Il n'en demeure cependant pas moins que l'important amas de neige, encore accumulé sur la chaussée, a notamment pour effet de faire rappeler le temps où, dans des cas analogues, seul le fameux chasse-neige « Napoléon » était en mesure de prouver sa réelle efficacité. C'est pourquoi, on en vient maintenant à regretter de l'avoir « remercié » trop tôt. On sait en effet qu'il se trouve actuellement sur les hauts du col du Nufenen ! Pour le remplacer sur le Simplon, on a fait l'acquisition d'une fraise — efficace certes — mais surtout lorsqu'il s'agit de débayer la neige fraîche. Alors qu'elle rencontre de sérieuses difficultés quand elle est mise en action pour débarrasser des coulées composées d'un matériau différent tels que troncs d'arbres, pierres etc. Ce qui est d'ailleurs le cas pour l'avalanche de Simplon-Village.

A ce propos, notons que des trax y sont maintenant engagés pour libérer la chaussée. Où l'on s'apprête aussi à remonter le pont de bois qui a cédé sous le poids de la neige. Ainsi, faudra-t-il donc encore quelques jours avant que le feu vert ne puisse être donné sur tout le parcours de cette voie internationale. D'autant plus qu'elle est encore passablement encombrée dans les gorges de Gondo aussi.

L'AVALANCHE DE SIMPLON-VILLAGE NE SERA BIENTOT PLUS QU'UN MAUVAIS SOUVENIR

Quant à la gigantesque avalanche descendue en dessous de Simplon-

La drogue et ses conséquences

BRIGUE. — Tel est le thème qui a été longuement mis en évidence hier soir à Brigue à l'occasion de l'ouverture d'une exposition organisée par l'Association des pharmaciens suisses. De nombreuses personnalités ont pris part à cette première, sur laquelle nous ne manquerons pas de revenir en détail dans notre prochaine édition.

Comme de gigantesques bougies qui fondent !



SCHALBETT. — Quel merveilleux spectacle hivernal que celui qui se présente actuellement à l'automobiliste utilisant les gigantesques galeries à « claires-voies » placées sur la route du col ! Et parmi les nombreux acteurs naturels de ce théâtre hivernal, la glace en est le principal metteur en scène. Telles ces innombrables « langues » glacées composant un rideau transparent à travers lequel lumière et soleil jouent à cache-cache. Ou bien tout comme si l'on avait allumé de gigantesques bougies dont la cire s'est durcie en coulant le long des parois de béton.

Une vue d'une infime partie du continuel spectacle naturel se présentant actuellement le long de la voie internationale.

La présence du patrouilleur TCS inspire la confiance

COL DU SIMPLON. — En dépit du fait que la route du col n'est encore que partiellement ouverte à la circulation automobile et seulement entre Brigue et Simplon-Village à l'intention des indigènes, l'activité du patrouilleur du TCS n'y est pas moins appréciée. D'autant plus que sa présence inspire de la confiance aux automobilistes devant circuler actuellement dans ces parages dans des conditions particulières. Compte

tenu aussi des inestimables services rendus par cet « ange » du Simplon, nous profitons de l'occasion pour le rappeler au souvenir de chaque motorisé, susceptible d'avoir appris que, récemment, un automobiliste en panne ne savait plus à quel saint se vouer afin de poursuivre sa route. Alors que s'il avait aussitôt pensé au patrouilleur, son attente aurait été certainement moins longue et son appréhension moins grande.



Toujours fidèle à son poste et prêt à répondre à chaque appel, le patrouilleur du TCS inspire confiance sur les hauts du col. Dans le fond, on distingue l'hospice du Simplon.

En vrac du Haut-pays

UNE VOLEE D' « HIRONDELLES »

L'activité agricole débutant pratiquement aux premiers jours de mars, nombreux étaient hier les saisonniers italiens qui ont franchi la frontière en vue de prêter main-forte à ce secteur de notre économie. Parmi cette imposante volée d'« hirondelles », on notait tout particulièrement la présence de gens de la Calabre, de Sicile et de Sardaigne. Il ne fallait donc rien de plus pour que les abords de la gare de la métropole haut-valaisanne soient placés sous le signe de l'ambiance propre à ces gens du Sud. Une situation qui n'est certes plus inaccoutumée à Brigue mais qui n'en garde pas moins toute sa signification. C'est-à-dire que l'on aura encore et toujours besoin de cette main-d'œuvre étrangère à laquelle nous souhaitons une bonne saison.

CE SERA POUR LE 19 MARS

Ainsi qu'il a été décidé par les autorités religieuses, la traditionnelle retraite pascalle réservée aux membres de la communauté de langue française de Brigue et environs, débutera le 19 mars prochain. Il s'agit d'un rassemblement, placé sous le signe de la Résurrection, auquel les intéressés sont toujours nombreux à participer. D'autant plus que ceux qui ont charge de leurs âmes consacrent toujours un effort particulier afin que ces différentes cérémonies religieuses atteignent leur but.

Notons que cette retraite sera cette fois animée par le père Basile Chaignat, de Delémont, aumônier des foyers. Souhaitons-lui donc d'ores et déjà la bienvenue.

LA GENEROSITE EST TOUJOURS A L'ORDRE DU JOUR

Grâce à la générosité dont font preuve les paroissiens de Brigue à l'adresse du fonds de construction réservé pour la nouvelle église notamment, celui-ci s'élève actuellement à 2 411 396 francs. Un montant réjouissant certes, mais qui ne suffit pas encore pour combler la dette contractée en vue de la réalisation de ce nouveau temple. Aussi souhaite-t-on que cet élan de générosité continue à se manifester pour l'avenir.

200 000 FRANCS DE RESERVE

Telle est pour l'instant la somme qui a été mise en réserve par les autorités viégeoises en vue de la future construction d'une piscine couverte ou complétée par une nouvelle halle de gymnastique. Cette œuvre projetée s'avère nécessaire, compte tenu de la constante augmentation de la population enregistrée dans la cité industrielle. A ce propos, notons que cette commune compte actuellement 1422 élèves dont 226 proviennent de huit communes environnantes.

POUR UN FUTUR ASILE DE VIEILLARDS

On sait que la commune de Viège projette la construction d'un établissement pour les gens du 3^e et 4^e âge. Pour ce faire, la municipalité est déjà prête à mettre à la disposition des constructions les terrains nécessaires, soit 3 300 m², qui seront gratuitement cédés pour la circonstance.

CONSEIL GENERAL OU PAS ?

C'est la question qui est maintenant posée à Viège à la suite de la fusion intervenue entre les deux communes voisines. Avant d'en décider, il faudra encore attendre le résultat définitif de l'initiative qui a été lancée à cet effet par la jeunesse du lieu. Puis finalement, ce sera l'assemblée primaire qui en décidera. En parallèle avec cette action, le conseil communal étudie de son côté l'éventualité d'une augmentation de ses membres.

WERNER ZURBRIGGEN PROCHAINEMENT A LA MATZE BRIGOISE

Ce sera certainement avec un plaisir particulier que les amateurs de l'art de la région se retrouveront samedi soir prochain à la « Matze » brigoise à l'occasion d'un vernissage qui précédera l'exposition du peintre de Saas Fee Werner Zurbriggen. Pour qui connaît les grandes qualités de cet artiste, il ne fait pas de doute que celui-ci connaîtra le succès qu'il mérite.

AVEC LES DAMES DU CLUB ALPIN

Les dames du Club alpin de Brigue viennent de tenir leur assemblée générale annuelle sous la présidence de M^{lle} Liny Burcher. De nombreuses participantes animèrent cette importante réunion, à l'issue de laquelle on mit au point le programme d'activité de l'année en cours et récompensa les nouveaux membres vétérans, à qui il ne restait plus qu'à offrir le traditionnel verre de l'amitié pour que cette assemblée se termine aussi bien qu'elle avait commencé. C'est-à-dire dans une ambiance propre à ces alpinistes du sexe dit faible.

POUR LE CENTENAIRE DE LA FANFARE

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la fanfare municipale brigoise « La Saltina » compte cette année 100 ans d'existence. Il est bien entendu que pareil événement ne pouvait se passer sous silence. C'est pourquoi un comité d'organisation — présidé par M^r Werner Perrig — est déjà à pied d'œuvre afin de marquer cet anniversaire d'une façon particulière. Nous en saurons d'ailleurs plus à ce sujet, vu que la presse locale est invitée à participer à une conférence dont le but est précisément de l'informer sur ce qui sera entrepris pour la célébration de cette fête.

Panorama d'outre-Simplon

ADMIRABLE ELAN DE SOLIDARITE

Il y a quelque temps, un élève de Meina, sur la route du Simplon, dut abandonner l'école en raison de nombreuses suffocations. Un médecin constata que le petit souffrait d'une malformation du cœur, nécessitant une prompt intervention chirurgicale et ne s'effectuant actuellement qu'en Amérique, à Houston précisément. Issu d'une famille de condition modeste, il était financièrement impossible que le malade puisse faire ce long voyage. La population émue prit part à une œuvre d'urgence en vue de rassembler les fonds nécessaires. Et c'est ainsi qu'en l'espace de 24 heures, le résultat de cet élan de solidarité est tel que le lointain déplacement du petit et de ses parents est d'ores et déjà assuré.

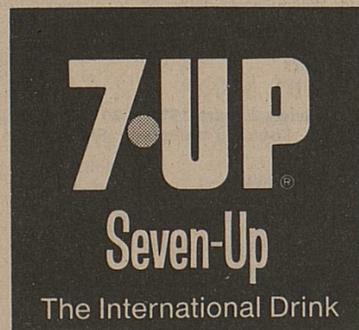
LA VOIE EST PARTIELLEMENT LIBEREE

Nous apprenons que la route de Macugnaga qui avait été encombrée par de nombreuses avalanches a finalement pu être libérée. Le service de la voirie a pu effectivement se frayer un passage à travers les imposantes masses de neige. La circulation n'est cependant autorisée que pour le trafic local et pour les voitures automobiles seulement.

LE CONSEILLER CONTESTE EST REMPLACE

On se souvient qu'à la suite d'une décision prise par le tribunal de Verbania, le Dr Lavrano, directeur de l'hôpital de Domodossola et conseiller communal de cette cité, avait dû quitter cette fonction, après 18 années d'activité, en raison du fait que l'on s'était aperçu (finalement) que celle-ci

était incompatible avec son occupation principale. Or, le démissionnaire malgré lui a été maintenant remplacé par M. Pietro Maglio. Et, comme celui-ci fait également partie de l'administration de l'hôpital, il sera contraint de quitter cette charge !



PAUSE-CAFE ELAN RENOUVELE



Jurisprudence fédérale

Les devoirs de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision et les émissions électorales

Comme on le sait, la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR) a consacré l'an dernier toute une série d'émissions aux élections au Conseil national et au Conseil des Etats. Selon les directives établies par cette société, le droit de participer à ces émissions était accordé : 1) aux partis qui avaient formé un groupe aux Chambres fédérales pendant la législature de 1967 à 1971 ; 2) aux partis, groupement de partis et mouvement politiques qui déposaient, par région linguistique, une liste dans deux cantons au moins.

La SSR a refusé d'accepter la participation à ces émissions de « Vigilance, mouvement politique genevois » en relevant que ce mouvement ne présentait de candidats que dans le canton de Genève. Un recours contre ce refus a été rejeté par le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie. Vigilance a alors déposé un recours de droit administratif devant le Tribunal fédéral pour obtenir la possibilité de prendre part aux dites émissions électorales.

Dans ce recours, Vigilance reproche en particulier au Département des transports et communications et de l'énergie d'avoir méconnu l'étendue des devoirs que l'article 13 de la concession accordée par le Conseil fédéral à la SSR impose à cette société en ces termes : « Les programmes diffusés par la SSR doivent défendre et développer les valeurs culturelles du pays et contribuer à la formation spirituelle, morale, religieuse, civique et artistique. Ils doivent donner une information aussi objective, étendue et rapide que possible, et répondre au besoin de divertissement. Les programmes doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales et contribuer à la compréhension internationale... »

Le Tribunal fédéral remarque à ce propos qu'en fixant en termes généraux les buts assignés à la SSR, cette clause accorde à cette société un pouvoir d'appréciation. L'autorité judiciaire ne saurait dans ces conditions se prononcer librement sur la manière dont la SSR s'acquitte de sa tâche. Sans se borner à faire preuve d'une simple retenue, cette autorité n'interviendra qu'en cas d'excès ou d'abus du pouvoir d'appréciation.

Puis le Tribunal fédéral déclare qu'en adoptant les directives concernant les élections fédérales de 1971, la SSR n'a pas dépassé le cadre de ses pouvoirs et ne les a pas exercés contrairement à leur but. En particulier, dit-il, ce n'était pas compromettre la formation civique, ni répandre des informations dépourvues d'objectivité que de réserver aux partis qui formaient un groupe à l'Assemblée fédérale et aux mouvements politiques qui présentaient des candidats dans plus d'un canton par région linguistique, le droit de participer à ces émissions.

Les abonnés de la SSR appartenant à tous les milieux, il s'impose d'avoir égard, dans la composition des programmes, à la diversité des besoins qu'il s'agit de satisfaire. Aussi, même pendant les semaines qui précédaient les élections, se justifiait-il de limiter les émissions de nature politique pour continuer d'offrir d'autres émissions de limiter les émissions de nature politique pour continuer d'offrir aux auditeurs ou aux téléspectateurs. Dès lors, une trentaine de groupements ayant déposé des listes de candidats au Conseil national, il était admissible — note encore le Tribunal fédéral — de n'accorder qu'aux plus importants d'entre eux la faculté de prendre part aux émissions électorales. En outre, pour procéder à un choix opportun, il convenait de tenir compte que les émissions de Suisse allemande et celles de Suisse romande sont destinées aux habitants de plusieurs cantons. Dans ces conditions, le Tribunal fédéral a jugé qu'il n'était pas déraisonnable de mettre les installations des postes émetteurs, en Suisse allemande et en Suisse romande, à la disposition exclusive des partis et mouvements prévus dans les directives établies par la SSR.

Assurément — poursuit le Tribunal fédéral — les critères utilisés sont contestables ; peut-être même ne sont-ils pas les plus judicieux. Ils auraient pu exclure un grand mouvement dont les adhérents se seraient recrutés dans un seul canton populaire, et profiter en revanche à un groupement moins nombreux, mais implanté dans deux petits cantons. Tel parti aurait pu être incité à déposer des listes dans deux cantons à la seule fin d'être admis aux émissions. Le Tribunal fédéral fait observer que ces considérations ne sont cependant pas décisives ; si

discutables soient-elles les solutions adoptées n'étaient pas dépourvues de justification ; à tout le moins, elles

avaient l'avantage d'être facilement applicables et la SSR échappe ainsi au grief d'excès ou d'abus de pouvoir. En outre, la SSR n'a pas prononcé une exclusive à l'égard des nouveaux partis ; elle s'est mise à leur service à une condition (listes déposées dans deux cantons au moins) que, dans les limites de son pouvoir d'examen, le Tribunal fédéral doit juger acceptable.

C'est ainsi qu'en conclusion, le Tribunal a rejeté le recours déposé par le mouvement Vigilance. (Arrêt du Tribunal fédéral du 22 novembre 1971.

G. Jt.

N'y aura-t-il jamais épuisement des réserves de pétrole ?

La question des réserves mondiales de pétrole préoccupe les économistes depuis des décennies et la consommation toujours plus grande d'énergie semble lui donner un regain d'actualité. Les spécialistes de la prospection pétrolière estiment que si ces réserves sont limitées dans l'absolu, elles sont néanmoins immenses et il n'y a pas la moindre raison de croire, avec les pessimistes, qu'elles seront épuisées d'ici la fin de ce siècle.

Le géologue en chef de la *British Petroleum* a publié récemment quelques estimations portant sur les quantités maximales de pétrole exploitable. En 1950, on parlait de 84 milliards de tonnes. Puis on les a évaluées à 119 milliards, alors qu'aujourd'hui, les estimations optimistes atteignent 420 milliards de tonnes en tenant compte des découvertes récentes et de la prospection dans des régions jusqu'ici inexploitées, telles l'Arctique et les grands fonds marins.

Certains facteurs essentiels ont cependant été ignorés, tels les gisements contenant du pétrole lourd, difficile à extraire, et surtout les gigantesques quantités de pétrole dit de synthèse, qui pourrait être tiré des sables bitumineux, du schiste et de la houille. Il y a d'énormes nappes de sables bitumineux notamment au Canada, alors que, rien qu'aux Etats-Unis, les gisements de schiste sont si importants qu'ils pourraient fournir autant de pétrole que les réserves liquides actuellement connues. Les réserves de charbon, elles, sont suffisantes pour plusieurs siècles et une partie pourrait sans autre être transformée en produits pétroliers.

L'extraction de ce pétrole synthétique ne pose guère de problèmes technologiques et, si son prix de revient est élevé, tout porte à croire qu'elle peut un jour devenir rentable.

Mais combien de pétrole faudra-t-il à l'humanité d'ici la fin de ce siècle et par la suite ? Les énormes difficultés d'une prévision à long terme des besoins énergétiques ne permettent pas de répondre à cette question. On peut toutefois estimer qu'au cours des dix prochaines années, la consommation mondiale de pétrole égalera celle des 112 ans d'histoire de cette matière première. On peut dire aussi que le pétrole demeurera la principale source d'énergie jusqu'en l'an 2000.

Il faut s'attendre cependant à ce que la part du pétrole dans la consommation totale d'énergie diminue progressivement au profit d'autres sources, telles que le gaz naturel et surtout l'énergie nucléaire. C'est une question de prix de revient. Alors que le coût de production du pétrole ne cessera d'augmenter, nous verrons diminuer celui de l'énergie nucléaire.

Puis un jour viendra où les produits pétroliers ne serviront vraisemblablement plus qu'à des fins de transport ou comme matières premières chimiques. Non pas que les réserves pétrolières mondiales seront taries, mais parce que cette énergie sera trop chère par rapport aux autres. Ce qui permet d'affirmer, en tenant compte aussi des extraordinaires possibilités d'extraction d'hydrocarbures synthétiques, que ces réserves ne seront jamais épuisées.

Formation continue dans l'industrie suisse

Dans l'industrie, toujours plus de personnes sont chargées de fonctions d'analyses, de planification, de contrôle, d'ordonnement et de rationalisation. L'Ecole suisse d'étude du travail est une fondation patronnée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), par l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie ainsi que des syndicats travailleurs intéressés. Elle s'est fixé comme but de dispenser une formation technique postapprentissage en relation avec tout ce qui touche directement ou indirectement l'étude du travail.

Des cours d'une durée variant entre 9 et 240 heures sont organisés dans les spécialisations comme le dessin technique, l'analyse des travaux et l'étude des temps d'exécution, préparation du travail, planification et ordonnancement de la production, organisation industrielle, machines à commande numérique, statistique technique, analyse des valeurs, mathématiques appliquées, contrôle statistique, etc.

L'Ecole suisse d'étude du travail organise des cours dans toute la Suisse. Des renseignements détaillés peuvent être demandés au secrétariat, Enzianweg 4, 8048 Zurich.

Amélioration dans quatre professions
L'industrie suisse des machines vient d'élaborer un nouveau concept de formation pour ses apprentis. Il se distingue de l'ancien par l'introduction des apprentissages à niveau et le renoncement à une spécialisation précoce.

De nouveaux projets de règlements, beaucoup plus détaillés quant au programme de formation, ont été acceptés à titre d'essai par les autorités fédérales pour les professions de « conducteurs de machines-outils » et des « ajusteurs-monteurs » (formation de deux ans), « opérateurs sur machines-outils » et « mécaniciens sur machines » (formation de quatre ans). La formation dans ces quatre professions sera sanctionnée par un certificat fédéral de capacité.

Les nouvelles professions exigeant une formation systématique et très suivie, seules les entreprises disposant d'un atelier d'apprentissage ont reçu, pour le moment, l'autorisation de les former. Le nouveau concept de formation de l'industrie suisse des machines répond aux recommandations de la commission fédérale d'experts pour l'amélioration de la formation professionnelle.

†

Monsieur Albert BESSE, à Sarreyer ;
Madame et Monsieur Frédérique RICKLI-BESSE, à Genève ;
Mademoiselle Denise BESSE, à Sarreyer ;
Monsieur Christian RICKLI, médecin à Genève ;
Mademoiselle Françoise RICKLI, à Genève ;
Madame veuve Justine MAY, née BESSE, à Sarreyer ;
La famille de feu Maurice BESSE, à Sarreyer, Saint-Maurice, Verbier, Cameroun, Bouveret et Versoix ;
La famille de feu François-Henri MAY, à Sarreyer, Martigny, Vex et Sion ;
La famille de feu Maurice MAY d'Auguste, à Sarreyer et Lourtier ;
La famille de feu Louis MAY, à Sarreyer ;
Madame et Monsieur Henry RICKLI et leurs enfants, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Léonie BESSE

née MAY
Institutrice émérite

leur très chère épouse, maman, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, survenue dans sa 89^e année, munie des sacrements de l'Eglise.
L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale du Châble, le jeudi 2 mars, à 10 heures.
La défunte était tertiaire de Saint-François et membre de l'Alliance.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchées par les témoignages qui leur furent adressés lors de leur deuil, les familles parentes de

Monsieur Emmanuel CRETZAZ

SAINT-MARTIN

remercie toutes les personnes qui, par leurs prières, leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, ont pris part à leur douleur.
Saint-Martin, février 1972.

†

Très sensible aux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Patrick POT

prie toutes les personnes qui l'ont entouré par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de couronnes et de messes, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Un merci à Monsieur le révérend curé du Bouveret pour son accueil chaleureux.

Bouveret, février 1972.

†

L'Association des horlogers du Valais

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue

Monsieur Antoine DONZE

horloger à Sion

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Les membres du conseil d'administration de la maison **Alphonse Orsat S.A.** à Martigny

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Louis KUHN

épouse de leur collègue et ami.

Les obsèques auront lieu à Martigny le jeudi 2 mars, à 10 heures.

†

Les enfants et petits-enfants de feu Jules RODUIT-THETAZ ;
Les enfants et petits-enfants de feu Emery THETAZ ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred THETAZ

leur beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, survenu à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le jeudi 2 mars 1972, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chez Jules Roduit-Michaud, La Fontaine.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.

†

Madame Valentine JORIS-STEINEGGER, à Granges ;
Mademoiselle Yvette JORIS, à Granges ;
Famille de feu Calixte JORIS-CAVE, à Orsières ;
Famille de feu Louis STEINEGGER-VIAL, à Granges ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Gustave JORIS

leur cher époux, papa, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 29 février 1972, dans sa 79^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Granges, le jeudi 2 mars 1972, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La famille de
Madame veuve Marie BAERISWYL
née MICHELET

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui, par leurs prières, leurs offrandes de messes, leurs dons pour l'église de Basse-Nendaz, leurs envois de fleurs et de couronnes, l'ont entourée dans son épreuve.

Un grand merci au clergé de la paroisse de Nendaz et au docteur Joseph Lorenz de Sion.

Un merci tout particulier aux personnes qui, pendant la longue maladie de la défunte, l'ont soutenue, soignée, veillée.

L'office de septième sera célébré en l'église de Basse-Nendaz le 4 mars 1972, à 8 h 15.

Nendaz et Fribourg, février 1972.

†

La Société de secours mutuels d'Evionnaz et environs

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre

Madame veuve Ursule PERNOLLET

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La société de chant « La Thérésia » d'Epinassey a le profond regret de faire part du décès de

Madame Ursule PERNOLLET

belle-mère de Monsieur Camille RAPPAPAZ et grand-mère de Messieurs Guy et Gérard RAPPAPAZ, dévoués membres de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Un enterrement et deux naissances

(De notre correspondant à Rome GEORGES HUBER)

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

lutter contre l'emprise du marxisme et contre l'hégémonie des partis politiques (ou partitocratie), et en même temps de frayer la voie à une culture et à une politique empreintes de libéralisme. Les fondateurs de cette revue sont convaincus qu'une partie de l'opinion publique revient peu à peu de ses illusions sur la valeur du marxisme et que le libéralisme a de nouveau le vent en poupe. Le fait qu'après une quinzaine d'années d'opposition politique le Parti libéral italien se rapproche des démocrates chrétiens, qui de leur côté prennent leurs distances à l'égard des socialistes, n'est-il pas révélateur d'une évolution dans le monde politique italien ?

Beaucoup plus importante pour le proche avenir de l'Italie semble toutefois la constitution d'un « Mouvement populaire chrétien », annoncée à la presse par un de ses initiateurs, M. Antonio Greggi, parlementaire démocrate chrétien.

Est-ce un « député rebelle » comme on l'a écrit ? Projeté-t-il de faire sécession avec ses amis et de fonder un deuxième parti d'inspiration chrétienne ? L'Italie qui jusqu'à présent ne comptait qu'un parti d'inspiration chrétienne, très puissant, en aura-t-elle désormais plusieurs, comme d'autres pays d'Europe ? Le « Mouvement populaire chrétien » présenterait-il ses propres listes dès la prochaine campagne électorale ?

Questions délicates, importantes pour l'avenir de l'Italie. Si une forte scission se produisait au sein de la démocratie chrétienne, qui compte le 40 % des sièges de la Chambre, elle devrait peut-être un jour céder la primauté au Parti communiste, qui a le 28 %. Il appartiendrait à ce dernier de former le gouvernement.

Les choses heureusement n'en sont pas là. Le « Mouvement populaire chrétien », dont l'assemblée constituante se tiendra du 10 au 12 mars prochain, ne se propose pas de descendre dans l'arène politique, il n'entend pas être un parti — du moins pour le présent. S'inspirant de la pensée et de l'exemple de don Luigi Sturzo, fondateur du Parti populaire italien, il veut simplement déclencher parmi les chrétiens un mouvement de réaction contre certaines tendances pro-socialistes au sein de la démocratie chrétienne. Le mouvement se propose de dénoncer l'emprise croissante de l'Etat sur la famille, sur la culture, sur l'économie, aux dépens des saines libertés de la personne, des familles et des corps intermédiaires. Selon M. Greggi, l'Italie d'aujourd'hui serait la nation la plus étatisée de l'Occident, et cette étatisation serait une survivance du fascisme, aggravée encore par des mesures d'inspiration marxistes prises par les gouvernements de centre-gauche.

Si les chefs de la démocratie chrétienne donnent suite aux réclamations du Mouvement populaire chrétien et qu'ils redressent leur ligne politique trop infléchie vers les positions marxistes, M. Greggi et ses amis en resteront là. Ils ne lanceront point de nouveau parti. Si au contraire les chefs de la démocratie chrétienne faisaient la sourde oreille aux griefs du Mouvement populaire chrétien et refusaient le redressement demandé, les choses pourraient changer...

Tels sont les projets du Mouvement populaire chrétien. Reste à savoir l'ampleur des adhésions qu'il recueillera parmi les électeurs de la démocratie chrétienne. Un grand succès de l'assemblée constituante des 10, 11 et 12 mars prochain pourrait sonner l'alarme, tandis qu'une participation peu nombreuse risquerait de ne rien — ou

presque — changer à la situation actuelle.

Quelle que soit l'issue de cette assemblée, cette initiative méritait d'être signalée, comme aussi le lancement du périodique *Intervento* tout comme la fin de la coalition de centre-gauche, ces deux événements révèlent une évolution dans le monde politique italien.

Les conférences de l'université populaire Sion L'insuffisance respiratoire et ses problèmes

Le Dr Jean-Pierre de Kalbermatten, spécialiste FMH, médecine interne
Jeudi 2 mars à 20 h 30
Foyer Saint-Guérin 1^{er} étage, entrée Petit-Chasseur

De la tôle froissée

SION. — Hier, aux environs de 13 h 30 une collision s'est produite à l'intersection de l'avenue de la gare et de la rue des Cèdres. Les deux voitures impliquées portaient les plaques VS 20832 et VS 56167. L'un des occupants de la voiture VS 56167 a été légèrement comotionné. Les dégâts sont très élevés.

Après un grave accident sur la route de la Furka RECHERCHE DE TEMOINS

Le dimanche 27 février 1972, vers 21 h. 45, un accident grave de la circulation s'est produit à Bitsch, sur la route de la Furka. A la hauteur des Forces motrices de la Massa, un piéton qui cheminait en direction de Brigue en poussant un cyclomoteur a été heurté et grièvement blessé par une voiture circulant également en direction de Brigue. A la suite de cet accident, le conducteur a pris la fuite et, pour l'instant, n'a pas été identifié. Le véhicule en fuite n'a laissé aucune trace et, de ce fait, aucun signalement ne peut être donné. Il doit cependant porter des traces sur l'aile avant droite.

Toute personne qui peut donner d'éventuels renseignements sur l'auteur de ce délit de fuite ou sur son véhicule, est priée de s'annoncer au commandant de la police cantonale, à Sion, tél. (027) 2 56 56 ou au poste de police le plus proche.

VOTATIONS DES 4 ET 5 MARS Position des Jeunesses DC

Le comité des Jeunesses démocrates-chrétiennes du Valais romand s'est réuni à Sion sous la présidence de M. Reynald Melly. Il préfixait les positions suivantes en vue des votations des 4 et 5 mars prochains :

Non à l'initiative Denner

Cette initiative ressemble plus à une campagne publicitaire qu'à un désir véritable de résoudre le problème du logement. Le fond national destiné à financer la construction de logements, selon le projet Denner, devrait être pris en charge par les grandes entreprises d'exportation et par les entreprises occupant plus de cinq travailleurs étrangers.

Il ne fait aucun doute que cette manière de faire causerait un tort considérable à notre économie et entraînerait une hausse des prix qui devra être supportée par les locataires eux-mêmes.

Oui à l'initiative du Conseil fédéral

Le contre-projet fédéral est un en-

couragement certain à la construction. Il comporte cependant le risque d'une trop grande centralisation. C'est pourquoi il est indispensable que dans les lois d'application, le rôle des cantons soit bien défini. Il serait en effet dangereux que la Confédération prenne seule en main la politique du logement.

Malgré cette restriction et par solidarité avec les régions les plus touchées par le problème du logement, le comité propose d'accepter cette initiative.

Oui à l'Initiative pour la protection des locataires

Cette Initiative permettra, en effet, de lutter efficacement contre les loyers abusifs.

Le comité des J.D.C.



Hier sur le petit écran

La belle au pied... M. Dumuri

Le fait du jour est une nouvelle fois « habilement » commenté par Jean Dumuri. Il s'agit tout d'abord d'endormir la conscience du téléspectateur objectif en qualifiant Angela Davis « d'authentique révolutionnaire acharnée à combattre l'actuel pouvoir ». Puis cette « brave » fille devient subitement « belle et brillamment intelligente ». Et on clôture le chapitre « éducatif » en souhaitant presque ouvertement son acquittement. On pourrait admettre, puisqu'elle est communiste (!), que le fait d'avoir fourni les armes qui ont tué quatre hommes n'est en soi pas si grave... Ce qui l'est par contre, et à notre sens beaucoup plus, est de mettre une fois de plus en valeur les qualités d'une gauchiste qui est en tous les cas la complice d'odieuses assassinats.

Il est vrai qu'elle est jolie (d'après M. Dumuri), un peu noire et surtout admiratrice, élève, puis assistante du « philosophe » Marcuse. Il n'en faut pas davantage pour en faire une sainte.

Avant la votation fédérale Un débat sans consistance

Le débat consacré à la votation fédérale du week-end prochain n'aura nullement contribué à clarifier la question pour ceux qui n'ont pas encore une opinion. On pour-

rait à vrai dire supposer que les positions sont déjà prises.

Le meneur de jeu, Gaston Nicole, ne semblait animé que du désir de faire prouver que le contre-projet du Conseil fédéral ne précisait pas suffisamment les modalités d'application. Tout comme si la Constitution fédérale devait contenir loi, règlement d'exécution, taux et chiffres !

Le représentant de l'Action nationale, champion de l'initiative Denner, à coup de contre-vérités, se contredisant à tout bout de champ, n'a certainement convaincu personne, dans la défense d'une initiative utopique et dont les conséquences pourraient être extrêmement néfastes, si par malheur elle était acceptée.

Le mode de financement préconisé, soit une taxe à l'exportation, des impôts supplémentaires à percevoir de certaines entreprises, une taxe sur les ouvriers étrangers, tout cela semble bien être le résultat de cogitations stériles des apprentis-sorciers qui feraient bien mieux de rester derrière leurs comptoirs.

La xénophobie dont l'Action nationale se défend, est patente dans l'attitude et les propositions du défenseur de Denner.

Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est M. Blaser, du parti du travail, qui s'est placé le plus près des thèses de Denner. Pour lui le contre-projet du Conseil fédéral est totalement insuffisant. Les mesures que la Confédération pourrait prendre ne permettraient jamais la constitution d'un fonds suffisant. Selon le parti du travail, il faut imposer les « riches », grandes sociétés, banques, assurances, que sais-je ? Le thuriféraire du dirigisme et de la nationalisation estime que la situation est dramatique sur le plan du logement et que rien n'a été fait jusqu'à ce jour dans ce domaine. M. Blaser serait d'accord avec l'initiative Denner si elle était plus radicale dans la perception des montants nécessaires !

M. Queloz, secrétaire du Mouvement populaire des familles, a lui soutenu le contre-projet du Conseil fédéral. Mais, à travers ses déclarations, on percevait également la tendance de son mouvement à la suppression de l'initiative privée et au recours permanent à l'Etat tout puissant.

M. Matile, mandataire du parti libéral, n'a pas su pour sa part trouver des arguments percutants en faveur du contre-projet du Conseil fédéral. Il n'a été que relativement soutenu par M. Aloys Copt, dont la passivité nous a grandement surpris.

Ceux qui sont intervenus à la « tribune », au lieu de poser de vraies questions — ce qui eût été leur rôle — ont apporté leurs voix au désastreux concert par des slogans éculés, voulant prouver la faillite de notre économie capitaliste. Les quelques séquences filmées étaient parfaitement superflues. Elles nous ont, à vrai dire, permis, pendant quelques instants, de ne plus avoir les oreilles rebattues par des non-sens, par des maximes mille fois connues et par le bla-bla général du débat.

A cinq jours d'une votation extrêmement importante, on ne peut guère féliciter notre TV pour cette réalisation d'une faiblesse insigne qui n'a fait qu'égratigner la question malgré près de deux heures d'antenne.

G. Zwissig

Tribune du Lecteur

LES MITES

Il en sort de partout, des armoires de la chambre à coucher, des buffets de la cuisine et même des cachettes où maman avait mis les crèmes d'orge pour bébé. Aujourd'hui, il en arrive d'autres, à huppelands noires ou grises, des mantes religieuses, s'insinuant partout, et même descendant sur le forum. Elles viennent aussi bien des petites cures de nos montagnes ou de nos plaines, que des presbytères de nos villes, l'allure innocente et pacifique. Ce sont ces mites, les plus dangereuses, car elles mangent ou rongent le cœur des enfants de chez nous ; elles détruisent l'âme des petits alors qu'elles ont reçu la mission sacrée de garder et protéger leur innocence. La pire des pollutions, la pollution de ce qu'il y a de plus sacré dans le pays, la pollution de la patrie.

Emargeant aux budgets de l'Etat, des cantons et des institutions religieuses, elles n'ont aucune vergogne à creuser le fossé qui engloutira le pays dans la tourmente qui déferle déjà de tous côtés : nous la sentons venir, nous autres les vieux, comme elle vint en 14 ou en 40, cette peste qui nous vient tout droit des tundras de la Sibérie. La même écrasa les enfants de Prague, de Budapest, mais elle n'osa pas écraser ceux de Gdansk, de la Pologne alliée et « amie » ; car là, elle écrasait le peuple tout entier.

Aujourd'hui, les mêmes commencent à grignoter le pays, le nôtre à tous, l'air innocent, la conscience d'une parfaite mauvaise foi et d'autant plus dangereuse qu'elle a reçu son rôle des maîtres de la pensée chrétienne.

On ne vous attendait pas de si tôt, Messieurs les prêtres et les pasteurs, enfants de notre pays, jusqu'alors respectés et, surtout, on ne vous savait pas si bien organisés. Sachez seulement qu'il existe encore de vieux soldats fidèles, qui ont soigné leurs camarades vaudois lors de la grève générale en 1918, dont des dizaines mourraient de la grippe espagnole. Sachez que tout le peuple suisse participe au sauvetage de nos camarades, à l'hôpital de la rue Dufour à Bienne et j'en étais, Messieurs, car j'étais aussi lorsque le régiment valaisan monta à La Chaux-de-Fonds pour calmer l'ardeur des grévistes ou à Genève celle de la populace ; il y eut alors deux morts et des blessés.

Faut-il que cela recommence, et à l'époque où le ver est déjà dans le

fruit, où le danger qui nous menace est presque à nos portes et en tout cas dans le « ciel ». Faut-il que ce soit vous, Messieurs les prêtres et les pasteurs, qui nous donniez l'alarme !!!

Sachez, Messieurs, que l'orage de la nation fait long feu, que la colère du peuple suisse est lente à se déclarer, mais lorsqu'elle éclatera, elle ne vous épargnera pas, car si, en 1943, on a fusillé des traîtres et des espions, cette fois-ci, les lâches, les mercenaires et les déserteurs n'échapperont pas au peloton d'exécution.

J'ai assisté dans ma compagnie à la dégradation d'un sergent, dans le Jura, en 1917. C'était dans un pré, à l'orée d'un bois. Nous étions seuls et, à la fin de cette triste cérémonie, ce pauvre type est venu se placer à côté de moi ; quand je l'ai vu, pâle, défait, détruit, j'ai pleuré...

Il y a aujourd'hui des enfants de chez nous, vous autres Messieurs, qui avaient aussi juré devant les hommes et devant Dieu d'être fidèles au pays. Comprenez, pendant qu'il est temps, que votre responsabilité est grave, qu'il y va non seulement de vous, mais de notre jeunesse dont vous n'avez pas le droit d'abuser et à laquelle vous donnez un mauvais et triste exemple.

Si demain, ou dans quelques mois, les soldats d'une compagnie refusaient de marcher, serez-vous là pour leur servir de bouclier et rendre compte de ce que vous leur avez montré ? Serez-vous là, Messieurs, lorsque les tanks de toutes les Russies déferleront des Carpates sur le pays, ou serez-vous les premiers à vous cacher dans les abris que le Conseil fédéral oblige de construire dans tous les bâtiments modernes ? Sachez que vous versez dans le cœur des enfants le doute, l'esprit de désobéissance aux lois de la patrie, le refus de faire son devoir comme tout le monde, comme si nous ne devions pas tous passer par là. Nous pourrions chanter, comme dans la France amie et résistante : « Ils sont là, les corbeaux, dans la morne plaine ! »

Aujourd'hui, vous donnez à notre jeunesse l'exemple d'une désobéissance organisée, de l'insoumission, du refus de servir la patrie, cela, on ne vous le pardonnera pas.

Appointé san. G. Contat
Ire cp., bat. 88
1895
en campagne !

Bétail de boucherie et viande



A l'Ecole suisse pour le métier de boucher-charcutier, la presse a eu l'occasion de visiter les installations et d'assister à des démonstrations sur les moyens d'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande. Cette journée d'information a eu lieu à Spiez. Les journalistes ont été salués par M. H. Stuber, directeur de la coopérative suisse CBV, et ont entendu des exposés de MM. J. Studiger, directeur de la Fédération suisse des producteurs de bétail, M. Kohler, directeur de l'école, G. Vulliamy, vice-président de l'Union suisse des maîtres-bouchers.

dans 46 pays

Togal

Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de

Rhumatisme - Goutte - Sciatique

Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80

Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

Taxe supplémentaire sur les carburants au Conseil des Etats

Une mesure anti-démocratique définitivement approuvée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

cidée — l'arrêté fédéral à ce sujet prend effet dès le 15 décembre de l'année passée — pour empêcher que le temps s'écoulant jusqu'à la décision définitive « ne soit mis à profit pour importer à l'ancien taux des quantités de carburants supérieures à la moyenne ».

SANS OPPOSITION

Plusieurs conseillers aux Etats ont défendu la mesure prise par le gouvernement, notamment M. Carlos Grosjean (rad-NE), qui a estimé que cette surtaxe de 5 centimes n'est pas excessive puisque la Suisse reste tout de même l'un des pays les meilleurs marchés en ce qui concerne le prix de l'essence. M. Heimann (ind.-ZH) s'est inquiété des retombées conjoncturelles et a critiqué la mise en application préventive. Mais, en fin de compte, personne ne s'est opposé à l'entrée en matière, et le chef du Département de l'intérieur, M. Hans-Peter Tschudi, a clos la discussion en présentant quelques remarques à l'appui de la mesure gouvernementale. Un problème est cependant soulevé lors de l'examen détaillé de l'arrêté, en ce qui concerne le remboursement de la taxe supplémentaire. Selon le texte du projet, le Conseil fédéral « peut décider la restitution de cette taxe dans les cas où un allègement est accordé quant au droit de base grevant les carburants qui servent à d'autres fins. Il ne sera pas remboursé de montant inférieur à 5 francs. Le Conseil des Etats propose de porter ce montant minimal à 10 francs. L'arrêté fédéral dans son ensemble est donc accepté par 33 voix sans opposition.

Anti-démocratique

(Réd.) En 1968, le peuple et les cantons votaient à une forte majorité un amendement à la Constitution, permettant à nos autorités fédérales d'entreprendre la construction de routes nationales. Aujourd'hui, nous nous trouvons à « mi-chemin » dans la réalisation de ce réseau ! Les Chambres fédérales approuvent la décision du Conseil fédéral de majorer la taxe sur les carburants, pour financer la construction de routes nationales, ou plutôt pour amortir l'avance de la Confédération. Or, nous préten-

ons que cette approbation, pas plus que la décision du Conseil fédéral ne sont démocratiques ! En effet, le peuple avait approuvé une surtaxe maximum de 12 cts., mais pas de vingt. Nous sommes arrivés à ces 20 centimes après les augmentations successives qui nous ont d'abord amenés à 12 cts, puis à 15 et enfin à 20. Face à la passivité des Chambres, le Conseil fédéral n'a pas de raison de s'arrêter en si bonne voie. La session d'été nous apprendra peut-être que les caisses de la Confédération ont besoin d'argent. On vérifiera alors les statistiques officielles, qui diront que l'essence est un produit facilement imposable, puisque presque chaque citoyen est propriétaire d'une voiture ! Que voilà un impôt indirect aisé à percevoir... Mais, à force d'être tondu, le mouton grelotte, et s'il aime le berger, il en vient à détester le tondeur, qui voudrait lui enlever jusqu'à la peau !

Mesure injuste à plus d'un titre, elle est surtout impopulaire. Nous ne voyons vraiment pas pourquoi la jeep qui a remplacé le mulet dans nos alpages, et qui n'empruntera sans doute jamais une autoroute, devrait contribuer à ce financement. Une entreprise saine doit pouvoir « s'auto-financer », et il serait juste que les autoroutes soient payées par les autoroutes : c'est-à-dire par ceux qui les empruntent. Puisque la moitié du réseau routier est construit, pourquoi ne prévoit-on pas un nouvel amendement de la Constitution permettant l'introduction d'un système de PEAGES ? Comme cela se fait dans d'autres pays ! Peut-être est-ce parce qu'il est très pratique de disposer d'une source de revenus, à laquelle on peut puiser sans difficultés... simplement en disant (vaniteusement) : « Voyez, ailleurs c'est encore plus cher »... Oui, mais jusqu'à quand ?

Encouragement de la gymnastique et des sports : une seule divergence subsiste encore

La loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports a été également bien accueillie au Conseil des Etats (le Conseil national a approuvé le projet au mois de décembre). La Chambre des cantons s'est rangée à l'avis de celle du peuple en acceptant de déclarer obligatoire l'éducation physique non seulement dans les écoles primaires et moyennes, mais aussi dans les écoles professionnelles. Une divergence est apparue dans la façon de concevoir l'aide financière de la Confédération à la construction et à l'aménagement de places de sport. Alors que le Conseil national a proposé un subventionnement orienté de préférence vers les installations d'intérêt national, le Conseil des Etats a mis l'accent sur un développement de la gymnastique et des sports dans les régions, voire dans les localités. Le conseiller fédéral Gnaegi a accepté ce point de vue.

UNE PROPOSITION REJETEE

La plupart des orateurs ont insisté sur la nécessité de construire et d'aménager de nombreuses places de sport. De plus, il faut intéresser les jeunes à la profession de maître de sport. Quelques

orateurs ont regretté le transfert du domaine de l'encouragement des sports et de la gymnastique du Département militaire à celui de l'intérieur. Au nom de la minorité de la commission qui a examiné le projet, M. Wenk (soc., BS) et M. Heimann (ind., ZH) ont proposé de biffer l'alinéa du texte de la loi qui autoriserait le gouvernement à « déléguer à la commission fédérale de gymnastique et de sport la haute surveillance qu'il exerce sur l'éducation physique à l'école ». Le conseiller fédéral Gnaegi répond qu'il est bon qu'un organe formé de spécialistes ait la possibilité d'opérer ce contrôle, car le gouvernement ne peut pas s'occuper de ce genre de tâches. Par 29 voix contre 7, la Chambre des cantons rejette la proposition de MM. Wenk et Heimann.

LE 1er JUILLET ?

La loi fédérale encourageant la gymnastique et le sport est finalement acceptée par 31 voix sans opposition.

L'espoir a été émis qu'elle pourra entrer en vigueur le 1er juillet prochain, après l'examen de la divergence qui subsiste par la Chambre du peuple.

Levée de boucliers au Conseil national en faveur de la presse d'opinion en crise

BERNE. — La crise que traverse la presse d'opinion a provoqué au Conseil national une levée de boucliers en sa faveur. Dans quatre interventions, des mesures sont demandées pour la sauvegarde des journaux d'opinion menacés dans leur existence.

Le conseiller national L. Schuermann (PDC, Soleure) a demandé des mesures immédiates, car, a-t-il constaté, la situation de la presse d'opinion ne s'est pas améliorée depuis la publication du rapport de la commission des cartels en automne 1969. La sauvegarde de cette presse pourrait être assurée au moyen d'un texte de loi.

REDUCTION DES TARIFS

Le conseiller national Gianella (PDC, TI) suggère dans une interpellation d'améliorer la situation de la presse par une réduction des tarifs postaux et des tarifs de télécommunication, par un abattement du prix du papier et des charges fiscales.

Même son de cloche dans un postulat du conseiller national F. Schlegel (soc., Saint-Gall) qui s'inquiète de la disparition d'un nombre de plus en plus grand de titres ce qui menace la diversité de notre presse dont, en fin de compte, la liberté est en jeu.

Enfin, le conseiller national G.-A. Chevallaz (rad., Vaud) prie le Conseil fédéral dans un postulat de

« proposer un certain nombre de mesures d'urgence (tarifs postaux, téléphoniques et télégraphiques, exonération fiscale dans la compétence fédérale, subvention à l'industrie suisse du papier) susceptibles d'enrayer la détérioration de la situation sans subventionnement direct », il demande également que le gouvernement étudie, à plus long terme, un statut constitutionnel et matériel de l'information qui assure en même temps la liberté d'imprimer, l'indépendance de la presse et la diversité des opinions nécessaires au débat démocratique ».

Pour M. Chevallaz, la situation matérielle de la plupart des journaux va s'aggravant, particulièrement en Suisse romande et au Tessin, « laissant prévoir, à brève échéance, des situations de monopole au détriment de la diversité politique, régionale et locale de la presse ». « Par ailleurs, ajoute le parlementaire vaudois, il n'est pas mystère que la principale agence d'information suisse connaît des temps difficiles ».

LE LIEUTENANT-COLONEL RIVOIRE FAIT AMENDE HONORABLE SUR UN SEUL POINT

Ses propos gardent néanmoins toute leur valeur

GENEVE. — Un arrangement est intervenu dans « l'incident de la Restauration » qui opposait le chef du Département genevois de l'instruction publique, M. André Chavanne, et un officier supérieur, le lieutenant-colonel Jean-Jacques Rivoire.

A la suite de propos tenus, à son endroit et en sa présence, lors de la célébration de la fête patriotique de la Restauration genevoise, le 30 décembre dernier, par le lieutenant-colonel J.J. Rivoire, le conseiller d'Etat A. Chavanne avait déposé, en janvier, une demande en dommages-intérêts pour tort moral.

Dans une déclaration remise mardi à la presse genevoise, le lieutenant-colonel Rivoire déclare avoir prononcé, le 30 décembre, lors de son discours, les mots suivants : « Certains professeurs gauchisants, soutenus et approuvés par le chef du Département de l'instruction publique, encouragent la contestation, la drogue et l'anarchie ». « Je tiens à préciser ici, poursuit la déclaration du lieutenant-colonel J.J. Rivoire, le sens de mes propos. Il n'était pas de mon intention d'imputer au chef du Département de l'instruction publique un comportement tendant à favoriser l'usage des stupéfiants. Je me proposais de mettre en évidence la gravité du problème de la drogue et d'exprimer ma conviction que seule une fermeté accrue de la part des autorités en général et du corps enseignant en particulier peut contribuer à le résoudre. Je prends note volontiers des affirmations de M. A. Chavanne selon lesquelles le Département de l'instruction publique est engagé dans une lutte résolue contre la drogue et je m'en réjouis. Je regrette mes propos sur ce point dans la mesure où ils sont apparus comme une accusation portée contre M. Chavanne personnellement et lui présente mes excuses. Au surplus, mon intention n'était pas de l'offenser ».

(Réd.) — Pour un artifice oratoire, destiné à souligner, de façon très générale, les abus, dans nos écoles, commis volontairement ou non par des professeurs, le colonel J.J. Rivoire a dû se retracter publiquement. Il payera la somme de 1 000 francs, pour avoir osé avouer publiquement que des enfants se droguent, souvent au su de leurs professeurs, ce qui est vrai, personne ne peut le contester ; pour avoir enfin dit que DES professeurs, soutenus et approuvés par LE chef du Département de l'instruction publique favorisent l'anarchie !

Peut-on reprocher à M. Rivoire une maladresse oratoire ? Avant d'être tribunaire, il est surtout un citoyen responsable aimant son pays. Nous applaudissons encore au cri d'alarme qu'il a lancé... n'en déplaise à ceux qui se sentent coupables à juste titre. M. Rivoire est un homme de bien, son but n'est pas le scandale, la sensation. Nous en voulons pour preuve l'esprit de conciliation qu'il manifeste pour que cette affaire se termine pour le mieux même à son désavantage.

Championnats du monde cyclistes sur route : 200 000 francs de bénéfice

Les comptes des championnats du monde de cyclisme sur route, qui se sont déroulés en 1971 dans le Mendrisiotto, se sont soldés par un bénéfice de 200 000 francs.

Le comité du vélo-club Mendrisio, organisateur de ces championnats a décidé de verser 117 000 francs à différentes œuvres de bienfaisance et de conserver 80 000 francs pour les besoins du club.

«Anny Fleurs»

notre grand choix d'arrangements givrés



Grand choix de fleurs séchées SION Avenue de la Gare - Tél. 2 25 32

Le magasin est ouvert les lundis matin du mois de décembre dès 7 h. 30

Les principaux groupes aux Chambres fédérales se sont réunis Le PDC dit non à M. Villard

BERNE. — Le groupe démocrate chrétien de l'Assemblée fédérale s'est prononcé à une forte majorité contre l'admission de M. Villard au sein de la commission militaire du Conseil national. (De très bonne source on apprenait que cette décision a été prise par 49 voix contre 5).

Fermeté de l'UDC

BERNE. — Le groupe de l'Union démocratique du centre (UDC) des Chambres fédérales rejette à l'unanimité l'initiative populaire pour un contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction d'exportation d'armes, parce que cette initiative paralyserait notre industrie de l'armement, ce qui pourrait nuire considérablement aux intérêts de notre défense nationale. Le groupe s'est en revanche déclaré à l'unanimité en faveur de la loi fédérale sur le matériel de guerre, qui est en fait la contre-proposition du Conseil fédéral.

Construction des routes nationales «A mi-chemin»

BERNE. — Après la séance du matin des Chambres fédérales, les parlementaires ont assisté mardi à Berne à la projection d'un film documentaire en couleur sur la construction des routes nationales dans notre pays. Le titre même de ce film, « A mi-chemin », montre bien qu'une large étape a déjà été parcourue. En effet, depuis le début des travaux en 1961, la moitié des routes nationales sont soit déjà ouvertes au trafic, soit en construction.

Ce film retrace l'histoire des routes nationales depuis qu'en 1958 le peuple et les cantons votèrent à une forte majorité un amendement à la Constitution, engageant l'Etat à construire un réseau d'autoroutes. Il décrit ensuite les nombreuses difficultés rencontrées par la construction et le mode de financement de notre réseau routier.

Le prince de « l'opium » répondra par voie diplomatique

BERNE. — Le mystérieux prince « X », impliqué dans une affaire de drogue récemment découverte à Genève, et qui a pu quitter la Suisse grâce à l'immunité diplomatique, serait en fait, selon les milieux proches de l'ambassade d'Iran à Berne, le prince Huchang Dawalu, un diplomate de haut rang parent de la famille impériale. Questionné au sujet de l'impunité diplomatique dont jouit ce prince, un porte-parole du Département politique fédéral a déclaré mardi matin qu'elle ne pouvait être levée que par le shah lui-même. Il a ajouté qu'aussi longtemps qu'elle n'est pas levée, la justice suisse ne peut rien entreprendre contre le prince. Celui-ci bénéficierait, en effet, de l'immunité diplomatique en sa qualité de membre de la suite du shah, au même titre que s'il était chargé de mission dans notre pays.

La législation iranienne prévoit la

peine de mort pour un tel délit, mais chaque Etat peut réglementer librement l'application de l'immunité à l'intérieur de ses frontières.

Si le shah décide de ne pas lever l'immunité diplomatique du prince Dawalu, notre pays devra se contenter de déclarer ce diplomate « persona non grata ».

DES ASSURANCES !

Le chef du protocole du Département politique fédéral, l'ambassadeur Wetterwald, qui a pris congé, mardi à l'aéroport de Zurich-Kloten, du shah d'Iran et de sa suite dont fait partie le « prince de l'opium » a reçu à cette occasion l'assurance que le prince répondrait, par la voie diplomatique aux questions de la justice genevoise en ce qui concerne cette affaire d'opium.

Aujourd'hui 1er mars 1972

REOUVERTURE du restaurant LA GRANGE et du dancing LE DERBY à Martigny

un orchestre du tonnerre « LES DECIBELS »

Après la captivante joute diplomatique de Pékin M. Nixon n'est pas prophète à Washington

Le débat sur les résultats du voyage en Chine populaire de M. Richard Nixon se poursuit aux Etats-Unis malgré l'assurance donnée lundi soir par le président, à son arrivée à Washington, qu'il n'avait conclu aucun accord secret avec M. Chou En-lai et qu'il n'avait pas abandonné Formose.

Dès mardi matin, encore mal remis des fatigues de son long voyage, le président a réuni à la Maison-Blanche les principaux dirigeants démocrates et républicains au Congrès pour leur faire un exposé plus détaillé sur ses conversations avec les dirigeants chinois et sur les perspectives de normalisation des relations entre les Etats-Unis et la Chine.

PARADOXES...

Les résultats du voyage et le communiqué commun de Shanghai conti-

nent, dans l'ensemble, à être vantés par les libéraux et critiqués par les conservateurs. C'est une situation paradoxale pour le président Nixon qui a bâti toute sa carrière politique depuis 25 ans sur l'opposition la plus vigilante aux visées du communisme international.

LES ADVERSAIRES APPLAUDISSENT

Au Sénat, ce sont des libéraux démocrates comme M. Edward Kennedy, adversaire possible de Richard Nixon

dans la course à la présidence malgré ses dénégations, et M. Mike Mansfield, chef de l'opposition, qui ont approuvé avec le plus de chaleur les résultats du voyage en Chine.

En revanche, les républicains conservateurs ont été ou carrément hostiles aux « concessions » faites par leur président, ou réservés dans leur jugement en attendant de recevoir davantage d'explications, surtout en ce qui concerne la position des Etats-Unis sur le sort de Formose.

LA PRESSE A L'ENVERS...

Mardi matin, le « Washington Post » (quotidien libéral de la capitale) surprend le lecteur en prenant la défense du président Nixon contre les attaques de la droite. « Prétendre que le communiqué présage l'abandon de Formose à un assaut communiste nous paraît insoutenable », écrit le « Post » dans un éditorial.

De tous les journalistes qui ont fait le voyage en Chine, c'est le chroniqueur libéral Joseph Kraft qui fait lundi l'analyse la plus élogieuse de la diplomatie du président Nixon alors que l'éditorialiste conservateur William Buckley l'accuse d'avoir « capitulé » devant les communistes chinois.

POUR MIEUX GAGNER IL FAUT SAVOIR PERDRE !

« En perdant un ou deux points dans la négociation, en n'exigeant pas la réciprocité absolue dans tous les détails, le président a contribué à renforcer la confiance et l'estime des Chinois en eux-mêmes », écrit Joseph Kraft dans une chronique publiée par environ 200 journaux. « Il rassure les Chinois sur les intentions américaines... pourvu que les cadeaux ne deviennent pas une habitude et pourvu que le président n'aille pas plus loin sur la pente glissante, le résultat de la visite en Chine peut être positif ».

Dans les réunions qu'il tient à partir d'hier, le président Nixon va certainement s'efforcer de rassurer les conservateurs. Mais beaucoup d'observateurs politiques estiment que, de toute façon, les conservateurs n'ont pas le choix et que, malgré la Chine, ils voteront pour Nixon en novembre prochain.

Manifestation monstre à Téhéran 250 000 participants !

TEHERAN. — Une foule de manifestants — au nombre de 250.000 selon la police — a défilé mardi matin dans les artères du centre de Téhéran pour « exprimer la réprobation du peuple iranien devant les provocations du régime baasiste irakien et les activités de ses agents en Iran » et acclamer la « révolution blanche » mise en œuvre par le chah d'Iran.

Un engin explosif aurait été lancé dans la foule, blessant trois personnes.

D'autres engins auraient également fait explosion dans les avenues parcourues par le cortège, mais sans faire de victime.

La manifestation a été organisée à l'appel des trois partis politiques autorisés en Iran, des syndicats ouvriers, des organisations paysannes et de groupements de professeurs et d'étudiants.

Afin de permettre au plus grand nombre possible de personnes de participer à cette « journée patriotique de solidarité nationale », les entreprises ont mis leurs employés en congé, les universités et écoles ont fermé leurs portes, les administrations publiques fonctionnaient au ralenti et les commerçants ont été invités à fermer leurs magasins.

Pour désarçonner Nixon, un nouveau Dien Bien Phu

SAIGON. — M. Nguyen Van Thieu, président du Vietnam du Sud, a prédit que les forces communistes en Indochine s'efforceraient de réussir une « seconde victoire de Dien Bien Phu », afin de ruiner les chances de réélection du président Nixon en novembre, rapporte l'Agence officielle de presse sud-vietnamienne.

C'est au cours d'une allocution dans un camp d'entraînement militaire, près de Nha Trang, que le président Thieu a fait allusion à la bataille de Dien Bien Phu qui, en 1954, fut décisive pour la guerre d'Indochine que

les Français menaient alors contre le Viet Minh.

Le président Thieu, toujours selon l'agence, a affirmé que les communistes allaient faire tout ce qu'ils pourraient pour obtenir des atouts politiques grâce à des succès militaires cette année « ou alors, ils ne les obtiendront jamais ».

Il a prévu que les Nord-Vietnamiens et les forces du Vietnam lanceraient des offensives dans la région des hauts plateaux du centre, « en juillet ou en août prochain, quand l'élection présidentielle sera proche aux Etats-Unis ».

LES ENTRETIENS AUTOUR DU « ROCHER » Suite au prochain épisode

MADRID. — Les entretiens exploratoires entre Sir Alec Douglas Home, secrétaire au Foreign Office, et les responsables espagnols sur le problème de Gibraltar se sont achevés mardi à Madrid.

Sir Alec a déclaré à une conférence de presse que ces conversations lui ont permis de s'informer de façon directe des points de vue du gouvernement espagnol, et qu'il espère que son collègue M. Lopez Bravo, pourra se rendre à Londres en juillet pour poursuivre les entretiens.

Le chef de la diplomatie britannique a ajouté que son voyage de trois jours à Madrid s'était révélé « fort utile » mais il a exclu toute solution rapide du problème de Gibraltar. « Il est beaucoup

trop tôt pour dire ce que pourrait être la solution ».

Sir Alec a rendu visite dans la matinée au général Franco, au prince Juan Carlos, successeur désigné du chef de l'Etat espagnol, et à M. Luis Carrero Blanco, vice-président espagnol.

EN BREF

BOGOTA. — Des stupéfiants pour une valeur d'un million de dollars ont été saisis par les autorités colombiennes qui ont arrêté quatre personnes, apprend-on mardi à Bogota de source officielle.

Les arrestations ont été opérées à la frontière colombo-équatorienne et sur le littoral de la Mer des Caraïbes.

VARSOVIE. — Les autorités polonaises ont fait connaître mardi leur position dans l'affaire Trepper. Au cours d'un entretien avec le correspondant de l'AFP le porte-parole du gouvernement polonais, M. Wlodzimierz Janiurek, qui a rang de sous-secrétaire d'Etat à l'information, a déclaré que l'ancien chef du réseau anti-nazi « l'orchestre rouge » ne pourrait pas quitter la Pologne « pour des raisons d'Etat ».

GENES. — Quarante-deux toiles des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles qui avaient été volées il y a quelques mois ont été retrouvées mardi dans les caves de deux antiquaires de Gênes. Ceux-ci, Pietro Barabino, 50 ans, et Giuseppe Rella, 32 ans, ont été arrêtés.

Au plus fort de la guerre du Vietnam

ESPIONNAGE DE PERSONNALITES U.S.

WASHINGTON. — Au plus fort de la guerre du Vietnam, de 1967 à 1970, le Pentagone avait fait espionner par ses agents de nombreuses hautes personnalités américaines, notamment des membres du Congrès et candidats démocrates aux élections présidentielles de 1968.

C'est ce qu'a réaffirmé mardi le sénateur démocrate Sam Ervin (Caroline du Nord), président de la sous-commission judiciaire du Sénat chargée de la protection des droits constitutionnels, qui a introduit une requête auprès de la Cour

suprême lui demandant de déclarer anticonstitutionnelle la surveillance de civils par l'armée en violation des garanties constitutionnelles concernant la liberté d'expression.

Le sénateur de Caroline du Nord n'a fait état d'aucun nom, mais un des porte-parole de sa commission a précisé que l'espionnage du Pentagone avait notamment été dirigé contre les sénateurs Edmund Muskie (Maine), George McGovern (Dakota du Sud) et Eugene McCarthy (Minnesota), tous trois anciens candidats démocrates à la présidence.

La majorité gouvernementale de RFA s'amenuise

On a de plus en plus peur de l'Ostpolitik

BONN. — La majorité dont dispose au Bundestag le gouvernement du chancelier Willy Brandt s'est encore amenuisée mardi. M. Herbert Hupka, jusqu'à présent député SPD, a décidé de quitter ce groupe pour demander à siéger sur les bancs de l'opposition CDU-CSU. La coalition SPD-FDP ne disposera plus que de 250 voix alors que la majorité absolue est de 249.

M. Hupka, qui représentait les intérêts des réfugiés, a motivé son geste parce qu'il n'approuve pas les traités de Moscou et de Varsovie et que la situation au sein du SPD « le rend soucieux ».

UNE VOIX DE MAJORITE !

Le passage dans les rangs de l'opposition de M. Hupka, qui avait été l'unique représentant de la coalition à critiquer les traités de Moscou et de Varsovie lors de l'ouverture du débat

de ratification, risque de mettre le cabinet de M. Brandt dans une situation délicate au Parlement.

En effet, sur un total de 496 députés siégeant au Bundestag, on trouvera désormais 223 sociaux démocrates, 27 libéraux et 246 chrétiens démocrates ou affiliés (ce dernier groupe fort de 242 membres après les législatives de 1969 s'est grossi l'an dernier de trois transfuges libéraux, dont un est considéré comme « hôte »). La coalition socialiste-libérale de MM. Willy Brandt

et Walter Scheel ne disposera donc plus que de 250 voix alors que la majorité absolue est de 249.

APRES LE DEPART DU S.P.D. DE M. HERBERT HUPKA

M. Rainer Barzel, chef de l'opposition chrétienne démocrate (CDU-CSU) en RFA, a annoncé qu'il appuierait la demande de M. Herbert Hupka, qui a quitté mardi le parti social démocrate (SPD) et désire rallier les rangs de l'opposition.

M. Barzel a indiqué mardi soir à Bonn que le groupe CDU-CSU tiendrait vendredi une réunion extraordinaire pour examiner la candidature de M. Hupka.

EXPRIMER N'EST PLUS SUFFISANT...

De son côté, M. Herbert Wehner, président du groupe social démocrate au Bundestag, a regretté le manque de solidarité de M. Hupka, qui, a-t-il dit, a toujours pu exprimer librement son hostilité à l'Ostpolitik de M. Willy Brandt ainsi qu'aux traités de Moscou et de Varsovie.

Deux jeunes Cubains se réfugient à l'ambassade du Canada

Ils avaient pourtant « l'avenir » devant eux !..

LA HAVANE. — Deux jeunes Cubains armés ont forcé mardi l'entrée de l'ambassade du Canada à La Havane et ont obtenu de s'entretenir avec l'ambassadeur, M. Kenneth Brown, à qui ils ont demandé, suppose-t-on, un sauf-conduit pour quitter le pays.

Le diplomate est parvenu à convaincre les deux Cubains de lui remettre leurs armes avant de se mettre en rela-

tion avec les autorités. La police a renforcé immédiatement ses effectifs aux abords de la mission où le directeur du protocole du Ministère cubain des affaires étrangères est venu s'entretenir avec l'ambassadeur.

Plus tard, M. Henry Bayle, ambassadeur de France, se présentait de sa propre initiative à l'ambassade en sa qualité de doyen du corps diplomatique, accompagné de son premier secrétaire, M. Serge Bataille.

Un quart d'heure plus tard les deux diplomates français sortaient de l'ambassade, se contentant de dire que l'affaire était sans gravité, et en voie de règlement. L'ambassadeur canadien de son côté a communiqué les noms des deux Cubains au représentant du Ministère des affaires étrangères. On pense qu'il a demandé des instructions à son gouvernement sur la conduite à suivre dans cette affaire.

La contre-offensive israélienne au Liban Une double victoire



TEL AVIV. — Les forces israéliennes ont ouvert au bulldozer un certain nombre de routes dans la région montagneuse du Sud Liban, pendant l'opération de quatre jours contre la guérilla arabe, qui a fait au moins cinquante tués et cent blessés chez les commandos, selon le bilan officiel publié à Tel Aviv.

VICTOIRE... IMMEDIATE

Un porte-parole militaire a déclaré qu'un des objectifs de l'opération avait été d'essayer de permettre à l'armée libanaise de reprendre le contrôle de la région, qui abritait quelque deux milliers de commandos.

Le porte-parole a dit que onze soldats israéliens ont été blessés, la plupart légèrement. Il a démenti que deux avions israéliens ont été abattus au-dessus du Liban.

Les blindés, l'artillerie et l'aviation ont participé à l'opération, au cours de laquelle le contact n'a pratiquement jamais été pris avec l'armée libanaise, a dit le porte-parole.

Les soldats israéliens ont distribué des tracts invitant les habitants du sud du Liban à chasser les commandos de chez eux.

« Si vous ne voulez pas voir vos villages et maisons endommagés, chassez les terroristes », disent les tracts. Ils promettent à la population locale que l'armée israélienne ne leur veut pas de mal.

VICTOIRE... FUTURE

DJEDDAH. — L'armée libanaise assurera désormais le contrôle des secteurs libanais situés à la frontière israélienne, a déclaré M. Khalil Abou Hamad, ministre libanais des affaires étrangères, à son arrivée à Djeddah, où il participe à la troisième conférence islamique des ministres des affaires étrangères.

Aux termes de l'accord conclu au Caire en 1969 entre le gouvernement libanais et les commandos palestiniens ces derniers pouvaient s'installer dans le secteur d'Arkoub cible de la récente offensive de représailles israélienne.

Irlande : autodestruction !

BELFAST. — Belfast a été lundi le théâtre d'un certain nombre d'incidents et de règlements de compte. Dans Springfield Road, un homme qui se trouvait devant un bar a été gravement blessé de deux balles à l'estomac par des inconnus qui ont aussitôt pris la fuite en voiture. La victime est le fils du propriétaire du bar.

Dans le nord-ouest de Belfast, une autre personne a été blessée chez elle. Plusieurs hommes masqués se sont présentés devant son domicile dans Highland Parade, ont forcé la porte et ont tiré plusieurs coups de feu sur l'un des occupants de la maison.

Dans le quartier d'Ardoyne, un gardien de toilettes publiques a été blessé par l'explosion d'une bombe.

Dans la journée, plusieurs attentats à la bombe ont été perpétrés dans des magasins. Dans chaque cas il n'y a aucune victime, les plastiqueurs ayant laissé quelques minutes aux clients et au personnel pour évacuer les lieux.

Enfin lundi soir le ferry-boat effectuant la liaison Belfast - Heysham a dû regagner son port d'attache peu après son départ à la suite d'une alerte à la

bombe. Les 300 passagers ont dû débarquer pour permettre à la police de fouiller entièrement le navire. Les recherches n'ont rien donné et le bateau a pu repartir dans le courant de la nuit.

A l'Est, rien de nouveau...

PRAGUE. — La plupart des maîtres tchécoslovaques ont des difficultés dans l'enseignement de l'histoire contemporaine. Dans son numéro de mardi, « Rude Pravo », qui publie le résultat d'une enquête, critique l'absence de manuels dans certaines classes, tout en expliquant : « Les livres qui ont paru durant la crise de 1968 donnaient un faux aperçu de l'histoire et durent être retirés ». Selon le journal officiel du parti, les maîtres ont par conséquent proposé une étude plus approfondie de l'histoire mondiale, mais « ils oublient les rapports entre l'histoire nationale et celle du monde ».